



FRANCOPHONIES D'AMÉRIQUE

Francophonie d'Amérique,
francophonies des Amériques

sous la direction de Janaína Nazzari Gomes,
Christophe Traisnel et Haydée Silva Ochoa

avec la collaboration du Centre de la francophonie des Amériques

Centre de recherche sur les francophonies canadiennes

FRANCOPHONIES
D'AMÉRIQUE

FRANCOPHONIES D'AMÉRIQUE

Printemps 2023

Numéro 55

Centre de recherche sur les francophonies canadiennes

FRANCOPHONIES

D'AMÉRIQUE

Printemps 2023

Numéro 55

Directrice :

KARINE GAUVIN
Université de Moncton
Courriel : karine.gauvin@umoncton.ca

Conseil d'administration :

JULES ROCQUE, président
Université de Saint-Boniface

LUCIE HOTTE
CRCCF, Université d'Ottawa

SIMON LAFLAMME
Université Laurentienne

EMMANUELLE LE PICHON-VORSTMAN
CREFO, Université de Toronto

MARTIN NORMAND
ACUFC

MARTIN PÂQUET
Université Laval

MICHAEL POPLYANSKY
Cité universitaire francophone,
Université de Regina

JIMMY THIBEAULT, président sortant
Université Sainte-Anne

CHRISTOPHE TRAISNEL
Université de Moncton

Comité éditorial :

ÉRIK LABELLE EASTAUGH
Université de Moncton

VALÉRIE LAPOINTE-GAGNON
Campus Saint-Jean
Université de l'Alberta

NICOLE NOLETTE
Université de Waterloo

AMADOU OUÉDRAOGO
Université de Louisiane à Lafayette

SUSAN PINETTE
Université du Maine

OLIVIER PULVAR
Université des Antilles

ANNE-JOSÉ VILLENEUVE
Université de l'Alberta

CHANTAL WHITE
Université Sainte-Anne

Recensions :

JULIEN DESROCHERS
Université de Moncton
Courriel : julien.desrochers@umoncton.ca

Réseaux sociaux :

CYNTHIA LÉTOURNEAU
Université de Moncton
Courriel : cynthia.letourneau@umoncton.ca

Révision linguistique : JOSÉE THERRIEN

Coordination : OLIVIER LAGUEUX

Correction d'épreuves

OLIVIER LAGUEUX et RAPHAËL PELLETIER

Mise en page et montage de la couverture :

RAPHAËL PELLETIER

En couverture : Víctor Serrano Orozco,
La séparation du jour et de la nuit, acrylique
sur papier, 44,5 cm × 50 cm, 2019
(photographie : Víctor Serrano Orozco).

Cette revue est publiée grâce à la contribution financière des institutions suivantes :

Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC) • CRCCF, Université d'Ottawa • CREFO, Université de Toronto • La Cité universitaire francophone, Université de Regina • Université de Moncton • Université de Saint-Boniface • Université Laurentienne • Université Laval • Université Sainte-Anne

ISBN : 978-2-7603-4184-5 (PDF)

ISBN : 978-2-7603-4185-2 (ePub)

ISSN : 1710-1158 (en ligne)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2023

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2023

Les Presses de l'Université d'Ottawa/Centre de recherche sur les francophonies canadiennes, 2023.

Comment communiquer avec

FRANCOPHONIES D'AMÉRIQUE

POUR LES QUESTIONS D'ABONNEMENT, DE DISTRIBUTION
OU DE PROMOTION :

Centre de recherche sur les francophonies canadiennes
Université d'Ottawa
65, rue Université, bureau 040
Ottawa (Ontario) K1N 6N5
Téléphone : 613 562-5800, poste 4007
Télécopieur : 613 562-5143
Courriel : crccf@uOttawa.ca
Facebook : @FrancophoniesDAmerique
Twitter : @DFrancophonies
Instagram : @revue.francophonies.amerique

POUR TOUTE QUESTION RELEVANT DU SECRÉTARIAT DE RÉDACTION :

Olivier Lagueux
Secrétariat de rédaction, *Francophonies d'Amérique*
Centre de recherche
sur les francophonies canadiennes
Université d'Ottawa
65, rue Université, bureau 040
Ottawa (Ontario) K1N 6N5
Téléphone : 613 562-5800, poste 4001
Télécopieur : 613 562-5143
Courriel : publications.crccf@uOttawa.ca

Francophonies d'Amérique est disponible sur la plateforme Érudit à l'adresse suivante :
<https://www.erudit.org/fr/revues/fa>

***Francophonies d'Amérique* est indexée dans :**

Klapp, *Bibliographie d'histoire littéraire française* (Stuttgart, Allemagne)

International Bibliography of Periodical Literature (IBZ) et *International Bibliography of Book Reviews (IBR)* (Hasbergen, Allemagne)

International Bibliography of the Social Sciences (IBSS), *The London School of Economics and Political Science* (Londres, Grande-Bretagne)

MLA International Bibliography (New York)

REPÈRE – Services documentaires multimédia

Table des matières

Karine Gauvin	
<i>Présentation</i>	9

DOSSIER

Janaína Nazzari Gomes, Haydée Silva Ochoa et Christophe Traisnel	
<i>Introduction</i>	13

Étienne Rivard	
<i>Excursion en terra semicognita : la « francotropie » des Amériques et la vitalité des communautés franco-minoritaires au Canada</i>	17

Janaína Nazzari Gomes, Larissa Colombo Freisleben, Matheus Dorneles et Wesley de Marins Macedo	
<i>L'insécurité linguistique chez des locuteurs de français langue étrangère au Brésil : une étude exploratoire</i>	49

Heloisa Albuquerque-Costa, Mariza Pereira Zanini et Normélia Maria Parise	
<i>Un moteur d'intégration du français à l'échelle nationale : le programme brésilien Idiomes sans frontières (IsF)</i>	79

Kelly Cristina Nascimento Day et Mileny Távora de Mendonça	
<i>Paysage linguistique dans l'espace public frontalier : entre Brésil et Guyane française</i>	103

HORS DOSSIER

Sathya Rao et Denis Lacroix	
<i>« La grande épinetière », dernier roman de Magali Michelet? Enquête de p/maternité autour d'une œuvre canadienne-française</i>	125

Présentation

Karine Gauvin

Université de Moncton

C'est avec une grande humilité que je présente aujourd'hui le premier numéro dont je suis responsable depuis ma nomination à titre de directrice de la revue, le 1^{er} septembre 2022. Je suis honorée d'avoir été choisie pour poursuivre la tradition d'excellence instaurée par mon prédécesseur, Rémi Léger, qui a su rattraper le retard considérable dans la parution des numéros de la revue à son arrivée à la direction en 2017. De concert avec son comité éditorial, et avec l'appui du conseil d'administration dirigé à l'époque par Jimmy Thibeault, Rémi Léger a effectué un travail remarquable de telle sorte que la revue a aujourd'hui redoré son blason. Je ferai tout en mon pouvoir pour continuer cette tradition d'excellence et je le remercie particulièrement de m'avoir facilité la tâche en assurant une transition en douceur.

Dans la présentation de son dernier numéro, Rémi Léger évoquait les nombreux défis qui se présentent et qui continueront de se présenter à nous et, plus largement, aux chercheurs et chercheuses travaillant sur la francophonie nord-américaine. Je rappellerai celui du mandat unique de la revue, soit de diffuser des travaux issus des différentes aires francophones du continent, et ce, dans toutes les disciplines des sciences humaines. Cela requiert une attention continue, à la lumière de la place de plus en plus grande qu'occupent les réseaux américains et, surtout, de la présence ubiquitaire de l'anglais dans plusieurs disciplines (St-Onge *et al.*, 2021). Reprenons ici les propos d'Éric Forgues, directeur général de l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques de l'Université de Moncton, qui soulignait en 2021 la valorisation croissante des revues anglophones qui exercent une influence plus grande et dont la présence dans les dossiers de recherche contribue à l'obtention de promotions ou de financement : « Cela se reflète par la proportion de revues anglophones qui est passée d'environ 60 % dans les années 1970 à 70 % dans les années 1990, puis au-delà de 90 % depuis 2005 » (Forgues, 2021). Le travail le plus important de la direction de la revue sera donc de continuer à mobiliser les chercheurs et les chercheuses de la francophonie nord-américaine et de les inciter à diffuser leurs travaux en français.

La nouvelle direction de la revue compte également soutenir les chercheurs et les chercheuses émergents. Depuis quelques années, les départs à la retraite

de figures de proue, comme Linda Cardinal, Annette Boudreau, Anne Gilbert, France Martineau, Pierre Foucher, Rodrigue Landry, Monica Heller, Joseph Yvon Thériault, Claude Couture et Michel Doucet, laissent entrevoir la nécessité d'épauler la relève, notamment les doctorants et les doctorantes, en leur offrant une forme de mentorat dans la révision de leurs articles. Il s'agit d'une forme de collégialité qui me semble essentielle et pertinente dans le contexte des travaux portant sur les francophonies d'Amérique.

Pour mener de front ces chantiers, la revue a le privilège de pouvoir compter sur le soutien financier de presque toutes les universités de la francophonie hors Québec ainsi que sur l'expertise de l'équipe d'édition du Centre de recherche sur les francophonies canadiennes (CRCCF) de l'Université d'Ottawa, sous la direction de Lucie Hotte. Le CRCCF met à la disposition de la revue les excellents services d'Olivier Lagueux, dont la vigilance et l'expertise demeurent inégalées. La revue compte aujourd'hui aussi sur Julien Desrochers en tant que responsable des comptes rendus; la publication de ces derniers reprendra dans le prochain numéro. Il remplace Émilie Urbain, à qui j'exprime ma plus vive reconnaissance pour un travail toujours bien fait.

Le présent numéro est en grande partie consacré à un dossier thématique dirigé par les trois directeurs et directrices du numéro précédent, soit Janaína Nazzari Gomes, Haydée Silva Ochoa et Christophe Traisnel, qui proposent ici le deuxième volet d'une collaboration avec le Centre de la francophonie des Amériques. Ce dossier est unique dans la mesure où il propose d'élargir notre conception de la francophonie des Amériques pour y inclure le Mexique, l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud. Dans les différents textes constituant ce dossier, on se penche sur divers aspects linguistiques des communautés de langue française en Amérique latine, particulièrement au Brésil : insécurité linguistique, éducation, politiques linguistiques et une exploration du concept de « francotropie ».

Enfin, outre les articles composant ce dossier thématique, le numéro 55 comprend un article substantiel de Sathya Rao et de Denis Lacroix, qui s'interrogent sur la paternité du manuscrit inédit de « La grande épinetière » attribué à Charles-Alexandre Michelet, mais qui pourrait avoir été rédigé par Marie-Louise (*alias* Magali) Michelet, sœur de Charles-Alexandre et femme de lettres qui avait acquis une certaine notoriété dans le Canada français des années 1920.

Je félicite tous les auteurs et toutes les autrices de ce numéro et je remercie chaleureusement le codirecteur et les codirectrices de ce deuxième volet thématique, qui fait suite au numéro précédent, ainsi que le Centre de la francophonie des Amériques pour leur travail assidu et leur professionnalisme.

Bonne lecture!

BIBLIOGRAPHIE

FORGUES, Éric (2021). « “Le français cède le pas à l’anglais dans la recherche universitaire”, s’alarme Éric Forgues », *ONFR+*, 8 juin 2021, [En ligne], [<https://onfr.tfo.org/le-francais-cede-le-pas-a-langlais-dans-la-recherche-universitaire-salarme-eric-forgues/>] (consulté le 1^{er} novembre 2022).

ST-ONGE, Sylvain, Éric FORGUES, Vincent LARIVIÈRE *et al.* (2021). *Rapport. Portrait et défis de la recherche en français en contexte minoritaire au Canada*, Montréal, Acfas et Université de Montréal; Moncton, ICRML.

Introduction¹

Janaína Nazzari Gomes

Université d'Ottawa

Haydée Silva Ochoa

Université nationale autonome du Mexique

Christophe Traisnel

Université de Moncton

Voici le second numéro issu d'une aventure scientifique et éditoriale collective, placée sous le signe de la pluralité, fruit de la collaboration entre la Chaire Senghor en francophonies comparées (Université de Moncton) et la Chaire extraordinaire d'études canadiennes Margaret Atwood, Alanis Obomsawin et Gabrielle Roy (Université nationale autonome du Mexique), avec le soutien du Centre de la francophonie des Amériques et du Centre de recherche sur les francophonies canadiennes de l'Université d'Ottawa.

En 2021, nous recevions les premières propositions d'articles. Elles abordaient sous divers angles *les francophonies des Amériques* qui, comme nous l'avons affirmé dans le numéro précédent, s'expriment à la fois sous la forme d'archipels, de millefeuilles et de mosaïques. Pendant près de deux ans, mus par la volonté de réunir et de rendre visible la recherche en français, sur le français et sur les francophonies de notre continent, nous avons relevé un défi d'envergure : tenter de rendre compte des francophonies multiples à l'échelle américaine et, pour ce faire, partir à la recherche des travaux scientifiques en cours. Cela a exigé la collaboration de nos réseaux respectifs afin d'avoir accès à des milieux universitaires aux quatre coins des Amériques et de recruter des membres pour l'évaluation des articles, mais aussi d'établir un équilibre entre différentes traditions universitaires et épistémologiques. En effet, faire science en français dans des pays où le français n'est parfois ni la langue officielle ni la langue d'usage donne lieu

¹ Nous tenons à remercier ici Rémi Léger, directeur de la revue lors de la préparation du numéro 54, et Karine Gauvin, directrice de la revue pour ce numéro, ainsi que l'équipe du Centre de la francophonie des Amériques et, tout particulièrement, Stéphanie Leclerc-Audet.

à une communauté éclatée, dont la visibilité dans certains cas réduite n'est proportionnelle ni à sa richesse ni à son dynamisme.

Comme nous l'avons mentionné dans le numéro précédent, nous avons reçu des dizaines de textes en provenance de l'Argentine, du Brésil, du Canada, de la Louisiane, du Mexique, consacrés à des thématiques fort diverses et relatives à des horizons géographiques incluant les pays déjà mentionnés, mais aussi le Chili, Haïti, la Guyane française et la Martinique. Il y était notamment question de l'enseignement/apprentissage du français langue première, seconde et/ou étrangère et des processus liés à son acquisition; de la production littéraire en langue française; des questions linguistiques et sociolinguistiques associées au français; des enjeux de l'immigration; des interrogations historiques et identitaires. Dans leur diversité, ces propositions avaient pour la plupart un point en commun, à savoir la place donnée aux mouvements d'altérité exprimés dans le rapport et/ou l'intérêt à l'Autre.

Cependant, certaines des contributions proposées et finalement retenues n'ont pu trouver place dans la première livraison, que nous avons eu le plaisir de lancer en novembre 2022 à Toronto, à l'occasion du colloque annuel du Réseau de la recherche sur la francophonie canadienne qui s'est tenu à l'Université de l'Ontario français. Les pages qui suivent sont donc autant de nouvelles feuilles de l'arbre « d'où s'échappent les oiseaux du ciel », selon la métaphore évoquée par Antonine Maillet à propos de la francophonie et reprise ici dans l'image de la couverture créée par Víctor Serrano Orozco, artiste mexicain francophone. Du haut de la branche américaine de cet arbre, elle-même divisée en de nombreux rameaux, nous invitons donc les lecteurs et les lectrices à poursuivre l'exploration d'une réalité riche, polyvalente et multiforme.

Le premier article, « Excursion en *terra semicognita* : la "francotropie" des Amériques et la vitalité des communautés franco-minoritaires au Canada », écrit par Étienne Rivard (Université de Saint-Boniface, Manitoba), examine la productivité potentielle de la notion de « francotropie » appliquée au cas des Latino-Américains désireux d'immigrer au Canada. N'ayant pas le français comme langue maternelle, cette population serait prédisposée à apprendre le français, et ce, pour des raisons linguistiques et/ou culturelles. Sur la base de cette prémisse, Rivard attire notre attention sur la pertinence et la rentabilité de la notion pour les communautés francophones canadiennes vivant en situation minoritaire.

Pour leur part, dans « L'insécurité linguistique chez des locuteurs de français langue étrangère au Brésil : une étude exploratoire », Janaína Nazzari Gomes (Université d'Ottawa), Matheus Dorneles, Larissa Colombo Freisleben et Wesley Marins de Macedo (Université fédérale du Rio Grande do Sul) engagent une discussion autour d'un thème souvent

délaissé dans le domaine de l'enseignement du français à des allophones : le sentiment d'insécurité linguistique. À partir des données d'un sondage mené auprès d'une centaine de Brésiliens et de Brésiliennes qui parlent le français, les auteurs observent que ce sentiment est générée par des représentations hiérarchisantes et standardisantes des variétés de français. Interrogeant aussi bien l'idée de la langue standard que la représentation du locuteur natif, le texte nous invite à nous pencher sur les développements épi- et paralinguistiques de ce sentiment d'insécurité chez des locuteurs n'ayant pas le français comme langue maternelle.

Le troisième texte de ce périple entre les branches s'intitule « Un moteur d'intégration du français à l'échelle nationale : le programme brésilien Idiomes sans frontières (IsF) ». Heloisa Alburquerque-Costa (Université de São Paulo), Mariza Pereira Zanini (Université fédérale de Pelotas) et Normélia Maria Parise (Université fédérale du Rio Grande) y examinent les politiques linguistiques mises en place au Brésil depuis les années 1960 ainsi que le rôle du programme « Idiomes sans frontières » dans la promotion d'une perspective plurilingue dans l'enseignement brésilien.

Finalement, Kelly Day et Mileny Mendonça (Université de l'État d'Amapá) signent le quatrième article de ce numéro, « Pratiques langagières dans l'espace public frontalier : entre Brésil et Guyane française ». Les chercheuses y étudient comment le paysage linguistique de la région, constituée par la ville d'Oiapoque (Brésil) et celle de Saint-Georges (Guyane française), reflète les tensions d'ordre politique et sociolinguistique qui s'y jouent. L'accent est d'ailleurs mis sur la présence (ou l'absence), dans l'affichage public, du créole guyanais, des langues autochtones (dont le khéoul, le kaliná et le parikwaki) et de l'anglais.

Les numéros 54 et 55 de la revue *Francophonies d'Amérique* sont ainsi complémentaires. Le premier est majoritairement composé de textes qui portent sur les francophonies en Amérique du Nord, tandis que le second offre une perspective davantage axée sur l'Amérique latine et, surtout, sur le Brésil. Reste donc encore à explorer un large pan de ces francophonies américaines.

Les textes réunis dans le cadre de ce projet rendent partiellement compte d'un terrain de recherche encore marqué par la faible présence d'études transversales et panoramiques. S'il est vrai que la collaboration scientifique en français gagnerait à être développée dans les Amériques, les articles réunis dans ce numéro montrent que la recherche francophone y est fort active et souvent résiliente. Œuvrer à rendre visible cette recherche est une prise de position claire en faveur de la pluralité non seulement linguistique, mais aussi épistémologique.

Nous espérons que notre pari en faveur de la pluralité permettra de repenser les potentialités de la rencontre entre deux pluriels : celui des

francophonies, celui des Amériques. Il s'agit d'encourager un sentiment d'appartenance à une francophonie continentale, mais aussi de mettre en évidence toutes les nuances et les enjeux qu'elle implique. Étendre l'horizon commun, certes, mais aussi prendre conscience de la complexité et des différences, voire des fissures, afin de mieux les comprendre et de mieux les intégrer à une démarche scientifique qui résiste à l'injonction de la mondialisation, entendue comme nécessaire uniformisation simplificatrice. Le pluriel que nous revendiquons permet, en outre, de tenir compte de ce qui reste souvent invisible (si ce n'est, le plus souvent, invisibilisé) et qui caractérise aussi toutes les francophonies : ses liens avec d'autres langues, d'autres cultures, notamment celles des peuples autochtones.

Nous faisons donc le vœu que, dans la forêt des langues, les oiseaux continuent de circuler, allant d'un feuillage à l'autre, et continuent de faire vivre et vibrer l'arbre des francophonies américaines.

Excursion en *terra semicognita* : la « francotropie » des Amériques et la vitalité des communautés franco-minoritaires au Canada

Étienne Rivard

Université de Saint-Boniface

Résumé : L'article s'inscrit dans le prolongement des études sur l'immigration touchant les communautés francophones en situation minoritaire (CFSM). Il repose sur une démarche exploratoire centrée sur la notion de *francotropie*, laquelle fait référence aux populations non francophones à l'origine, mais qui seraient davantage prédisposées à faire l'apprentissage du français. L'objectif est double : d'une part, on vise à scruter en quoi la notion de francotropie peut contribuer à la vitalité des CFSM; d'autre part, on cherche à évaluer les enjeux et les défis spécifiques associés à l'immigration des francotropes dans ces communautés. L'analyse est basée sur des données statistiques et censitaires relatives à une population francotrope et immigrante spécifique, celle venant d'Amérique latine, et cela, à l'échelle du pays. Cette analyse met en lumière une disparité évidente entre le Québec et les CFSM.

Abstract: *This article fits within the framework of immigration studies in minority francophone communities (MFCs) and is based on an exploratory approach centered on the notion of francotropie, which refers to populations who do not speak French originally, but that are more likely to learn it. The objective is twofold: firstly, to explore the concept of francotropie as to highlight its beneficial potential to the vitality of francophone minorities; secondly, to assess the specific issues and challenges associated with the immigration of francotropes within these communities. The analysis relies on statistical and census data mostly relating to Latin American francotropes in Canada. This analysis brings to light the structural imbalance between Québec and the MFCs.*

Introduction

L'espace francophone des Amériques offre un panorama aux reliefs des plus diversifiés. Il est tantôt fait de communautés historiques variables en effectifs et en poids relatif, qui ont fait société et dont le français (ou le créole) est la langue d'usage ou partie prenante de l'identité

collective. Il est tantôt habité par des individus et des groupes aux identités diverses, mais unis par un attachement à la langue française, que celle-ci soit « maternelle », « seconde » ou « étrangère ». Cet espace est aussi façonné par les multiples réseaux (matériels et immatériels) qui connectent ces différentes régions francophones ou ces individus entre eux.

Nous comptons toutefois jeter la lumière sur une autre francophonie des Amériques, moins visible (moins audible?), pour tout dire « latente » : la « francotropie ». La francotropie fait référence aux populations non francophones à l'origine, mais qui, pour des raisons liées à une certaine proximité culturelle ou une « distance linguistique » plus réduite (Beenstock, Chiswick et Repetto, 2001; Dumitriu et Capdevila, 2012), seraient davantage prédisposées à faire l'apprentissage du français, voire à l'adopter comme langue d'usage. Les populations hispanophones et lusophones des Amériques en sont des exemples puisque leurs langues appartiennent à la même famille linguistique que le français, soit celle des langues romanes. Il s'agit d'une « francophonie potentielle » que le Québec convoite depuis plusieurs décennies, comme en font foi ses efforts de francisation et de recrutement d'immigrants parmi les pays composant l'Amérique latine (Oliveira et Kulaitis, 2014; Rivard, 2016); elle attire aussi, particulièrement depuis les années 1990, l'attention des chercheurs québécois, surtout les démographes.

Il en va toutefois tout autrement dans les communautés francophones en situation minoritaire (CFSM) du Canada. Bien que l'immigration francophone ait été élevée, depuis les deux dernières décennies, au rang de principal remède aux incertitudes touchant la vitalité des CFSM, la notion de francotropie reste pour sa part essentiellement inexplorée, tant dans la pratique que dans la théorie.

S'inscrivant dans une démarche exploratoire et avant tout théorique, cet article vise à explorer la notion de francotropie de manière à révéler à la fois son potentiel pour renforcer la vitalité des CFSM et les enjeux et les défis qu'elle soulève pour ces communautés¹. Pour ce faire, nous précisons d'abord la notion de francotropie par l'examen de son usage comme notion scientifique et pratique, examen qui mettra en évidence une différence notable entre le Québec et les CFSM. Ensuite, nous dresserons un portrait statistique et cartographique de l'espace francotrope des Amériques² tel qu'il se déploie sur le territoire canadien actuel et mettrons

¹ À cet effet, nous souhaitons remercier les évaluateurs anonymes dont le travail minutieux nous a été des plus précieux

² Il est entendu que les francotropes peuvent venir d'Europe (italophones, romanophones, hispanophones, etc.), d'Asie ou d'Afrique (Castonguay, 1994; Sabourin et Bélanger, 2015a). Le choix de ne s'en tenir qu'aux seuls francotropes de l'Amérique latine s'explique par notre intérêt pour la spécificité de l'espace francophone des Amériques

aussi en évidence l'ampleur du déséquilibre Québec/CFSM qui le structure. Enfin, l'article se terminera sur une discussion visant à remettre la notion de francotropie au cœur des études portant sur l'immigration en contexte franco-minoritaire pour, d'une part, comprendre son apport potentiel à la vitalité des CFSM et, d'autre part, chercher à expliquer le retard relatif pris par ces communautés (civiles et scientifiques) dans l'utilisation de cette notion. Cette dernière section sera également l'occasion de proposer quelques pistes de recherche pour le futur.

Avant d'aller plus loin, il est nécessaire de préciser ce que nous entendons par « Amérique latine », puisque notre définition, plutôt d'ordre méthodologique, ne correspond pas obligatoirement en tout point à l'image que l'on a habituellement de cette réalité socioculturelle³. Elle sera ici composée uniquement des pays majoritairement hispanophones et lusophones des Amériques, excluant au passage certains pays ou territoires d'outre-mer davantage associés à la francophonie institutionnelle et membres en règle de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), tels qu'Haïti⁴, la Dominique et Sainte-Lucie ainsi que les DOM-TOM français de Guadeloupe, de Martinique et de Guyane. Nous conservons cependant les « membres observateurs » de l'OIF que sont la République dominicaine, l'Argentine, le Mexique, le Costa Rica et l'Uruguay.

Le fossé francotrope

Qu'on l'aborde dans sa dimension pratique ou scientifique, la notion de francotropie en immigration n'est pas présente de la même façon sur le territoire canadien; si elle est centrale au Québec, elle demeure pratiquement absente des CFSM.

Une notion au cœur des politiques migratoires québécoises

Si le terme *francotropie* est relativement ancien (Paillé, 2011 : 12), on doit au démographe Charles Castonguay (1992 : 104; 1994 : 138-162) de l'avoir appliqué en premier, au début des années 1990, aux questions

ainsi que par la nature même du numéro thématique (la francophonie des Amériques) dans lequel s'inscrit cette contribution.

³ Une image qui, par ailleurs, ne fait pas non plus pleinement consensus (Gobat, 2013; McGuinness, 2003).

⁴ La « Perle des Antilles » est généralement incluse dans la définition historique de l'Amérique latine. Il est vrai aussi que, bien que le français et le créole soient deux langues officielles, plusieurs créolophones pourraient sans doute être considérés comme des « francotropes potentiels ».

linguistiques et à l'évolution du fait français au Québec. Cette acception de la notion a depuis fait école parmi nombre de démographes et de linguistes dont les études sont centrées sur l'état du français au Québec, surtout en région métropolitaine où les questions d'immigration et de substitution linguistique (francisation et anglicisation) sont prépondérantes (Bélanger, Lachapelle et Sabourin, 2011b).

Depuis le début des années 1970, la francotropie (comme réalité sociale et non pas seulement conceptuelle) s'est graduellement imposée comme une stratégie institutionnelle de préservation du fait français au Québec (Bondol, 2008; Cardinal, 2012 : 19), ce qui s'est traduit par des efforts soutenus de la part de la province dans le recrutement de francotropes (Sabourin et Bélanger, 2015b : 81), notamment en Amérique latine (Oliveira et Kulaitis, 2014 : 29-30; Rivard, 2016 : 67-70). Ces efforts portent d'ailleurs leurs fruits puisque l'immigration francotrope est considérée par plusieurs comme le principal facteur d'augmentation des taux de francisation au Québec, tout particulièrement à partir des années 1980 (Bélanger, Lachapelle et Sabourin, 2011a : 116; Bourbeau, Robitaille et Amorevieta-Gentil, 2011 : 13; Brumme, 1998; Castonguay, 1992 : 478; Castonguay, 1994 : 138), et plus intensément encore dans les cohortes plus récentes de nouveaux arrivants (Sabourin et Bélanger, 2015a : 786 et 788). En effet, les immigrants francotropes du Québec ont une propension plus forte à choisir le français que les autres allophones (Bélanger, Lachapelle et Sabourin, 2011a : 129).

La francotropie dans les CFSM : l'omission

En contexte linguistique minoritaire, la question du recrutement de nouveaux arrivants francophones fait l'objet d'une préoccupation communautaire, institutionnelle et scientifique en perpétuelle croissance depuis les deux dernières décennies (Jezak, 2018-2019; Farmer, 2008; Gallant, 2010; Belkhodja, 2008; Véronis et Huot, 2018 : 175; Mulatris, Jacquet et André, 2018; Fourot, 2016). Il s'agit d'une réponse normale dans le contexte démographique de ces communautés minoritaires appelées, si rien n'est fait, à doucement s'effacer dans la sphère publique (Castonguay, 1997 : 482). Prenant appui sur les données des recensements de 2001 et de 2006, Chedly Belkhodja montrait déjà, en 2008, cette perte de poids relatif des minorités francophones. En réponse à cette nouvelle réalité démographique et socioculturelle, les communautés et les gouvernements ont réagi et se sont investis encore davantage en matière d'immigration, notamment par la mise sur pied en 2002, par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), d'un comité directeur sur ces questions, devenu le Comité Immigration,

Réfugiés et Citoyenneté Canada – Communautés francophones en situation minoritaire (Belkhodja, 2008 : 3).

Malgré ces efforts de recrutement et d'inclusion des immigrants francophones, plusieurs communautés minoritaires font au mieux du surplace en matière de démographie. C'est le cas au Manitoba où existe depuis 2013 une cible de recrutement francophone annuel de 7 %, alors que le meilleur taux réel jamais atteint depuis l'établissement de cette cible a été de 3,8 % (Fourot, 2014 : 5). Encore, il ne s'agit là que d'attractivité, la question de la rétention des immigrants francophones et celle de l'assimilation linguistique constituant des enjeux distincts qui s'ajoutent à la difficulté de maintenir la vitalité démographique de la francophonie minoritaire (Belkhodja, 2008 : 3; Gallant, Roy et Belkhodja, 2007 : 90-93; Traisnel et Noël, 2017; Violette, 2008).

Dans ce contexte, on pourrait comprendre la pertinence d'élargir le bassin de recrutement des nouveaux arrivants en ciblant des populations qui, si elles ne sont pas francophones au sens strict, pourraient avoir suffisamment d'affinités culturelles avec la langue française et la société d'accueil francophone pour se franciser, du moins partiellement⁵. Cette nécessité est d'autant plus criante que le poids des populations allophones au pays ne cesse de croître depuis les années 1990 (Jezak, 2018-2019 : 100); il en va donc de même des francotropes, qui composent un sous-groupe parmi celles-ci.

Pourtant, on constate, non sans une certaine pointe d'étonnement, que la francotropie reste étrangère aux débats en matière d'immigration dans les CFSM, tant sur le plan institutionnel que scientifique. Le terme *francotropie* est pratiquement absent des études sur l'immigration en contexte franco-minoritaire. La seule véritable exception à cette règle est le texte de Rodrigue Landry, lequel fait de l'accroissement de « l'immigration francophone et francotrope » l'un des quatre défis pour la revitalisation communautaire francophone (2005 : 10)⁶. D'autres chercheurs dont les travaux portent sur l'immigration et le rapport aux langues officielles au Canada utilisent la notion de francotropie, mais dans tous ces cas, ils en réservent l'usage exclusif à la partie québécoise de leurs études. Les CFSM

⁵ En disant cela, on est conscient que l'assimilation ou le transfert linguistique vers l'anglais, déjà passablement présents chez les immigrants francophones, puissent représenter un risque plus élevé encore chez les francotropes et que ce risque réduit potentiellement les chances que les communautés franco-minoritaires puissent attirer ces individus. Vaut-il alors la peine de placer des ressources dans le recrutement de ces personnes? À la lumière des résultats présentés ci-dessous, nous pensons que certains espoirs sont permis.

⁶ Notons aussi l'utilisation par Boily et Léonard (2017) d'un concept voisin, celui de *francopétie*, pour témoigner du pouvoir d'attraction des communautés linguistiques francophones.

constituent avant tout, dans ces travaux, des exemples de déplacement du français vers l'anglais chez les locuteurs francophones (Castonguay, 1994; Sabourin et Bélanger, 2015a). Le terme le plus utilisé dans les études ciblant les CFSM est celui d'*allophone*. Or, si une grande part des francotropes sont des allophones, le contraire n'est pas nécessairement vrai. En outre, l'essentiel des investigations portant sur les enjeux linguistiques de l'immigration et de l'intégration des allophones en contexte minoritaire francophone est concentré dans le champ de l'éducation ou celui, plus spécifique encore, de la promotion de la dualité linguistique (Callie, 2007) ou du bilinguisme additif (Landry, 2017). Ces questions de « francisation » sont naturellement pertinentes à l'étude de la francotropie, mais cette dernière reste au mieux en filigrane, implicite. On est donc en terrain connu, mais très partiellement exploré ou, en d'autres mots, en *terra semicognita*.

Cette quasi-absence conceptuelle de la francotropie dans les études sur l'immigration francophone au sein des CFSM est également constatée dans les discours communautaires sur l'immigration en milieu franco-minoritaire ainsi que dans les politiques officielles en matière de recrutement des immigrants d'expression française (IEF). Il ne s'agit pas, bien sûr, d'une absence complète. En guise d'exemple, IRCC finance un programme gratuit pour les résidents permanents en vue d'améliorer leurs compétences en matière de langues officielles, soit les *Cours de langue pour les immigrants au Canada* (CLIP). Bien que la proportion des immigrants hors Québec qui profitent du programme pour améliorer leurs compétences en français soit largement inférieure à celle des résidents permanents optant pour les cours d'anglais⁷, cela témoigne tout de même d'un intérêt certain pour le français et s'accompagne, par ailleurs, d'un taux de succès appréciable (Callie, 2007 : 784 et 787).

C'est surtout sur le plan des stratégies de recrutement que le bât blesse; à l'instar de ce qui se passe en Afrique francophone (Marcoux et Richard, 2018-2019), les pratiques en ce domaine dans les pays francotropes accusent un retard. Cela tient à une concentration des ressources vers des clientèles plus « naturellement » francophones. Ainsi, le principal événement de recrutement, le forum d'emploi de *Destination Canada*, se tient annuellement à Paris et à Bruxelles⁸ et vise en premier lieu à mettre en contact les employeurs canadiens avec des travailleurs qualifiés européens (choisis sur le volet) et dont le français est le plus souvent la

⁷ Cette proportion varie selon qu'on la considère sous l'angle des cours offerts, soit seulement 2 % (Canada, 2020 : 29), ou sous l'angle des personnes inscrites, soit environ 18 % (Canada, 2010 : 32).

⁸ En raison du contexte pandémique, les éditions 2020 et 2021 se sont tenues « en ligne », donnant aux organisateurs l'occasion d'élargir le bassin géographique des candidats potentiels à l'immigration francophone.

langue maternelle. Aux yeux du Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE), organisme voué au développement économique des communautés francophones et acadienne, l'intérêt premier de ce forum est clair : « Destination Canada – Forum Emploi [...] donne accès à un important *bassin de travailleurs compétents francophones* dans des domaines variés *en France, en Belgique, en Suisse et en Tunisie* » (RDÉE, [s.d.] : 3, nos italiques)⁹. Les initiatives provinciales vont également plus souvent dans ce sens. C'est ce qui est notamment suggéré dans le Plan pour favoriser l'immigration francophone au Nouveau-Brunswick de 2014 dans lequel on souligne les cibles ambitieuses de recrutement en immigrants francophones (de 16 à 33 %) et désigne les pays francophones d'Europe ou d'Afrique comme les bassins les plus prometteurs (rapport cité par Traisnel *et al.*, 2020 : 21).

Sur son site Web, l'IRCC offre du soutien aux employeurs en contexte franco-minoritaire qui souhaitent recruter des immigrants d'expression française ou bilingue, mentionnant même au passage le Mexique comme l'un des pays où l'on pourrait embaucher du personnel. Il s'agit là, on comprend, d'une exception qui confirme la règle et qui change bien peu de chose au constat général : en matière de recrutement dans la francotropie latino-américaine, le Québec fait essentiellement cavalier seul, comme s'il s'agissait de la seule communauté francophone du pays à avoir saisi l'intérêt que représente la francotropie. La question qui s'impose alors est la suivante : la francotropie est-elle valable pour les communautés francophones hors Québec?

Géographie francotrope : disparités spatiales et hyperpolarisation

Une réflexion sur l'intérêt que pourrait représenter le francotrope pour les CFMS ne saurait être menée sans dresser au préalable un portrait statistique et spatial de la francotropie. C'est à la lumière d'un tel portrait que l'on peut prendre la mesure de l'apport de cette francotropie à l'immigration d'« expression française ». C'est ce à quoi est consacrée cette section de notre texte.

⁹ Voir https://rdee.ca/wp-content/uploads/Guide_Recrutements_v2.pdf

*Circonscrire le francotrope et l'immigrant d'expression française :
définitions, choix des variables statistiques et typologie des francotropes*

Avant d'esquisser un tel portrait, encore faut-il s'entendre sur ce qu'est un « immigrant d'expression française », d'autant plus qu'il n'existe pas, de prime abord, de définition univoque de « francophone » ou d'« immigrant francophone » (Fourot, 2014 : 32). L'ajout de l'élément « francotrope » ne peut d'ailleurs manquer d'apporter une dose supplémentaire de polysémie à cette définition. Il est donc entendu que l'on optera pour une définition la plus inclusive possible, à l'image de ce que font Traisnel *et al.* (2020) ou Deschênes-Thériault et Traisnel (2020). Sera donc considérée comme « immigrant francophone » toute personne en mesure de tenir une conversation en français, que cette habileté soit acquise avant ou après la migration au pays ; seront inclus ceux dont le français n'est pas obligatoirement la langue maternelle ou ceux venant de pays dans lesquels le français n'est pas une langue officielle.

Par définition, les francotropes ne constituent pas tout à fait un sous-groupe parmi les immigrants « francophones », même aussi largement définis. Un francotrope ne doit pas sa condition au fait de pouvoir converser en français ou non, mais, d'abord et avant tout, à son appartenance à une sphère linguistique voisine du français. Aussi trouvera-t-on, du moins en théorie, des francotropes dont la maîtrise du français est comparable à celle de locuteurs maternels et d'autres qui n'ont aucune notion de la langue. D'où une distinction importante à faire ici entre ce que l'on appellera les *francotropes potentiels* (FP), c'est-à-dire les individus dont la langue maternelle est voisine du français, tels que les hispanophones et les lusophones de l'Amérique latine, indépendamment de leur niveau de maîtrise (elle peut être nulle) de la langue de Molière, et les *francotropes actuels* (FA), ceux qui du groupe des francotropes potentiels sont en mesure de converser en français. Le francotrope actuel est donc un « locuteur de français », on pourrait même dire un *francophone* à part entière sur le plan linguistique, mais issu d'un milieu d'origine où le français n'est pas la langue de tous les jours, tout au plus une langue étrangère. Il fait partie, par le fait même, des immigrants francophones, à plus forte raison si l'acquisition de cette langue est prémigratoire.

L'intérêt de distinguer ces deux types de francotropes tient au processus d'intégration linguistique que nous tentons d'appréhender. En effet, le poids de la francotropie sur la francophonie canadienne, minoritaire ou non, dépend du « taux d'actualisation » des francotropes potentiels en francotropes actuels. Cette actualisation se veut donc une mesure de

la force d'attraction du français sur la population immigrante¹⁰. Cette distinction, avant tout méthodologique, suppose que le passage d'un état à un autre est loin d'être assuré et qu'il peut donc varier considérablement d'une communauté d'accueil à une autre. On sait cependant que ce passage est commun en contexte québécois où une proportion importante de francotropes (immigrants de langue romane ou originaires d'anciens territoires coloniaux français) opte pour la francisation (Bélanger, Lachapelle et Sabourin, 2011a; Bélanger, Lachapelle et Sabourin, 2011b)¹¹, alors qu'il l'est beaucoup moins, comme nous le verrons ci-dessous, dans les CFSM.

Il n'existe pas de variables statistiques permettant de saisir directement la francotropie; seule une variable « construite » à partir des indicateurs linguistiques disponibles peut permettre de s'en faire une idée. Les indicateurs que nous utilisons proviennent tous du recensement canadien, ce sont les variables de *lieu de naissance*, de *langue maternelle* et de *première langue officielle parlée* (PLOP). La variable de lieu de naissance permet d'isoler les immigrants venant des pays de l'Amérique latine. La langue maternelle sert à distinguer les immigrants latino-américains dont le français est la langue maternelle, condition qui fait de ces personnes des « francotropes actuels de naissance », un malencontreux oxymore pour un concept qui suppose un « mouvement d'attraction », et donc, une position initiale externe à la sphère linguistique française. Les *francotropes potentiels* sont donc dans cette étude des immigrants latino-américains dont le français n'est pas la langue maternelle, soit la très grande majorité, il va sans dire. Les *francotropes actuels*, quant à eux, constituent un sous-groupe parmi les *francotropes potentiels*, soit ceux qui ont déclaré le français comme *première langue officielle parlée* (PLOP)¹².

¹⁰ Les données statistiques disponibles ne permettent pas de préciser le moment exact de la transition (pré ou postmigratoire); dans certains cas, elle pourrait même s'être faite bien avant la mise en œuvre du projet migratoire, ou même avant l'âge adulte des personnes concernées.

¹¹ La distinction entre francotropes « potentiels » et « actuels » pourrait paraître futile dans le contexte québécois. Néanmoins, il n'est pas dit qu'une telle distinction ne pourrait pas être éventuellement utile pour évaluer la situation linguistique québécoise; le rapport des langues dominantes (anglais-français) n'est pas immuable dans le temps et la francotropie, loin d'être innée (Paillé, 2011 : 12), est le résultat d'un contexte linguistique particulier. L'anglicisation des italophones (francotropes potentiels) de deuxième génération dans les années 1960 – élément déclencheur pour plusieurs de la « crise de Saint-Léonard » à la source de la politique linguistique de la province (Bondol, 2008 : 109; Castonguay, 1994 : 127) – en constitue d'ailleurs un rappel probant (Castonguay, 1992 : 105).

¹² Nous considérons ici les personnes ayant déclaré le français uniquement et ceux ayant

Portrait de la francophonie immigrante

Avant d'aborder explicitement la francotropie latino-américaine au Canada, il est utile d'offrir un portrait de la « francophonie » immigrante dans un premier temps, dans le but de mieux saisir les liens pouvant ou non exister entre ces deux réalités semblables, mais distinctes.

Le tableau 1, tiré des données publiques d'IRCC, permet d'apprécier le poids et la répartition des immigrants d'expression française¹³ au Canada pour l'année 2017. Il donne un aperçu saisissant de l'attraction très contrastée qu'exercent les provinces sur les immigrants d'expression française. Le constat le plus marquant tient au poids gravitationnel démesuré du Québec, là où habitent plus de huit résidents permanents d'expression française sur dix. Cette proportion est énorme, surtout si l'on considère que le Québec n'a reçu dans la même année que 19 % des immigrants – toutes langues confondues – admis au pays. En matière de disproportion, pourtant, le Canada hors Québec (CHQ) n'est pas en reste puisque près de huit immigrants d'expression française sur dix résidaient soit en Ontario (55 %), en Alberta (13 %) ou en Colombie-Britannique (11 %); les provinces de l'Atlantique et les deux autres provinces des Prairies ne recevaient pour leur part que des effectifs réduits, en deçà de 500 personnes. Si la répartition des effectifs bilingues officiels (« connaissance du français et de l'anglais ») apparaît moins concentrée dans le Canada hors Québec, on remarque en contrepartie que les effectifs sont partout plus faibles que ceux des immigrants ayant le français comme seule langue officielle connue, leur poids relatif dans la population des immigrants d'expression française ne dépassant pas les 45 % (Saskatchewan).

déclaré « français et anglais ». Statistique Canada mesure les minorités linguistiques en n'additionnant que la moitié seulement des personnes dont la PLOP est « français et anglais », répartissant ainsi les individus de part et d'autre de la dualité linguistique officielle. L'approche de Statistique Canada a l'avantage de diminuer le poids des immigrants PLOP anglais-français, lesquels partageraient plusieurs caractéristiques et comportements propres aux immigrants non francophones (Houle, Pereira et Corbeil, 2014 : 116-117). La répartition des deux groupes de francotropes latino-américains est d'ailleurs différente : les Latino-Américains ayant le français comme seule langue officielle se trouvent davantage concentrés au Québec; l'autre groupe est plus dispersé. Notre approche a toutefois l'avantage d'augmenter les effectifs avec lesquels nous travaillons, ceux-ci étant plutôt minces dans certaines CFSM. Autant que faire se peut, nous prendrons soin de signifier les comportements distincts entre les PLOP français et les PLOP français-anglais.

¹³ Il s'agit de la connaissance du français et non de la langue maternelle. Les données d'IRCC ne précisent toutefois pas si la connaissance des langues officielles est évaluée lors de la demande de résidence permanente ou lors de l'admission des immigrants.

Tableau 1
Répartition des immigrants d'expression française (résidents permanents)
selon la province de résidence et la connaissance du français, 2017

Province	Français uniquement			Français et anglais			Total français		
	Eff.	F % (Can.)	F % (CHQ)	Eff.	F % (Can.)	F % (CHQ)	Eff.	F % (Can.)	F % (CHQ)
Canada	23 423	100,0 %		2 822	100,0 %		26 245	100,0 %	
<i>Québec</i>	19 268	82,3 %		2 109	74,7 %		21 377	81,5 %	
<i>Canada hors Québec (CHQ)</i>	4 155	17,7 %	100,0 %	713	25,3 %	100,0 %	4 868	18,5 %	100,0 %
Nouvelle-Écosse	52		1,3 %	6		0,8 %	58		1,2 %
Nouveau-Brunswick	333		8,0 %	13		1,8 %	346		7,1 %
Autres provinces de l'Atlantique ¹	43		1,0 %	8		1,1 %	51		1,0 %
Ontario	2 389		57,5 %	302		42,4 %	2 691		55,3 %
Manitoba	261		6,3 %	92		12,9 %	353		7,3 %
Saskatchewan	91		2,2 %	75		10,5 %	166		3,4 %
Alberta	507		12,2 %	136		19,1 %	643		13,2 %
Colombie-Britannique	456		11,0 %	77		10,8 %	533		10,9 %

¹ Terre-Neuve-et-Labrador et Île-du-Prince-Édouard

Source : *Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC)*, 2017.

Le tableau 2 permet d'évaluer la mobilité (migrations interprovinciales) des immigrants d'expression française arrivés au pays entre 2011 à 2016 et, par le fait même, la capacité de rétention de ces immigrants pour chacune des provinces. D'emblée, ce que l'on remarque, c'est l'importance de l'Ontario, du Québec et de l'Alberta comme lieux d'accueil de la « deuxième chance » auprès de ces immigrants, puisque 87 % des migrants interprovinciaux s'installent à demeure dans ces trois provinces. L'Ontario se démarque toutefois de ce groupe sélect, attirant plus d'un migrant interprovincial sur trois. Cela n'a rien d'étonnant considérant que 60 %

des migrations interprovinciales se font entre des provinces voisines et que le Québec, c'est indéniable, a reçu, au cours de cette période, 85 % des immigrants d'expression française arrivés au pays; il n'y a pas moins de six migrants sur dix ayant quitté le Québec qui s'installeront chez le voisin ontarien, à Toronto ou à Ottawa dans la plupart des cas. Les deux autres provinces des Prairies (Manitoba et Saskatchewan) ainsi que les provinces de l'Atlantique font figure de parent pauvre. Non seulement ces provinces ne profitent-elles pas d'un degré d'attraction initial qui puisse rivaliser avec les trois premières, lesquelles accueillent 96 % des nouveaux arrivants, mais elles ne bénéficient pas non plus de ce qu'on pourrait appeler ici une forme d'attraction « différée » par voie de migrations secondaires.

Le portrait des migrants interprovinciaux « sortants » est néanmoins très différent et influence grandement le bilan migratoire des provinces. À ce titre, ce sont l'Alberta et l'Ontario qui affichent les meilleurs bilans migratoires, recevant davantage de migrants des autres provinces qu'elles n'en cèdent. La taille réduite des effectifs dans les provinces maritimes rend les bilans (plus souvent positifs) peu significatifs à l'analyse. Ce qui est toutefois frappant, c'est l'importance des départs en provenance du Québec, la province accusant un bilan migratoire négatif, de loin l'« exode » le plus marqué, signe d'un problème de rétention en termes absolus.

Pourtant, le Québec peut se permettre de jouer ici le « mauvais élève », puisque ce solde migratoire négatif n'a que très peu d'effets en réalité sur le taux de rétention, un rapport ici gonflé par le poids gravitationnel disproportionné qu'exerce la province auprès des immigrants d'expression française qui arrivent au pays. Il en va tout autrement ailleurs, tout particulièrement dans l'Atlantique (où les effectifs d'IEF restent modestes) ou au Manitoba, provinces où les taux de rétention sont généralement plus bas. Cette réalité affecte même des provinces qui, comme Terre-Neuve-et-Labrador, la Nouvelle-Écosse et, dans une certaine mesure, la Colombie-Britannique, affichent des bilans migratoires interprovinciaux positifs.

Tableau 2
Migrations externes et interprovinciales lors des cinq dernières années pour les immigrants d'expression française¹ arrivés au pays entre 2011 et 2016

Province	Migrants inter-provinciaux (entrées)		Migrants inter-provinciaux (sorties)		Solde migratoire (interprovincial)	Migrants externes		Taux de rétention ²
	Eff.	F %	Eff.	F %	Eff.	Eff.	F %	
Terre-Neuve-et-Labrador	40	1,4 %	10	0,4 %	30	85	0,1 %	88,2 %
Île-du-Prince-Édouard	0	0,0 %	30	1,1 %	-30	70	0,1 %	57,1 %
Nouvelle-Écosse	50	1,7 %	30	1,1 %	20	240	0,2 %	87,5 %
Nouveau-Brunswick	10	0,3 %	165	5,8 %	-155	920	0,7 %	82,1 %
Québec	755	26,1 %	1 535	53,9 %	-780	108 300	83,8 %	98,6 %
Ontario	1 080	37,3 %	750	26,3 %	330	12 295	9,5 %	93,9 %
Manitoba	35	1,2 %	120	4,2 %	-85	1 265	1,0 %	90,5 %
Saskatchewan	35	1,2 %	35	1,2 %	0	645	0,5 %	94,6 %
Alberta	685	23,7 %	70	2,5 %	615	4 065	3,1 %	98,3 %
Colombie-Britannique	205	7,1 %	105	3,7 %	100	1 425	1,1 %	92,6 %

¹ Selon la première langue officielle parlée : « français » ou « français et anglais ».

² Différence entre « migrants externes » et « migrants interprovinciaux sortants », divisée par « migrants externes ».

Source : Statistique Canada, Recensement de 2016.

On note donc, d'une manière générale, que l'analyse de la rétention dépend grandement de l'attraction initiale et continue des nouveaux arrivants. Or, il existe de grands écarts d'attraction au pays, soit la présence d'un fossé qui se dresse entre les provinces « qui réussissent » (Québec, Ontario et Alberta) et les autres; seule la Colombie-Britannique, source non négligeable d'immigrants internationaux et de migrants interprovinciaux, arrive à nager entre deux eaux. Ce fossé devient un véritable océan de différences lorsqu'on compare le Québec et le Canada hors Québec, la province francophone s'imposant comme un gigantesque siphon migratoire en raison de sa presque suprématie en matière d'accueil des nouveaux arrivants d'expression française.

Portrait de la francotropie latino-américaine au Canada

Lorsqu'on analyse les données du recensement de 2016, on remarque que la répartition à l'échelle canadienne des francotropes latino-américains diffère grandement selon qu'il s'agit de francotropes potentiels ou de francotropes actuels. Le Québec est le lieu de résidence de 22,8 % des francotropes potentiels nés en Amérique latine¹⁴, soit une proportion en phase avec le poids de la population totale du Québec dans l'ensemble canadien (23,2 %). En d'autres termes, rien n'indique pour cette population que le Québec constitue un lieu d'accueil privilégié au pays¹⁵. Il en va cependant tout autrement des populations de francotropes actuels venant de l'Amérique latine. Leur répartition est beaucoup plus fidèle à celle des immigrants d'expression française présentée au tableau 1 à partir des données de l'IRCC. Dans ce cas, le Québec accapare une part importante, plus de 88 % dans les faits, de cette population. Il s'agit d'une proportion plus élevée que celle des immigrants d'expression française. C'est donc que le Québec exerce une force d'attraction encore supérieure, bien que comparable, sur les francotropes actuels latino-américains que sur les immigrants francophones en général.

Le tableau 3 offre un portrait un peu plus détaillé par province, mais surtout différencié selon les francotropes de PLOP français et de PLOP bilingue. La « suprématie » du Québec en matière d'attraction pourrait être difficilement plus éloquent que dans le cas des immigrants dont le français est l'unique langue officielle parlée, la presque totalité d'entre eux (environ 97 %) résidant dans la province francophone. La moitié de ceux qui se trouvent hors Québec réside dans la province voisine, soit l'Ontario. Aucune autre province n'affiche des effectifs de plus de 500 personnes. Il s'agit d'une disproportion plus marquée encore que celle observée au tableau 1 pour les immigrants d'expression française. En revanche, la répartition des francotropes actuels ayant déclaré les deux langues officielles comme PLOP est un peu plus contrastée et s'apparente beaucoup à ce que l'on pouvait observer chez les immigrants d'expression française. Toutefois, les disproportions restent dominantes; celle entre le Québec et le Canada hors Québec, déjà marquée, augmente, bien que très légèrement, soit 77 % au lieu de 75 %; la répartition des immigrants dans le Canada hors Québec

¹⁴ Cette proportion est de 23,3 % pour les immigrants de l'Amérique latine dans leur ensemble, c'est-à-dire en incluant ceux dont le français est la langue maternelle.

¹⁵ La situation peut être très différente lorsqu'on analyse le comportement migratoire par pays, certains d'entre eux témoignant d'une préférence marquée pour le Québec comme terre d'accueil (Rivard, 2016 : 68-70).

apparaît elle aussi très concentrée, 95 % des PLOP français et anglais vivant dans trois provinces, soit l'Ontario (61 % de tous ces francotropes), l'Alberta et la Colombie-Britannique.

Tableau 3
Répartition des francotropes actuels d'Amérique latine¹
selon la province et la première langue officielle parlée, 2016

Province	Français uniquement			Français et anglais			Total français		
	Eff.	F % (Can.)	F % (CHQ)	Eff.	F % (Can.)	F % (CHQ)	Eff.	F % (Can.)	F % (CHQ)
Canada	48 340	100,0 %		34 675	100,0 %		83 015	100,0 %	
<i>Québec</i>	46 785	96,8 %		26 525	76,5 %		73 310	88,3 %	
<i>Canada hors Québec (CHQ)</i>	1 555	3,2 %	100,0 %	8 150	23,5 %	100,0 %	9 705	11,7 %	100,0 %
Terre-Neuve-et-Labrador	0		0,0 %	20		0,2 %	20		0,2 %
Île-du-Prince-Édouard	0		0,0 %	10		0,1 %	10		0,1 %
Nouvelle-Écosse	20		1,3 %	60		0,7 %	80		0,8 %
Nouveau-Brunswick	55		3,5 %	50		0,6 %	105		1,1 %
Ontario	785		50,5 %	4 950		60,7 %	5 735		59,1 %
Manitoba	10		0,6 %	155		1,9 %	165		1,7 %
Saskatchewan	20		1,3 %	75		0,9 %	95		1,0 %
Alberta	430		27,7 %	1 575		19,3 %	2 005		20,7 %
Colombie-Britannique	185		11,9 %	1 220		15,0 %	1 405		14,5 %

¹ Pour la population âgée de 15 ans et plus ayant travaillé depuis 2015.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2016.

Ce que suggèrent ces données générales, c'est que le taux d'actualisation de francotropes potentiels en francotropes actuels serait beaucoup plus considérable au Québec que partout ailleurs au Canada. Dans le but

d'illustrer ce fait, nous emploierons ici l'*indice de francotropie actuelle* (IFA), soit le rapport existant entre les FP et les FA. L'indice donne une valeur entre 0 et 1, où « 1 » indiquerait que tous les FP sont en fait des FA, alors qu'une valeur de « 0 » témoignerait de l'absence de tout francotrope actuel.

Le tableau 4 fait état de ces « taux d'actualisation » à l'échelle du pays. Il permet de confirmer l'écart considérable qui existe entre le Québec et le Canada hors Québec. Aucune province au Canada, outre le Québec, ne montre un taux supérieur à 7 %. Les provinces de l'Atlantique affichent les valeurs les plus élevées, suivies de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. C'est donc dire que l'essentiel des immigrants latino-américains du Canada hors Québec finit par intégrer l'anglosphère, même au Nouveau-Brunswick, seule province officiellement bilingue au pays.

Tableau 4
Répartition des francotropes (potentiels et actuels) latino-américains¹ et
indice de francotropie actuelle (IFA) selon la province, 2016

Province	Francotropes potentiels	Francotropes actuels	IFA
Canada	364 030	80 115	0,22
<i>Québec</i>	82 990	70 780	0,85
<i>Canada hors Québec (CHQ)</i>	281 040	9 335	0,03
Terre-Neuve-et-Labrador	345	20	0,06
Île-du-Prince-Édouard	200	10	0,05
Nouvelle-Écosse	1 380	80	0,06
Nouveau-Brunswick	885	65	0,07
Ontario	185 520	5 530	0,03
Manitoba	14 385	155	0,01
Saskatchewan	3 440	85	0,02
Alberta	42 470	1 985	0,05
Colombie-Britannique	32 190	1 350	0,04

¹ Pour la population âgée de 15 ans et plus ayant travaillé depuis 2015.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2016.

L'agrégation de ces données à l'échelle provinciale cache toutefois une partie de la réalité, une limitation à laquelle la carte qui suit (figure 1) tente de remédier. Sur cette carte reposant sur les données à l'échelle des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement, les cercles proportionnels rendent compte de la répartition de tous les francotropes actuels parmi les immigrants latino-américains (PLOP français et PLOP français et anglais). Le poids du Québec, et tout particulièrement celui de Montréal, confirme l'hégémonie de cette province en matière de recrutement de ces francotropes actuels.

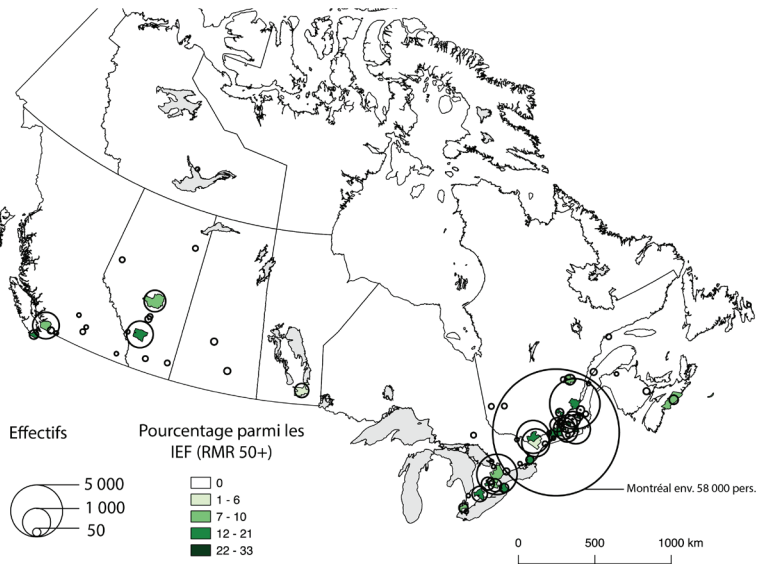


FIGURE 1 – Répartition des francotropes actuels latino-américains et leur poids relatif parmi les immigrants d'expression française selon les régions métropolitaines de recensement (RMR) et les agglomérations de recensement, 2016.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2016; © Étienne Rivard.

En revanche, et c'est là une donnée des plus intéressantes, le poids des francotropes actuels latino-américains parmi les immigrants d'expression française, lequel est représenté par le dégradé de couleur (pour les populations de 50 individus ou plus seulement), apparaît non négligeable à plusieurs endroits, et pas seulement au Québec. Les francotropes actuels latino-

américains représentent en moyenne 11 % des immigrants d'expression française dans l'ensemble des régions métropolitaines de recensement du Canada hors Québec. Certaines RMR font mieux que cette moyenne, telles que Kingston (13 %), Calgary (15 %), London (18 %) ou Red Deer (26 %). Ce que révèle cette donnée, c'est que les francotropes actuels de l'Amérique latine ont une influence notable sur la démographie linguistique des CFSM. Dans les faits, le poids des francotropes actuels latino-américains dans le groupe des immigrants d'expression française du Canada hors Québec est partout supérieur à celui que ces mêmes francotropes exercent parmi les immigrants d'Amérique latine dans leur ensemble.

Il semble que la répartition des francotropes actuels au pays soit assez intimement liée à la capacité de travailler en français. C'est ce que le tableau 5 tend à montrer. Lorsqu'on compare la répartition (fréquences relatives) des immigrants latino-américains ayant le français comme langue d'usage à la maison selon qu'ils travaillent en anglais ou en français, on constate alors combien les occasions de travailler en français semblent plutôt rares en dehors du Québec. Près d'un immigrant latino-américain francophone sur quatre qui travaille en anglais se trouve dans le Canada hors Québec, alors que cette proportion dépasse à peine le 1 % pour ceux qui travaillent en français. On ne peut pas ici discerner si c'est le fait d'attirer plus de francotropes actuels qui explique l'intégration dans l'espace public francophone québécois ou si ce sont les offres d'emploi en français qui incitent la francisation des francotropes potentiels. Un fait demeure toutefois, travailler en français à l'extérieur du Québec n'est pas chose commune pour ces immigrants francotropes de l'Amérique latine. Le Nouveau-Brunswick s'impose comme la seule exception au tableau puisqu'on y trouve deux fois plus de locuteurs de français d'origine qui travaillent en français que dans l'autre langue officielle. Néanmoins, les effectifs de la province sont modestes.

Le tableau 5 permet une autre observation d'intérêt. On remarque en effet des écarts importants dans la répartition de cette population de francotropes actuels avec celles des populations francophones non immigrantes (colonnes ÉPNI) et franco-immigrantes totales (colonnes ÉPIT). En d'autres termes, les francotropes actuels latino-américains qui travaillent en anglais sont plus susceptibles de vivre dans le Canada hors Québec que ne le sont les francophones non immigrants ou les immigrants francophones dans leur ensemble. Considérant que les deux mesures d'écarts donnent des valeurs assez rapprochées, on peut conclure que la répartition des non-immigrants et celle des immigrants totaux, sans être identiques, sont somme toute semblables, ce qui fait de la situation des francotropes latino-américains un cas à part. Effectivement, la donnée suggère que les francotropes actuels latino-américains qui travaillent en français sont plus susceptibles de choisir le Québec que ne le font les deux autres groupes (immigrants ou non) dont le français est la langue parlée le plus souvent à la maison.

Tableau 5
Répartition des immigrants latino-américains¹ dont le français est la
langue d'usage à la maison selon la province et la langue de travail, 2016

Province	Anglais au travail				Français au travail			
	Eff.	F %	ÉPN ³	ÉPIT ⁴	Eff.	F %	ÉPN ³	ÉPIT ⁴
Canada	2 000	100,0 %			15 260	100,0 %		
<i>Québec</i>	1 505	75,3 %	-15,6 %	-18,4 %	15 075	98,8 %	40,7 %	31,4 %
<i>Canada hors Québec (CHQ)</i>	495	24,8 %	15,6 %	18,4 %	185	1,2 %	-40,7 %	-31,4 %
Nouveau-Brunswick	20	1,0 %	-3,5 %	-0,1 %	45	0,3 %	-9,8 %	-1,7 %
Autres provinces de l'Atlantique ²	20	1,0 %	0,7 %	0,9 %	10	0,1 %	-1,4 %	-0,5 %
Ontario	275	13,8 %	9,9 %	9,8 %	115	0,8 %	-24,7 %	-22,0 %
Manitoba	30	1,5 %	1,3 %	1,2 %	0	0,0 %	-1,4 %	-1,1 %
Saskatchewan	10	0,5 %	0,5 %	0,4 %	0	0,0 %	-0,2 %	-0,3 %
Alberta	115	5,8 %	5,6 %	5,4 %	20	0,1 %	-1,9 %	-2,8 %
Colombie-Britannique	70	3,5 %	3,4 %	3,1 %	10	0,1 %	-1,1 %	-2,8 %

¹ Pour la population âgée de 15 ans et plus ayant travaillé depuis 2015, dont le « français » ou le « français ou [l']anglais » est la principale langue parlée à la maison.

² Terre-Neuve-et-Labrador, Île-du-Prince-Édouard et Nouvelle-Écosse.

³ Écart entre la fréquence des Latino-Américains et celle de la population non immigrante dont le français est la langue d'usage à la maison.

⁴ Écart entre la fréquence des Latino-Américains et celle de la population immigrante totale dont le français est la langue d'usage à la maison.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2016.

Or, le fait le plus intéressant, c'est que le poids relatif des francotropes actuels latino-américains qui travaillent en français (27,2 %) dans le Canada hors Québec est presque identique à celui des immigrants d'expression française

(27,4 %) ¹⁶. Ce n'est donc pas tant la capacité de travailler en français de ces FA qui est ici en jeu – puisqu'elle est comparable à celle des IEF –, mais la préférence marquée des FA latino-américains à s'établir au Québec.

Le potentiel francotrope et la vitalité des CFSM : promesses et défis

La question maintenant est de savoir en quoi ces portraits, celui de l'immigration francophone plus largement et celui des immigrants francotrope latino-américains plus spécifiquement, ont un lien avec le concept de vitalité dans les CFSM (Razafi et Traisnel, 2017 : 117 ; Landry, Gilbert et Forgues, 2005 : 9 ; Langlois et Gilbert, 2006). Il est déjà admis que l'immigration est devenue, au cours des deux dernières décennies, un enjeu crucial pour assurer la vitalité des communautés franco-minoritaires ¹⁷ :

[...] l'immigration est pensée comme une solution au déclin démographique des communautés francophones et comme profitable des points de vue économique et social. En cela, la problématique de l'immigration francophone en milieu minoritaire n'est pas différente du cas canadien en général. [...] les immigrants francophones sont perçus comme étant désirables parce qu'on suppose qu'ils vont contribuer à la « revitalisation », au « développement » et à l'« épanouissement » des communautés (Fourot, 2014 : 13).

La place de la francotropie dans le continuum intégratif en CFSM

L'apport de l'immigration à la vitalité des CFSM est généralement pensé selon un continuum d'étapes clés : recrutement/attraction, accueil, intégration, rétention (Fourot, 2016 : 35 ; Gallant, Roy et Belkhodja, 2007 : 82). Seule la réussite de ce continuum permettrait d'envisager un apport démographique nécessaire à la vitalité linguistique ou, du moins, de constituer un frein à la marginalisation démographique et donc, politique des CFSM.

À la lumière des données présentées dans la section précédente, force est de constater que si les francotrope peuvent constituer une source supplémentaire et souvent sous-estimée d'immigrants d'expression française,

¹⁶ À titre comparatif, presque la moitié (49 %) de tous les non-immigrants francophones du Canada hors Québec travaille en français.

¹⁷ Ce discours plutôt « instrumental » de l'immigration n'est pas l'apanage des seules CFSM. Il est au cœur des politiques migratoires de l'État fédéral depuis plusieurs décennies, où l'immigration est présentée « comme une contribution économique et sociale au pays, créant ainsi un climat social propice à l'intégration des nouveaux arrivants... » (Paquet, 2016 : 13).

ils ne permettent pas d'échapper pour autant aux nombreux défis qui se dressent à chaque étape du continuum migratoire. La réalisation des promesses de salut démographique que font miroiter les francotropes (et les immigrants d'expression française) est une course à obstacles.

En dépit du poids relatif non négligeable que représentent les francotropes actuels d'Amérique latine à l'intérieur du groupe des immigrants d'expression française dans le Canada hors Québec, on ne peut pour autant taire le poids démesuré du Québec en matière d'attraction de ces francotropes. Ce déséquilibre fait d'ailleurs écho à celui de la population des immigrants d'expression française, une « ressource » limitée et très inégalement répartie à l'échelle du pays. En revanche, le recrutement des immigrants d'expression française et celui des francotropes diffèrent sur un point important ; alors que le Québec s'impose comme le plus grand joueur sur le « marché » de ces immigrants au Canada (Traisnel *et al.*, 2020 : 23; Fourot, 2014 : 20), il profite d'un monopole quasi exclusif en ce qui a trait au recrutement des francotropes, à tout le moins ceux en provenance d'Amérique latine. Cela s'explique par le fait que ces francotropes passent pour l'instant largement sous le radar des politiques et des pratiques de recrutement dans les CFSM, le Québec étant la seule province ayant un plan tant soit peu développé pour ce type d'immigrants. En d'autres mots, les francotropes actuels latino-américains qui se trouvent à gonfler les rangs des immigrants d'expression française dans les CFSM seraient un peu comme des cadeaux tombés du ciel.

La situation des francotropes s'annonce moins singulière en matière de rétention, puisque qu'il n'est pas rare que les immigrants de toutes origines, ayant souvent parcouru des milliers de kilomètres pour venir au Canada, changent de lieu de résidence dans les premières années afin d'augmenter leur chance d'intégration économique et socioculturelle (Houle, Pereira et Corbeil, 2014 : 49; Traisnel *et al.*, 2020 : 136)¹⁸. En fait, les migrations interprovinciales de ces populations de nouveaux arrivants ne font, dans une certaine manière, que refléter les dynamiques spatiales que dessinent les migrants qui arrivent au Canada. Les clivages entre les régions « attractives » et les autres se creusent (Farmer et da Silva, 2012 : 14), et ce, en dépit des efforts consentis partout au pays ces dernières décennies pour favoriser la régionalisation de l'immigration. C'est ainsi que certaines régions du Canada, comme celle de l'Atlantique, se retrouvent avec des défis de rétention accrus, tant pour les immigrants francophones que pour

¹⁸ En disant cela, nous sommes conscients que la rétention n'est pas seulement géographique (absence de migration), mais qu'elle est aussi « linguistique », c'est-à-dire qu'elle traduit la capacité des CFSM à empêcher le transfert linguistique des immigrants d'expression française vers l'anglais (Fourot, 2016 : 41).

les autres immigrants (Sall, 2019 : 279; Traisnel *et al.*, 2020 : 11). De surcroît, l'expression « migrations interprovinciales » est trompeuse, puisque la plupart des migrants ciblent moins une « nouvelle province » que les grands centres urbains du pays (Sall, 2019 : 287) et qu'ils participent ainsi à un irrésistible mouvement de métropolisation de l'immigration¹⁹. C'est ainsi que des villes comme Ottawa, Calgary et Edmonton se trouvent en tête d'un peloton qui comprend d'autres villes régionales comme Québec, Halifax, Victoria ou Winnipeg; elles sont cependant largement distancées par un groupe de tête composé de Toronto, de Montréal et de Vancouver, soit les principales métropoles canadiennes (Sall, 2019 : 279; Sall *et al.*, 2021 : 108). À ces dynamiques de fond en matière de rétention s'ajoutent des défis d'intégration plus spécifiques aux CFSM. De manière générale, ces communautés font face à des problèmes structurels découlant notamment de ce que Leyla Sall, s'inspirant de Raffaele Iacovino et de Rémi Léger (2011 : 106-107), nomme l'« incomplétude institutionnelle » (Sall, 2019 : 281-284). Cette incomplétude se manifeste notamment dans les obstacles qui se dressent devant l'immigrant en recherche d'un emploi en français, un marché limité et souvent saturé parce qu'il est déjà occupé par les non-immigrants (2019 : 282). L'incomplétude institutionnelle n'est toutefois pas simplement « économique » aux yeux de Sall et de ses collaborateurs (2021), lesquels soulèvent au passage les questions de désagrégation communautaire inhérentes à l'intégration de la diversité immigrante. Les auteurs parlent avec justesse d'une véritable *aporie* (2021 : 95). Il est peu probable que nos réflexions sur l'apport potentiel des francotrope à la vitalité des CFSM puissent résoudre à elles seules les enjeux d'intégration dans les CFSM tels qu'ils sont soulevés dans les études sur le sujet.

Le « déséquencage » (partiel) du continuum francotrope

Ce que cette exploration du potentiel francotrope permet, toutefois, c'est une révision subtile du continuum *recrutement (attraction) / accueil (intégration) / rétention*. L'analyse de la francotropie permet en effet de dépasser la linéarité apparente de ce continuum, lequel témoigne davantage d'une vision bureaucratique de l'immigration que de la diversité et de la spécificité des parcours migratoires (Fourot, 2016 : 41; Deschênes-Thériault et Traisnel, 2020 : 13). La rétention, en guise d'exemple, est davantage que l'étape ultime du processus migratoire ou une mesure de « réussite » des

¹⁹ La métropolisation est, faut-il le préciser, un phénomène qui affecte également les populations non immigrantes (Polèse et Shearmur, 2002; Collin, Robertson et Charron, 2007).

mécanismes de recrutement et d'intégration ; elle est une réalité transversale et omniprésente (Fourot, 2016 : 41). Le portrait statistique qu'on a dressé dans la section précédente permet d'aller plus loin encore en ce qu'il suggère plutôt l'entrecroisement constant, dans le parcours migratoire, des processus de recrutement, d'intégration et de rétention. S'il est naturel de voir le recrutement comme une étape préalable, il reste que toute entreprise de recrutement est vouée à l'échec si elle ne s'accompagne pas de mesures concrètes – et pensées en amont – visant à optimiser l'intégration et la rétention des immigrants potentiels ainsi courtisés.

C'est bien pourquoi les efforts de recrutement des CFSM sont tout logiquement centrés sur les populations immigrantes dont le français est la langue du quotidien, car ces populations font miroiter, non sans raison, une intégration plus rapide et efficiente. On peut aussi trouver dans cette logique les raisons de la quasi-indifférence témoignée aux francotropes potentiels, la francisation de ceux-ci s'annonçant comme un investissement d'autant plus coûteux qu'il ne garantit pas, du moins pas autant qu'au Québec, l'intégration de ces immigrants dans la francosphère minoritaire. Pourtant, il n'est pas dit que les immigrants eux-mêmes soient étrangers ou totalement antipathiques à l'idée de la francisation. Dans leur analyse de la proposition pédagogique au cœur de la formation langagière des immigrants en contexte francophone minoritaire, Le Thiec et ses collaborateurs soulignent plusieurs motivations qui peuvent inciter les immigrants à apprendre le français, telles que l'attrait de la vie communautaire francophone, le désir d'inscrire leurs enfants dans le système scolaire francophone ou l'accès à des postes bilingues dans la fonction publique fédérale ou provinciale (2018 : 126).

Il reste que la réalité du marché de l'emploi peut expliquer le niveau d'engagement différent entre le Québec et les CFSM envers les francotropes potentiels. Le Québec a beau jeu d'investir dans la francisation de cette population, puisqu'il existe un bassin convenable d'emplois francophones pour les accueillir. La situation est bien différente dans les communautés franco-minoritaires ; non seulement l'offre de postes en français y est-elle très inférieure à celle des emplois en anglais (Sall, 2019 : 281), mais en plus, une part importante des emplois en français exige également une connaissance fonctionnelle de l'anglais (2019 : 282; De Moissac *et al.*, 2014 : 35; Gallant, Roy et Belkhodja, 2007 : 90). Cette situation constitue déjà une difficulté pour les immigrants d'expression française et l'une des raisons pour lesquelles les CFSM ont du mal à tirer leur épingle du jeu en matière d'attraction auprès de ces populations (Fourot, 2016 : 36). Il est donc probable qu'un nouvel arrivant latino-américain qui ne maîtrise ni l'une ni l'autre des langues officielles à son arrivée au pays soit porté à

privilégier d'abord l'apprentissage de l'anglais (Houle, Pereira et Corbeil, 2014). Dans un tel cas, on voit mal comment une CFSM pourrait tirer profit de ses investissements en francisation en ciblant une telle population.

Néanmoins, les disproportions spatiales en matière d'offres de travail en français – toutes à l'avantage du Québec – ne sauraient expliquer pourquoi les francotropes actuels de l'Amérique latine qui travaillent en français sont proportionnellement moins nombreux à vivre dans les CFSM que ne le sont les immigrants d'expression française en général (revoir le tableau 5). Il y a sans doute plusieurs facteurs (ponctuels ou structurels) qui peuvent expliquer cette particularité, notamment le fait que les immigrants francotropes eux-mêmes ne sont peut-être pas au courant qu'il est possible de vivre en français à l'extérieur du Québec²⁰. L'indifférence relative (décrite en première partie) des CFSM quant au potentiel francotrope pourrait être un autre facteur explicatif. Ce facteur reste cependant à être mesuré scientifiquement, mais on peut dès lors émettre l'hypothèse que si les francotropes échappent aux stratégies de recrutement des CFSM, il en va de même des mesures d'intégration qu'elles mettent en place. Cela renforce l'idée que les processus de recrutement et d'intégration sont plus souvent engagés simultanément, que l'intégration n'est pas seulement une étape ultérieure au recrutement.

Cette simultanéité est d'ailleurs au cœur de la politique de recrutement du Québec en Amérique latine et ce qui assure le succès de la province en ce domaine. Encore faut-il préciser que la stratégie québécoise ne se résume pas à assurer une présence dans les pays de l'Amérique latine et à faire la promotion de la province comme terre d'accueil, notamment par le biais de ses bureaux d'immigration à Mexico ou à São Paulo (Oliveira et Kulaitis, 2014 : 29). Elle consiste également à fournir à d'éventuels candidats à l'immigration de précieux outils pour préparer leur intégration très tôt dans leur parcours migratoire, soit avant même leur installation (temporaire ou permanente) au pays. Depuis 2003, le gouvernement québécois multiplie

²⁰ On sait en fait bien peu de chose sur les représentations que les candidats à l'immigration se font de leur futur pays d'accueil et le rôle de ces représentations dans les dynamiques d'intégration des immigrants en CFSM, et cela en dépit de l'importance que les attentes des immigrants peuvent avoir sur leur capacité d'intégration au milieu d'accueil (Véronis et Huot, 2019 : 122). À ce titre, il est probable que les CFSM souffrent d'un déficit de (re)connaissance aux yeux de l'immigration francotrope. C'est assurément le cas au Brésil où les représentations de la francosphère sont surtout centrées sur l'Europe continentale ou la France, ce qu'un certain nombre d'indicateurs statistiques et institutionnels viennent confirmer (Montoya, 2017; Rivard, 2018 : 110-112). Le fait que le Québec soit, comme nous l'avons expliqué dans la première partie de ce texte, presque fin seul sur le terrain latino-américain pourrait avoir pour effet de renforcer l'absence des CFSM dans l'imaginaire des candidats à l'immigration.

les ententes formelles avec des institutions locales (le plus souvent des Alliances françaises) en Amérique latine (tout particulièrement au Brésil, pays le plus peuplé de la région) pour la tenue de tests de connaissance du français spécifiques à la province. En échange de matériel didactique – des guides, des monographies ou des manuels scolaires –, ces institutions locales prennent la responsabilité de la francisation et de l'évaluation des acquis langagiers d'immigrants potentiels. Or, ces cours de francisation, contrairement à ceux offerts aux nouveaux arrivants résidant au Québec, sont entièrement assumés par les candidats à l'immigration (Rivard, 2016 : 67-68). Les données disponibles ne nous permettent pas d'évaluer les résultats de cette méthode de recrutement et de « francisation en amont », mais on peut penser que les économies réalisées sont considérables et que le Québec tire un bon retour sur investissement. Rien ne dit que les CFSM ne pourraient pas, elles aussi, profiter d'une stratégie prémigratoire similaire à celle mise sur pied par le gouvernement du Québec.

Conclusion

Le concept de francotropie est utile pour mieux comprendre les subtilités de l'espace francophone des Amériques, là où tous ne « naissent pas ou ne vivent pas en français » (OIF, 2019 : 88). Il participe à l'appréhension de la diversité des rapports à la langue française qui caractérise la francophonie continentale. La francotropie, cette *francophonie latente*, constitue un riche bassin de locuteurs francophones potentiels et une source d'immigrants précieuse à même de soutenir la vitalité démographique des communautés d'accueil au pays. Le Québec est actif depuis déjà quelques décennies dans ce domaine, et ses efforts en ce sens ne cessent de croître. En revanche, la francotropie reste une notion négligée dans les CFSM qui, il faut bien l'avouer, sont déjà aux prises avec des défis importants en matière d'attraction, d'accueil et de rétention des nouveaux arrivants francophones. Ces défis, semble-t-il, masquent la perspective de l'apport potentiel des francotropes à ces communautés.

Et pourtant, cette francotropie représente une solution alternative et complémentaire à la vitalité démographique des communautés francophones minoritaires. Parmi tous les indicateurs statistiques présentés dans le portrait démographique de la deuxième partie de l'article, certains pointent sans contredit dans cette direction. D'abord, la ressource « première », les *francotropes potentiels*, se trouve déjà sur place et dans des proportions qui, contrairement à ce que l'on observe pour les immigrants d'expression française, ne favorisent pas essentiellement le Québec. Ensuite, les francotropes ayant le français comme première langue officielle parlée

représentent un poids non négligeable parmi les immigrants d'expression française dans plusieurs régions métropolitaines de recensement du Canada hors Québec; il ne s'agit encore que des seuls Latino-Américains, une partie seulement des francotropes. En fait, la différence entre les CFSM et le Québec tient avant tout à la capacité d'exploitation du plein potentiel francotrope. Certes, cette capacité est en bonne partie liée aux structures et au contexte : la francisation représente encore, pour plusieurs « allophones » arrivés au Québec, une voie royale vers l'intégration économique; on ne trouve rien de comparable dans les CFSM où l'anglais demeure la principale langue de travail. Il faut néanmoins rappeler que les efforts de francisation du Québec ne s'accompagnent pas uniquement de mesures en aval, telle l'offre de cours de français gratuits pour les immigrants, mais aussi d'une stratégie concrète de recrutement et de francisation ou, du moins, de mesures incitatives pour l'acquisition du français qui visent les francotropes de l'Amérique latine bien en amont de leur parcours migratoire, soit dès l'étape prémigratoire. Sur ce terrain, le Québec fait cavalier seul.

Loin de nous l'idée de considérer la francotropie comme la panacée à tous les problèmes d'attraction, d'accueil, d'intégration et de rétention des immigrants auxquels doivent faire face les communautés franco-minoritaires. Mais force est d'admettre que son potentiel mérite quelques considérations et une place accrue dans les discussions scientifiques et communautaires sur la vitalité des CFSM. Reconnaître ce potentiel est l'étape première en vue d'une révision possible des politiques et des stratégies de recrutement, d'intégration et de francisation mises en œuvre par les communautés franco-minoritaires.

BIBLIOGRAPHIE

- BÉLANGER, Alain, Réjean LACHAPPELLE et Patrick SABOURIN (2011a). « Une analyse des déterminants de la mobilité linguistique intergénérationnelle des immigrants allophones au Québec », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 40, n° 1, p. 113-138.
- BÉLANGER, Alain, Réjean LACHAPPELLE et Patrick SABOURIN (2011b). *Persistance et orientation linguistiques de divers groupes d'allophones au Québec*, Montréal, Office québécois de la langue française.

- BELKHODJA, Chedly (2008). « Immigration et diversité au sein des communautés francophones en situation minoritaire : introduction », *Canadian Issues = Thèmes canadiens* (printemps), p. 3-6.
- BEENSTOCK, Michael, Barry CHISWICK et Gaston L. REPETTO (2001). « The Effect of Linguistic Distance and Country of Origin on Immigrant Language Skills: Application to Israel », *International Migration*, vol. 39, n° 3, p. 33-60.
- BOILY, Frédéric, et Carol LÉONARD (2017). « Statut de la francophonie de l'Ouest canadien : d'une francopétie avortée à une francopétie contrariée », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 26, n° 1, p. 205-228.
- BONDOL, Jean-Claude (2008). « Pour renouveler et dynamiser la langue française au Québec », dans Marie-Christine Weidmann Koop (dir.), *Le Québec à l'aube du nouveau millénaire*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 117-128.
- BOURBEAU, Robert, Norbert ROBITAILLE et Marilyn AMOREVIETA-GENTIL (2011). *Les composantes de la dynamique démolinguistique régionale au Québec (1996-2006)*, Québec, Office québécois de la langue française.
- BRUMME, Jenny (1998). « La francophonie vue à partir de l'immigration : le comportement linguistique des immigrants lusophones du Québec », dans Ingo Kolboom, Maria Lieber et Edward Reichel (dir.), *Le Québec : société et cultures : les enjeux d'une francophonie lointaine*, Dresde, Dresden University Press, p. 229-246.
- CALLIE, Mady (2007). « Les élèves allophones dans les programmes de français seconde langue officielle : revue de la littérature », *The Canadian Modern Language Review = La Revue canadienne des langues vivantes*, vol. 63, n° 5, p. 761-799.
- CANADA. IMMIGRATION, RÉFUGIÉS, CITOYENNETÉ (2010). Évaluation du programme « *Language Instruction for Newcomers to Canada* » (LINC), Division de l'évaluation.
- CANADA. IMMIGRATION, RÉFUGIÉS, CITOYENNETÉ (2020). Évaluation des services de formation linguistique, Direction générale de la recherche et de l'évaluation.
- CARDINAL, Linda (2012). « L'avenir du français dans un Québec interculturel », dans Gérard Bouchard, Gabriella Battaini-Dracchi, Céline Saint-Pierre et al. (dir.), *L'interculturalisme : dialogue Québec-Europe*, Montréal, Actes du symposium international sur l'interculturalisme.

- CASTONGUAY, Charles (1992). « L'orientation linguistique des allophones à Montréal », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 21, n° 2, p. 95-118.
- CASTONGUAY, Charles (1994). *L'assimilation linguistique : mesure et évolution, 1971-1986*, Québec, Publications du Québec.
- CASTONGUAY, Charles (1997). « Évolution de l'assimilation linguistique au Québec et au Canada entre 1971 et 1991 », *Recherches sociographiques*, vol. 38, n° 3, p. 469-490.
- COLLIN, Jean-Pierre, Mélanie ROBERTSON et Mathieu CHARRON (2007). « Déploiement et recomposition de l'espace métropolitain au Canada : une analyse politique », dans Vincent Hoffmann-Martinot et Jefferey Sellers (dir.), *Politique et métropole : une comparaison internationale*, Paris, Éditions CNRS, p. 11-39.
- DE MOISSAC, Danielle, Sébastien SAVARD, Halimatou BA, Faïçal ZELLEMA, Josée BENOÎT, Florette GIASSEN et Marie DROLET (2014). *Le recrutement et la rétention des professionnels de la santé et des services sociaux bilingues en situation minoritaire*, Winnipeg, Université de Saint-Boniface.
- DESCHÊNES-THÉRIAULT, Guillaume, et Christophe TRAISNEL (2020). « L'enjeu de la rencontre entre les francophones "venus d'ailleurs" et les francophonies canadiennes : le cas de l'immigration francophone en Acadie de l'Atlantique », *Revue internationale des francophonies*, vol. 8, [En ligne], [<http://rifrancophonies.com/index.php?id=1201>] (consulté le 31 janvier 2023).
- DUMITRIU, Camélia, et Ignasi CAPDEVILA (2012). « L'entreprise multinationale à la croisée de la mondialisation et du management interculturel : comment relever le défi posé par la distance linguistique? », *Management & Avenir*, vol. 55, n° 5, p. 103-124.
- FARMER, Diane (2008). « L'immigration francophone en contexte minoritaire : entre la démographie et l'identité », dans Joseph Yvon Thériault, Anne Gilbert et Linda Cardinal (dir.), *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada*, Montréal, Éditions Fides, p. 121-159.
- FARMER, Diane, et Emanuel DA SILVA (2012). *Vitalité des milieux, vitalité des parcours : réflexions sur l'évolution de la recherche sur l'immigration francophone en milieu minoritaire*, Ottawa, Métropolis Canada.
- FOUROT, Aude-Claire (2014). *Typologie des capacités d'accueil des CFSM : analyse comparée de la Colombie-Britannique et du Manitoba*, Ottawa, IRCC.

- FOUROT, Aude-Claire (2016). « Redessiner les espaces francophones au présent : la prise en compte de l'immigration dans la recherche sur les francophonies minoritaires au Canada », *Politique et Sociétés*, vol. 35, n° 1, p. 25-48.
- GALLANT, Nicole (2010). « Communautés francophones en milieu minoritaire et immigrants : entre ouverture et inclusion », *Revue du Nouvel-Ontario*, n°s 35-36, p. 69-105.
- GALLANT, Nicole, Jean-Olivier ROY et Chedly BELKHODJA (2007). « L'immigration francophone en milieu minoritaire : portrait de quatre municipalités rurales », *Revue d'études des Cantons de l'Est*, n° 22-23, p. 79-98.
- GOBAT, Michel (2013). « The Invention of Latin America: A Transnational History of Anti-Imperialism, Democracy, and Race », *American Historical Review*, vol. 118, n° 5, p. 1345-1375.
- HOULE, René, Daniel PEREIRA et Jean-Pierre CORBEIL (2014). *Portrait statistique de la population immigrante de langue française à l'extérieur du Québec (1991 à 2011)*, Ottawa, IRCC.
- IACOVINO, Raffaele, et Rémi LÉGER (2013). « Francophone Minority Communities and Immigrant Integration in Canada: Rethinking the Normative Foundations », *Canadian Ethnic Studies = Études ethniques au Canada*, vol. 45, n°s 1-2, p. 95-114.
- JEZAK, Monika (2018-2019). « Politiques des langues, pratiques langagières et parcours d'intégration des immigrants adultes à la communauté francophone minoritaire d'Ottawa », *Francophonies d'Amérique* (automne-printemps), n°s 46-47, p. 97-125.
- LANDRY, Rodrigue (2005). *L'éducation : pierre angulaire de la revitalisation des communautés francophones et acadiennes*, Moncton, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.
- LANDRY, Rodrigue (2017). *Éducation postsecondaire bilingue et francophonie minoritaire*, Moncton, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.
- LANDRY, Rodrigue, Anne GILBERT et Éric FORGUES (2005). « La vitalité des communautés francophones du Canada : si destinée n'était pas synonyme de densité », *Francophonies d'Amérique* (automne), n° 20, p. 9-14.

- LANGLOIS, André, et Anne GILBERT (2006). « Typologie et vitalité des communautés francophones minoritaires au Canada », *Le Géographe canadien* = *The Canadian Geographer* (hiver), vol. 50, n° 4, p. 432-449.
- LE THIEC, Morgan, Monika JEZAK et Éliissa BEAULIEU (2018). « Niveaux de compétence linguistique canadiens et les outils connexes : une proposition pédagogique raisonnée en FLS pour immigrants adultes en contexte francophone minoritaire », *Revue canadienne de linguistique appliquée*, vol. 21, n° 1, p. 123-140.
- MARCOUX, Richard, et Laurent RICHARD (2018-2019). « Les dynamiques démographiques dans l'espace francophone face aux enjeux de l'immigration internationale de langue française au Québec et au Canada », *Francophonies d'Amérique* (automne-printemps), nos 46-47, p. 73-96.
- MCGUINNESS, Aims (2003). « Searching for "Latin America": Race and Sovereignty in the Americas in the 1850s », dans Nancy P. Appelbaum, Anne S. Macpherson et Karin Alejandra Rosemblatt (dir.), *Race and Nation in Modern Latin America*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, p. 87-107.
- MONTOYA, Victor (2017). « Enjeux géopolitiques du français au Brésil », *Synergies Brésil*, n° 12, p. 35-43.
- MULATRIS, Paulin, Marianne JACQUET et Gwenaëlle ANDRÉ (2018). « L'immigration francophone dans les Territoires et l'Ouest canadien : réalités et perspectives après 10 ans d'accueil et de services », *Alternative francophone*, vol. 2, n° 2, p. 9-28.
- OLIVEIRA, Márcio de, et Fernando KULAITIS (2014). « Au Québec et au Canada : l'immigré brésilien et le fait français, 1990-2012 », *Migrations Société*, vol. 155, n° 5, p. 29-46.
- ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE (OIF) (2019). *La langue française dans le monde*, Paris, Gallimard.
- PAILLÉ, Michel (2011). *Les caractéristiques linguistiques de la population du Québec : profil et tendances 1996-2006*, Montréal, Office québécois de la langue française.
- PAQUET, Mireille (2016). *La fédéralisation de l'immigration au Canada*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.

- POLÈSE, Mario, et Richard SHEARMUR (2002). *La périphérie face à l'économie du savoir : la dynamique spatiale de l'économie canadienne et l'avenir des régions non métropolitaines du Québec et des provinces de l'Atlantique*. Régions et économie du savoir, Montréal, Institut national de la recherche scientifique.
- RAZAFI, Elatiana, et Christophe TRAISNEL (2017). « Dire les minorités linguistiques en sciences sociales : les notions de “vitalité” et d’“allophone” dans les contextes canadien et français », *Mots. Les langages du politique*, n° 115, [En ligne], [<http://journals.openedition.org/mots/22888>] (consulté le 31 janvier 2023).
- RIVARD, Étienne, avec la collaboration de Renauld Gauvin, Carol J. Léonard, Chô Ly, Raymond Pelletier, Jean-Claude Redonnet, Kary Nohemy Rodrígues de Pacas et Lía Varela (2016). *Espace francophone des Amériques : portrait dynamique et géographique d'une francophonie plurielle*, Québec, Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone, coll. « Cahiers de l'ODSEF ».
- RIVARD, Étienne (2018). « Mouvence et appartenances : le Brésil et l'espace francophone des Amériques », dans José Carlos Chaves da Cunha, Eliane Gouvêa Lousada et Patrick Chardenet (dir.), *État des apprentissages et usages professionnels du français au Brésil – Estado das aprendizagens e usos profissionais do francês no Brasil*, São Paulo, Letraria, p. 103-120.
- SABOURIN, Patrick, et Alain BÉLANGER (2015a). « La dynamique des substitutions linguistiques au Canada », *Population*, vol. 70, n° 4, p. 771-803.
- SABOURIN, Patrick, et Alain BÉLANGER (2015b). « Microsimulation of Language Dynamics in a Multilingual Region with High Immigration », *International Journal of Microsimulation*, vol. 8, n° 1, p. 67-96.
- SALL, Leyla (2019). « Les politiques publiques d'immigration francophone en Acadie du Nouveau-Brunswick : entre incomplétude institutionnelle et succès symbolique », *Lien social et Politiques*, n° 83, p. 272-294.
- SALL, Leyla, Luisa VERONIS, Suzanne HUOT, Nathalie PIQUEMAL et Faïçal ZELLEMA (2021). « Immigration et francophonies minoritaires canadiennes : les apories de la cohésion sociale », *Francophonies d'Amérique* (printemps), n° 51, p. 87-115.

- TERMOTE, Marc (2014). « L'utilisation du français et de l'anglais dans l'espace privé et dans l'espace public montréalais : une tentative de synthèse », *Canadian Journal of Linguistics* = *Revue canadienne de linguistique*, vol. 59, n° 1, p. 25-52.
- TRAISNEL, Christophe, et Josée GUIGNARD NOËL (2017). *Immigration francophone en Acadie de l'Atlantique : cartographie des lieux de l'immigration*, Moncton, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.
- TRAISNEL, Christophe, Guillaume DESCHÊNES-THÉRIAULT, Dominique PÉPIN-FILION et Josée GUIGNARD NOËL (2020). *Attirer, accueillir et retenir : la promotion, le recrutement et la rétention des nouveaux arrivants francophones en Atlantique*, Moncton, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.
- VERONIS, Luisa, et Suzanne HUOT (2018-2019). « La pluralisation des espaces communautaires francophones en situation minoritaire : défis et opportunités pour l'intégration sociale et culturelle des immigrants », *Francophonies d'Amérique* (automne-printemps), n°s 46-47, p. 171-195.
- VERONIS, Luisa, et Suzanne HUOT (2019). « Imaginaires géographiques de la francophonie minoritaire canadienne chez des immigrants et des réfugiés d'expression française », *Diversité urbaine*, vol. 19, p. 115-137.
- VIOLETTE, Isabelle (2008). « Peut-on faire une sociolinguistique de l'immigration francophone? : réflexions autour des liens entre structures d'accueil et aménagement linguistique », *Canadian Issues* = *Thèmes canadiens* (printemps), p. 83-86.

Géographe social, culturel et historien, **Étienne RIVARD** est professeur agrégé au département des sciences humaines et sociales de l'Université de Saint-Boniface. Ses principaux domaines de recherche concernent les relations interculturelles, le métissage et les territorialités. Il mène des travaux gravitant autour de trois principaux champs complémentaires d'investigation : les études métisses, la francophonie des Amériques et l'inclusion des nouveaux arrivants au Canada en contexte franco-minoritaire. Il a notamment codirigé, avec Yves Frenette et Marc St-Hilaire, *La francophonie nord-américaine* (Presses de l'Université Laval, coll. « Atlas historique du Québec », 2012).

L'insécurité linguistique chez des locuteurs de français langue étrangère au Brésil : une étude exploratoire

Janaína Nazzari Gomes

Université d'Ottawa

Larissa Colombo Freisleben

Université fédérale du Rio Grande do Sul (Brésil)

Matheus Dorneles

Université fédérale du Rio Grande do Sul (Brésil)

Wesley de Marins Macedo

Université fédérale du Rio Grande do Sul (Brésil)

Résumé : De nature exploratoire, cet article investigate une dimension sociolinguistique souvent délaissée dans le domaine de la didactique du français langue étrangère : l'insécurité linguistique chez des locuteurs n'ayant pas le français comme langue maternelle. À partir du concept d'insécurité linguistique normative et d'un examen du contexte sociodiscursif entourant le français au Brésil, sont analysées des données issues du projet de conversation *Français d'occasion*. Cette analyse fournit des pistes pour déterminer les traits du sentiment d'insécurité en français au Brésil.

Abstract: *Developed as an exploratory research, this paper investigates a sociolinguistic feature frequently neglected in the Didactics of French as a Foreign Language field: the linguistic insecurity felt by speakers who do not have French as their mother tongue. Based on the concept of normative linguistic insecurity along with a sociodiscursive analysis of the presence of French in Brazil, we analyze the data collected from the conversation project Français d'occasion to stipulate the characteristics of linguistic insecurity in French within the country.*

Introduction

De caractère exploratoire¹, cet article a pour but de jeter une lumière sur une dimension sociolinguistique jusqu'à maintenant assez négligée dans le domaine du français langue étrangère (désormais, FLE) : l'insécurité linguistique. Ses objectifs sont ainsi tout à la fois modestes et inédits : d'une part, mettre en évidence le sentiment d'insécurité linguistique chez des locuteurs qui n'ont pas le français comme première langue; d'autre part, analyser la mise en mots de l'insécurité linguistique en français, au Brésil, à partir des données recueillies au sein du projet de conversation *Français d'occasion*². L'originalité de cette démarche réside, en plus, dans le public concerné, des locuteurs de français en général (y compris des enseignants et des apprenants, mais pas seulement), alors que les quelques recherches menées dans le domaine du FLE sur le phénomène tendent à privilégier notamment le public enseignant.

Plusieurs interrogations et quelques hypothèses de travail ont été soulevées à la suite de la collecte des données. À commencer par la remise en question de la possibilité même d'existence du sentiment d'insécurité linguistique chez des locuteurs qui n'ont pas le français comme langue maternelle. Or, est-ce possible de développer un tel sentiment lorsqu'une langue n'a ni de statut maternel pour le locuteur ni de statut officiel dans la sphère sociopolitique?

Au cas où l'on réponde affirmativement à cette première question, il conviendrait de se demander quels facteurs seraient responsables d'un tel sentiment en contexte de FLE, au Brésil. L'idéologie du standard, qui mène à une caractérisation du français comme langue pure et homogène et qui tend à mettre en valeur la variété franco-française (Arrighi et Boudreau, 2016; Beaudoin-Bégin, 2015; Gauvin, 2004; Moreau, 1996; Francard,

¹ Nous remercions sincèrement les deux évaluateurs/évaluatrices anonymes de notre texte. Leurs contributions méticuleuses et généreuses nous ont poussés à revoir certaines de nos prémisses, à mieux formuler nos interprétations et à préciser la présentation des données de cet article.

² Ce projet s'inscrit dans le cadre de la Politique universitaire d'actions ouvertes à la communauté de l'Université fédérale du Rio Grande do Sul. Étaient responsables du projet les professeurs de didactique du français Rosa Maria de Oliveira Graça et Sandra Dias Loguerio. Le projet a été conçu, organisé et animé par Larissa Colombo Freisleben, Nicole Tomaz do Amaral Ribeiro, Pauline Cardoso Lerina, Matheus Dorneles et Wesley de Marins Macedo, étudiants en lettres françaises à ladite université.

1993), contribuerait-elle à l'insécurité linguistique? S'y ajouterait-il en outre l'idéologie du locuteur natif (Joseph, 2017; Muni Toke, 2013)?

Des discussions concernant les effets de l'insécurité linguistique sur le processus d'apprentissage du français pourraient également avoir lieu. Si les causes de la peur de la prise de parole en FLE n'étaient pas seulement liées à l'anxiété linguistique³, aux transferts linguistiques et aux erreurs commises (Tarnaoui, 2018; Cáceres-Guerrero, 2017; Ethé, 2016; Bourray, 2016; Ventura, 2014; Cosereanu, 2010), mais aussi en raison de l'idéologie du standard et de celle du locuteur natif, quelles actions didactiques (Sensevy, 2011) pourraient être adoptées afin de contrer l'insécurité des locuteurs et des apprenants de FLE?

Admettant que des réponses solides soient apportées aux questions formulées jusqu'ici, il resterait encore à se demander pourquoi, dans un contexte universitaire comptant, selon le ministère de l'Éducation brésilien, sur plus de 40 formations en lettres françaises et, dans un environnement langagier composé de presque 800 000 locuteurs et apprenants (Rivard, 2016), l'insécurité linguistique n'a pas encore été considérée, par les chercheurs du FLE, comme un enjeu important tant de l'apprentissage que de la maîtrise de la langue. En effet, en dépit de l'intérêt accru au phénomène en Amérique du Nord et dans les Caraïbes, l'insécurité linguistique ne semble pas attirer la curiosité des chercheurs brésiliens; en témoigne la revue de la littérature que nous avons entreprise, dont les résultats seront exposés dans la deuxième section de cet article.

En présumant enfin que l'idéologie du standard et celle du locuteur natif soient à l'origine de l'insécurité linguistique chez les locuteurs de

³ Contrairement à l'absence d'études sur l'insécurité linguistique en FLE au Brésil, un champ relativement récent, mais largement exploité porte sur l'anxiété linguistique en langue étrangère, notamment en anglais. À partir d'études en psychologie et en sciences cognitives, différents auteurs soutiennent que l'anxiété linguistique constitue un type de sentiment spécifique qui génère chez les apprenants une réaction émotionnelle négative par rapport à l'apprentissage et à la performance en langue étrangère (Gardner *et al.*, 1979; Horwitz, 2001; Horwitz, Horwitz et Copeo, 1986; McIntyre et Gardner, 1989; Pichette, 2009). Ces recherches analysent, en ce sens, l'expérience individuelle de l'apprenant en classe de langue. Puisque l'anxiété linguistique peut entraîner des difficultés dans la compréhension du contenu étudié et dans l'expression orale, elle s'avère un important champ d'étude, dont le FLE pourrait évidemment bénéficier. En effet, les études sur l'anxiété linguistique fourniraient une perspective complémentaire à celles portant sur l'insécurité linguistique, dans la mesure où il s'agit de deux champs distincts du savoir visant des objets semblables.

français au Brésil, il conviendrait d'évoquer une dernière question de nature identitaire : la promotion de la sécurisation linguistique encouragerait-elle le développement d'un sentiment d'appartenance à la francophonie, tel que le définit Jean-Marie Klinkenberg?

[L]e mot désigne l'ensemble de personnes qui, par le monde, utilisent réellement le français, soit parce que c'est leur langue maternelle soit parce que c'est leur langue seconde, la langue officielle de leur pays ou encore une langue qu'elles ont apprise par plaisir ou par intérêt (2020 : 46-47).

En raison du caractère exploratoire de cet article, nous ne pourrions envisager de répondre à toutes les questions formulées. Nous avons cependant tenu à les expliciter afin de mettre en relief la portée épistémologique, didactique et identitaire des problématiques reliées à l'insécurité linguistique et, ce faisant, de contribuer à des travaux futurs sur le phénomène.

Cet article est organisé en quatre sections. Dans un premier temps, nous effectuerons un survol de la littérature sur l'insécurité linguistique, telle qu'elle a été conceptualisée dans des travaux issus de la francophonie et du FLE⁴, et nous discuterons brièvement des questions épistémologiques reliées au cadre théorique qui sera mobilisé dans cette étude. Dans la deuxième section, nous présenterons les conditions de production des données qui seront analysées ainsi que le profil démographique des répondants aux questionnaires soumis dans le cadre du projet de conversation *Français d'occasion*. La troisième section sera dédiée à l'analyse de la portée de l'idéologie du standard et de celle du locuteur natif sur les représentations sociolinguistiques entourant la langue française et le locuteur francophone au Brésil, et ce, à la lumière des données obtenues. Dans la quatrième section, nous procéderons à l'analyse de la mise en mots de l'insécurité linguistique, telle qu'elle se présente dans notre corpus.

⁴ Tout en considérant que les locuteurs de FLE font partie de la francophonie, dans ce travail, nous distinguerons « littérature francophone » et « littérature du FLE » afin de rendre compte des différences épistémologiques et sociolinguistiques des études sur l'insécurité linguistique développées dans des pays ou des régions où le français est une langue d'usage social ou la langue maternelle de ses locuteurs et où, à l'instar du Brésil, il est plutôt une langue seconde ou tierce.

L'insécurité linguistique : survol théorique et questions épistémologiques

L'insécurité linguistique dans la francophonie

Proposée initialement dans les réflexions de William Labov (2006 [1966]) sur l'interrelation entre la stratification sociale des variétés de l'anglais à New York et les phénomènes d'hypercorrection, l'insécurité linguistique est devenue un important objet d'étude de la sociolinguistique. Dans la francophonie, ce phénomène est souvent étudié à la lumière des rapports de pouvoir entre les langues (Calvet, 1999a), des discours de légitimité développés relativement aux variétés du français (Boudreau, 2016; Francard, 1993) et des attitudes des locuteurs envers les idéologies linguistiques (Arrighi et Boudreau, 2016; Beaudoin-Bégin, 2015). Ces travaux signalent que le sentiment d'insécurité linguistique est associé à une sorte de « dépossession linguistique » (Boudreau, 2016 : 15), présente « lorsque les locuteurs considèrent leur façon de parler comme peu valorisante et ont en tête un autre modèle, plus prestigieux, mais qu'ils ne pratiquent pas » (Calvet, 1993 : 47). Il s'agirait alors « d'une quête non réussie de légitimité » (Francard, 1993 : 13), du fait que les francophones se sentent « locataires » de la langue française (Arrighi et Boudreau, 2016 : 3) ou encore de « la conscience [chez les locuteurs] qu'il existe une norme exogène, que l'on associe à une région extérieure, qui serait supérieure par rapport à la variété linguistique en usage dans sa propre région » (Gérin-Lajoie et Labrie, 1999 : 87).

Aude Bretegnier (1999), dans son étude sur le français dans l'île de la Réunion, propose de caractériser l'insécurité linguistique en quatre catégories. La première, l'insécurité linguistique normative, est reliée chez le locuteur au sentiment que ses productions ne sont pas conformes à l'image qu'il a de la norme linguistique de référence, « avec laquelle il tente précisément de faire coïncider sa pratique verbale » (Bretegnier, 1999 : 340). La deuxième, l'insécurité linguistique identitaire, traduit le sentiment « d'être un membre illégitime de la communauté où se véhiculent les normes de la (variété de) langue » (Bretegnier, 1999 : 342). La troisième, l'insécurité linguistique situationnelle, touche « l'emploi d'une langue ressentie comme employée de façon illégitime dans une situation de communication donnée » (Bretegnier, 1999 : 343). Enfin, la dernière catégorie, l'insécurité linguistique communautaire, concerne notamment

les locuteurs de langues non standardisées, c'est-à-dire « qui n'ont que peu de place sur la scène sociale officielle et légitimée » (Bretegnier, 1999 : 344), ce qui produit un type d'insécurité relative à la peur de disparition de la langue.

Louis-Jean Calvet (1999b), pour sa part, développe une typologie basée sur une perspective à la fois intralinguistique (variation dans la langue) et interlinguistique (rapports existants entre différentes langues). Le chercheur propose, en ce sens, trois catégories : l'insécurité formelle, lorsque « le discours de l'autre, la correction sociale, le *feedback*, font comprendre au locuteur qu'il "parle mal" » (1999b : 173); l'insécurité statutaire, produite par « le discours social et l'idéologie dominante, [lesquels] font croire au locuteur que ce qu'il parle a moins de valeur que d'autres formes linguistiques en présence, qu'il parle par exemple un dialecte ou un patois et non pas une langue » (1999b : 173); et, enfin, l'insécurité identitaire, provoquée dès lors que « le groupe, la communauté font sentir au locuteur qu'il ne parle pas de la même forme que ses pairs, qu'il n'est pas reconnu comme l'un des leurs à cause de ce qu'il parle ou de la façon dont il parle » (1999b : 173).

Or, si du point de vue linguistique, il n'existe pas de langues meilleures que d'autres, la perspective sociolinguistique nous permet de cerner les idéologies, les discours et les représentations au travers desquels s'établissent des rapports de pouvoir entre langues et/ou variétés linguistiques. Dans la francophonie, l'une des idéologies linguistiques les plus répandues est l'idéologie du standard⁵. Selon Boudreau,

[l']idéologie linguistique a été la plus travaillée [en sociolinguistique] afin d'expliquer pourquoi certaines pratiques linguistiques sont légitimes et d'autres non, et comment elles participent à la catégorisation de personnes selon leur adhésion à cette idéologie. Cette dernière, associée à la standardisation et à l'idée d'une norme unique, la même pour tous et toutes, à partir d'un idéal imaginé et largement véhiculé par les discours tant politiques, administratifs que populaires, sert souvent d'étalon pour juger les pratiques linguistiques d'un individu, pour établir des frontières

⁵ Il est important, ici, de ne pas confondre l'idéologie du standard avec la standardisation des langues, laquelle est nécessaire, par exemple, pour le processus de scolarisation et de vulgarisation d'un code linguistique. L'idéologie du standard, spécialement répandue en français, se traduit, entre autres, par un rapport de pouvoir entre la variété franco-française et « les autres » variétés et par des discours de hiérarchisation et d'homogénéisation des variétés de la langue.

entre ceux qui détiennent la langue légitime et les autres; ce standard se maintient grâce aux discours, et **cette idéologie est particulièrement prégnante dans la francophonie** (2021 : 173, nous soulignons).

Ainsi, l'idéologie du standard produit un discours homogénéisant qui mène « à concevoir le francophone comme étant le même partout » (Arrighi et Boudreau, 2016 : 3), ce qui promeut un certain effacement des diverses variétés de français et tend à établir un processus de hiérarchisation entre le « bon » et le « mauvais » parler, pour reprendre les termes de Calvet (1999b). Fortement façonnées par ces discours, les représentations sociolinguistiques dans la francophonie témoignent donc souvent de perceptions hiérarchisées et infériorisées des variétés de la langue française. En ce sens, l'idéologie du standard et les discours homogénéisants et hiérarchisants sur la langue sont souvent considérés comme les causes premières de l'insécurité linguistique, et ce, d'autant plus lorsque le phénomène est caractérisé comme un sentiment de dépossession de la langue et associé à la perception de parler une variété non légitime.

Michel Francard (1993), dans ses recherches menées en Belgique, observe que la conscience linguistique, développée notamment en milieu scolaire, contribue à accroître l'insécurité linguistique. En ce sens, plus un locuteur est informé de la norme linguistique de prestige, plus il a conscience que sa manière de parler s'éloigne de cette norme, ce qui le met en « état d'insécurité » :

[L]a prise de conscience, par les locuteurs, d'une distance entre leur idiolecte et une langue qu'ils reconnaissent comme légitime parce qu'elle l'est dans la classe dominante, ou celle d'autres communautés où l'on parle un français « pur », non abâtardi par les interférences avec un autre idiome, ou encore celle des locuteurs fictifs détenteurs de **la** norme véhiculée par l'institution scolaire (Francard, 1993 : 13, l'auteur souligne).

Selon Francard, le modèle normatif privilégié en Belgique est particulièrement lié à la variété franco-française et regroupe plusieurs types de normes, notamment celles de nature prescriptive et objective. La première catégorie est associée aux ouvrages de référence, comme les dictionnaires et les grammaires, et indique le modèle à suivre, alors que la seconde fait référence aux habitudes linguistiques considérées comme légitimes dans une communauté linguistique (Moreau, 1996). Ainsi, l'établissement d'une norme de prestige, ancrée dans l'idéologie du

standard, mène à une conscience accrue de l'écart entre le modèle idéal et la variété réelle, effectivement parlée, ce qui provoque chez les locuteurs belges de l'insécurité.

Ayant, jusqu'ici, délimité la notion d'insécurité linguistique et souligné l'influence centrale qu'exerce l'idéologie du standard sur le développement de ce sentiment chez les locuteurs, il convient maintenant de nous attarder brièvement sur ses manifestations. Marie-Louise Moreau (1996), dans son étude comparative sur l'insécurité linguistique en français au Cameroun, au Sénégal et au Zaïre, observe que le phénomène tend à se manifester, d'une part, par la mise en mots du sentiment (discours épilinguistique) et, d'autre part, par des comportements et des attitudes linguistiques, tels que l'hypercorrection, l'autocorrection, l'hésitation, le changement de registre ou de variété (manifestation paralinguistique). Il s'agit en ce sens de ce que Moreau (1996) catégorise, respectivement, comme insécurité linguistique dite et insécurité linguistique agie. Pierre Swiggers (1993) ajoute une troisième manifestation du phénomène, laquelle semble être à la croisée des chemins entre les deux catégories de Moreau. Dans son étude, l'auteur observe que l'insécurité linguistique peut se manifester également dans la perception dépréciative qu'a un locuteur de son niveau de maîtrise de la langue, ce qui est observable dans l'entrecroisement entre le discours épilinguistique et la compétence linguistique effective.

L'insécurité linguistique en FLE

Si, majoritairement, l'insécurité linguistique est l'objet de recherches menées dans des pays ou des régions où le français est la langue officielle, la langue maternelle de ses locuteurs et/ou la langue d'usage social, quelques travaux, certes mineurs, ont été menés dans le domaine du FLE également.

À partir d'entretiens semi-dirigés tenus auprès d'enseignants de FLE en Inde, Vasumathi Badrinathan (2020) relève la présence du sentiment d'insécurité linguistique lorsque les enseignants s'adressent soit à des locuteurs natifs, soit à d'autres collègues. Pourtant, le sentiment s'avère plutôt absent dans l'échange avec des élèves. L'investigation sur les causes de cette ambivalence permet à Badrinathan de remarquer, dans les discours épilinguistiques des enseignants, l'existence d'une comparaison entre la maîtrise non native et la maîtrise native, celle-ci étant caractérisée comme meilleure, ou plus complète, par rapport à la première. Dans un témoignage présenté dans l'étude, par exemple, un enseignant affirme

ressentir de l'insécurité lorsqu'il ne connaît pas un mot ou le sens d'un mot, connaissance qu'un locuteur natif aurait, selon la représentation que se fait l'enseignant du parler natif. Dans les études de Hugues Sheeren (2016) et de Maria Roussi (2009), menées respectivement en Italie et en Grèce, on constate également de l'insécurité linguistique chez des enseignants de FLE en raison d'une représentation hiérarchisante entre la maîtrise native et non native du français.

Se penchant plus en profondeur sur le paradigme natif comme vecteur d'insécurité linguistique en FLE, Claudia Rincón Restrepo (2020) observe que la hiérarchisation des parlers natif et non natif est associée à une représentation du locuteur natif comme étant le sujet parlant idéal et légitime du français. Ce travail met en relief, en outre, que ce « locuteur natif » ne parle pas n'importe quelle variété de français, mais la variété franco-française :

Dans le contexte de l'apprentissage du FLE en Colombie, le locuteur « natif » idéal reste le Français de la métropole. En effet, le français académique est perçu comme celui parlé en France, les autres expressions de la francophonie n'étant pas considérées comme légitimes (Rincón Restrepo, 2020 : 179).

D'après Rincón Restrepo, l'insécurité linguistique chez les enseignants de FLE en Colombie rejoint deux catégories proposées par Calvet (1999b) : l'insécurité linguistique identitaire et formelle. La première serait provoquée par les représentations des enseignants concernant ce qu'est un francophone, ce qui exclut le locuteur non natif, tandis que la seconde serait liée au fait que les enseignants considèrent souvent que leur performance linguistique n'est pas conforme à la norme franco-française, « considérée comme plus prestigieuse » (Rincón Restrepo, 2020 : 188).

Quoique les recherches ci-dessus évoquées ne portent pas exclusivement sur l'insécurité linguistique, elles soulignent non seulement l'existence du phénomène chez des locuteurs de FLE, notamment des enseignants de la langue, mais elles identifient aussi les sources d'un tel sentiment. En effet, comparativement aux études menées dans des pays ou des régions où le français est la langue maternelle des locuteurs, ces recherches introduisent un nouvel élément à la conceptualisation de l'insécurité linguistique vécue en FLE : l'existence de représentations hiérarchisantes entre le locuteur natif, légitime et porteur de la norme de prestige et le locuteur de français comme langue non maternelle, perçu comme illégitime, puisque reproducteur

d'une variété déviante de la norme. Or, ces représentations n'émergent pas *ex nihilo*, bien au contraire : elles sont ancrées dans l'idéologie du locuteur natif, répandue tant dans différentes branches de la linguistique que dans les sphères politique et sociale (Muni Toke, 2013; Renaud, 1998). Au-delà des questions méthodologiques et épistémologiques que le terme « locuteur natif » soulève, on doit également remarquer son « pouvoir de stigmatisation et de discrimination », puisqu'il s'agit « d'un terme qui évoque l'idéal inaccessible de l'apprenant de langue seconde » (Muni Toke, 2013 : 6). Et c'est précisément cet idéal inatteignable, exprimé sous la forme de la dépréciation de la maîtrise non native, qui constitue, aux côtés de l'idéologie du standard, l'une des bases de l'insécurité linguistique en français, au Brésil. Il est cependant important de noter que ce n'est pas n'importe quel locuteur natif qui représente le modèle du « bon parler », mais le locuteur franco-français.

L'insécurité linguistique en FLE au Brésil : questions épistémologiques

Comme nous l'avons précédemment souligné, au Brésil, le sentiment d'insécurité linguistique ne semble pas être au centre de l'intérêt des chercheurs de FLE. Parmi les quatre moteurs de recherche universitaire consultés⁶ et sur les 388 publications des revues *Synergies Brésil* et *Non Plus*⁷, aucun travail ne traite spécifiquement de la thématique, alors que six la mentionnent accessoirement. Pour la suite de notre démarche, il nous

⁶ Dans le moteur de recherche de l'Université de l'État de São Paulo, nous avons trouvé un article traitant de l'insécurité linguistique dans l'écriture des langues étrangères (Dabène, 2002). À l'Université fédérale de Rio de Janeiro, l'insécurité linguistique est l'objet d'une étude sur les jeunes d'ascendance brésilienne en France (Gomes, 2004). À l'Université de l'État de Campinas, nous avons repéré une recherche concernant les politiques linguistiques et l'internationalisation, laquelle mentionne l'insécurité linguistique en français (Mourão Guimarães et Machado Pereira, 2021). Enfin, dans la base de données de l'Université fédérale du Rio Grande do Sul, figurent plusieurs travaux concernant la normativité et l'insécurité linguistique en portugais, alors que seulement une étude (Gomes, 2020) aborde brièvement la thématique en lien avec le français.

⁷ Dans la revue *Synergies Brésil*, deux publications mentionnent la notion d'insécurité linguistique : Pagel (2009) traite du français comme langue internationale et de la modernité et Britto (2010) se penche sur la traduction comme phénomène de médiation culturelle. Dans la revue *Non Plus*, aucune publication n'a été repérée. Ces deux revues sont rédigées en français et destinées à des chercheurs francophones de divers domaines de la connaissance, plus particulièrement ceux issus des lettres et de la linguistique.

faudra ainsi recourir plutôt à une littérature épistémologiquement exogène afin de constituer le cadre théorique à partir duquel l'analyse des données sera entreprise. Un travail de déplacement théorique, basé, d'une part, sur les recherches menées tant dans la francophonie qu'en FLE, et, d'autre part, sur le contexte sociodiscursif dans lequel s'insère le français au Brésil, sera donc mis en place.

Or, s'il est possible de profiter des réflexions portant sur l'insécurité linguistique en Acadie, en Belgique et dans l'île de la Réunion, pour en citer quelques-unes, c'est parce que l'idéologie du standard, cause centrale de l'insécurité linguistique dans la francophonie, se révèle aussi l'une des principales composantes du contexte sociodiscursif entourant le français au Brésil, auquel s'ajoute, en plus, l'idéologie du locuteur natif. Dans la troisième section, nous verrons, en outre, que certaines catégories présentes en francophonie, telles que l'insécurité linguistique normative (Bretegnier, 1999), se retrouvent également dans les discours épilinguistiques des locuteurs de français au Brésil.

Le projet de conversation *Français d'occasion* et les données recueillies

Conçu comme un lieu de rencontre et non pas comme un cours de langue, le projet de conversation *Français d'occasion* visait à permettre aux participants d'interagir en français de façon spontanée et décontractée sur des sujets d'actualité. Ce projet a été organisé et mis sur pied par des étudiants en lettres françaises de l'Université fédérale du Rio Grande do Sul, sous la supervision des professeurs du département de langues modernes de l'Institut des lettres. Au total, quatre éditions du projet ont eu lieu : en 2017 et en 2019, en présentiel; en 2020 et en 2021, en ligne. Chaque édition a réuni douze participants, sélectionnés à partir d'un tirage au sort, et était coordonnée par cinq animateurs. En tant qu'activité para-universitaire, l'appel à inscriptions a été diffusé tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la communauté universitaire. À noter, en outre, que les deux dernières éditions ont pu être ouvertes à des inscriptions à l'échelle nationale en raison de leur mode virtuel.

À chaque édition en ligne, deux questionnaires ont été mis en place, l'un, avant le début du projet et l'autre, une fois le projet terminé. Le premier questionnaire était ouvert au public en général et servait comme inscription alors que le second était uniquement destiné aux

douze personnes qui ont effectivement participé au projet. Tous les deux avaient comme objectif de recueillir des informations démographiques et qualitatives. Entre l'édition de 2020 et celle de 2021, les questionnaires ont été enrichis, particulièrement sur le plan qualitatif.

Lors de l'édition de 2020, le questionnaire d'inscription (dorénavant, Q1a) portait sur les raisons qui ont amené le participant à s'intéresser au projet de conversation; le type d'exposition à la langue française ; et le niveau estimé de français. Au questionnaire d'inscription relatif à l'édition de 2021 (Q2a) ont été ajoutées des questions concernant les représentations associées au français; les ressentis par rapport à la langue; le contact avec la langue et avec des locuteurs francophones et l'existence ou non d'insécurité linguistique dans l'interaction orale en français.

Des changements ont également été apportés dans le questionnaire de rétroaction mis en place à la fin de chaque édition. Dans le second questionnaire appliqué en 2020 (Q1b), on a demandé aux répondants de décrire leur contact avec le français; de préciser leur perception de leur niveau de maîtrise de la langue après avoir participé au projet; et, enfin, d'apprécier le format des rencontres. Dans le second questionnaire de l'édition de 2021 (Q2b), on a demandé aux participants de mentionner d'éventuels changements par rapport au sentiment d'insécurité linguistique ainsi qu'à leur représentation la langue française.

En ce qui concerne le profil démographique, le Q1a a été rempli par 39 personnes, dont 28 du genre féminin et 11 du genre masculin, âgés majoritairement entre 25 et 40 ans. Le Q2a a été soumis à 63 personnes, dont 50 du genre féminin et 13 du genre masculin, elles aussi âgées entre 25 et 40 ans. Plus de 85 % des répondants du Q1a et du Q2a avaient un diplôme postsecondaire ou finissaient leurs études universitaires⁸. Sur les 102 personnes ayant manifesté leur intérêt à participer au projet de conversation à travers le Q1a et le Q2a, 25 % ont déclaré être des enseignants de français ou des étudiants en lettres françaises. À remarquer également l'origine géographique assez variée des répondants des deux questionnaires : de nombreuses inscriptions du Sud du Brésil (où se situe l'université à laquelle le projet était rattaché), mais aussi du Sud-Est (région qui regroupe, entre

⁸ Les domaines professionnels des répondants des deux questionnaires étaient des plus divers : médecine, administration, bibliothéconomie, économie, psychologie, nutrition, géographie, arts visuels, odontologie, ingénierie, informatique, chimie, biologie moléculaire, relations publiques, sciences politiques, éducation physique, droit, physiothérapie, technologies de l'information et éducation.

autres, les États de São Paulo et de Rio de Janeiro), du Centre-Ouest (région de la capitale fédérale, Brasília), du Nord-Est (Bahia) et du Nord (Pará).

Les données que nous analyserons dans cet article concernent notamment les questionnaires Q1a et Q2a, étant donné que ceux-ci contenaient des réponses sur les représentations associées à la langue française et le sentiment d'insécurité linguistique avant la participation au projet de conversation *Français d'occasion*. Les effets du projet sur la promotion de la sécurisation linguistique, l'analyse croisée des données démographiques et qualitatives et les rapports réciproques entre insécurité linguistique et identité francophone seront l'objet de publications futures.

L'intérêt que représentait le contenu des questionnaires pour notre champ d'étude ne s'est manifesté qu'après leur conception et leur application. Au départ, l'objectif était, en effet, de parvenir à une meilleure compréhension des profils linguistiques des participants, informations qui permettraient de mieux adapter les séances en vue d'instaurer un environnement accueillant et décontracté pour l'échange en français. On a toutefois demandé aux participants de remplir un formulaire de consentement afin que les informations fournies puissent figurer dans des rapports d'activité présentés à l'université au sein de laquelle le projet a été développé.

Puisque les questionnaires n'ont pas été conçus à des fins de recherche, l'exploitation des données comporte certaines limites. Des entrevues qualitatives seraient, par exemple, nécessaires pour saisir l'ampleur du sentiment d'insécurité linguistique, notamment en ce qui touche les comportements et les attitudes des locuteurs (insécurité linguistique agie, selon Moreau [1996]). Il reste cependant que le corpus issu, entre autres, des questionnaires Q1a et Q2a nous offre des pistes assez intéressantes. À titre illustratif, sur les 63 personnes ayant rempli le Q2a, 51 ont déclaré ressentir de l'insécurité linguistique en français. En outre, plusieurs réponses mentionnent ce sentiment, rejoignant ainsi ce que la littérature scientifique nomme le discours épilinguistique ou encore, selon la terminologie de Moreau (1996), l'insécurité linguistique dite, comme nous l'avons vu dans la section précédente. En ce sens, le corpus dont nous disposons nous autorise à amorcer une discussion jusqu'à présent inédite en FLE au Brésil, pouvant déboucher sur de nouvelles pistes de recherche dans l'avenir.

Le français au Brésil : entre l'idéologie du standard et l'idéologie du locuteur natif

Situé au premier rang des pays d'Amérique latine, à l'exception de la Guyane française et des Caraïbes (Rivard, 2016), en ce qui a trait au nombre de locuteurs et d'apprenants du français, le Brésil a cultivé et cultive toujours d'étroits rapports avec la France (Droulers et Raimbert, 2010). En effet, dès 2009, selon Patrick Dahlet (2009), une coopération éducative audacieuse fut mise en place afin de promouvoir la formation initiale et continue des professeurs de français par le biais de stages pédagogiques en France, d'activités à distance proposées par le Centre international d'études pédagogiques (CIEP), de l'établissement d'institutions d'enseignement d'excellence à Rio de Janeiro, à São Paulo et à Brasília, de la promotion accrue des certifications de maîtrise du français dans les Alliances françaises et de la mise en place d'échanges de jeunes Brésiliens en France.

Outre ces rapports politiques et éducationnels plus ou moins réciproques entre la France et le Brésil, l'Hexagone exerce une influence directe et prépondérante sur l'enseignement du français dans des pays où la langue n'est pas utilisée socialement, et ce, par l'intermédiaire du libellé « français langue étrangère ». Véronique Castellotti signale en ce sens qu'

[a]u commencement était le français, son maintien et sa diffusion, voire sa « propagation » [...] sur la scène internationale... tous les travaux d'histoire sont unanimes sur ce point. C'est en effet, d'abord, dans cette perspective de diffusion du français que s'est développée, à partir de la fin de la Seconde Guerre mondiale, surtout en France, une réflexion sur l'enseignement du français débouchant sur la constitution d'un domaine qui aboutira à ce qu'on peut appeler, pour faire court et dans un premier temps, la didactique du français et des langues (DFL) (2017 : 20-21).

Le *leadership* exercé historiquement par la France dans l'enseignement du français fait du pays le principal producteur mondial du matériel didactique utilisé en FLE (Dezerto, 2016). Dans ce contexte, il n'est pas surprenant que non seulement la variété de langue privilégiée dans ce matériel soit la variété franco-française, mais aussi que les référents socioculturels qu'on y trouve soient majoritairement associés à la France. Or, cette perspective plutôt univoque de ce qu'est la langue française est renforcée par l'espace assez réduit accordé à la variation linguistique et aux différentes cultures francophones, tant dans le matériel didactique qu'en

cours de FLE (Dezerto, 2016; Gadet, 2004). Un tel monopole exercé par la France, qui a pour effet de marginaliser les autres expressions de la francophonie, tend à produire un discours d'homogénéité de la langue française, lequel constitue « l'un des piliers essentiels de "l'idéologie du standard", très vivace [...] dans l'enseignement du français comme langue étrangère » (Gadet, 2004 : 19).

À la lumière de ce contexte idéologique et discursif, il n'est donc pas surprenant que la présence de la langue maternelle dans l'expression en FLE soit souvent perçue comme étant négative. Bernard Py nous en donne un exemple métadiscursif :

[L]es progrès réalisés plus récemment dans le recueil de données "naturelles" montrent clairement à quel point l'altérité coexiste avec la fusion : lorsqu'un apprenant communique dans la langue cible, **l'ombre** de la langue première est presque toujours présente. Le problème de l'apprenant est de décider ce qu'il va faire de cette présence. Deux solutions s'offrent à lui : essayer de chasser ce **fantôme** par tous les moyens, ou cohabiter avec lui (2004 : 99, nous soulignons).

Quoique peu nombreux, quelques didacticiens du FLE, à l'exemple de Henri Besse et de Rémy Porquier, reconnaissent que de telles conceptions sont liées à « des représentations socioculturelles et idéologiques, [lesquelles] sont souvent négatives et péjorativement connotées (tabou, péché, ennemi, délit, maladie), y compris dans une littérature pédagogique encore récente » (1984 : 211). Il s'agit donc d'un effacement de la variation interlinguistique, ce qui, dans l'enseignement, apparaît sous la forme d'une condamnation de phénomènes tels que l'alternance codique, les transferts linguistiques et la création des mots selon des procédés analogiques. Janaína Nazzari Gomes (2020) souligne, en outre, que l'idéologie du standard entraîne une espèce de rejet de l'hétérogénéité linguistique, c'est-à-dire des différentes intersections phonétiques, lexicales, morphosyntaxiques possibles entre langue maternelle, le portugais, et langue étrangère, le français.

Notre corpus nous permet d'observer les effets homogénéisants de l'idéologie du standard sur les représentations sociolinguistiques que se forgent les locuteurs de français brésiliens. En effet, dans les réponses fournies à la question : « Qu'est-ce que la langue française représente pour vous? », posée dans le Q2a, la France ou Paris sont évoquées explicitement par huit répondants, alors que des caractéristiques souvent associées au pays, « langue de la culture, langue de l'amour, belle langue » (Pagel, 2009), sont

mentionnées par vingt-deux personnes. La langue française est également vue comme une opportunité d'internationalisation, et, particulièrement, comme une porte d'entrée pour des études en France, par une vingtaine de répondants. Enfin, la francophonie ou bien d'autres pays francophones sont mentionnés par douze répondants.

Parmi les nombreuses réponses⁹ qui font référence directement ou indirectement à la France, il convient de nous arrêter particulièrement sur celle-ci : « Ce que j'aime le plus dans l'apprentissage d'une autre langue, c'est le contact avec la culture. En ce sens, la langue française est très intéressante pour moi, car j'admire énormément les productions artistiques qui viennent de là-bas¹⁰. » Vide de sens, l'adverbe « là-bas » acquiert sa signification dans l'emploi déictique et, en général, anaphorique, qu'on en fait. Pourtant, en l'absence de référent explicite, le sens de l'adverbe n'est interprétable que d'après les représentations sociolinguistiques existantes sur la langue française au Brésil, c'est-à-dire à partir de la superposition discursive entre langue française et France. En plus, l'absence de référent explicite nous autorise à conclure qu'il s'agit d'une représentation sociolinguistique collective, puisque le répondant n'a même pas ressenti le besoin communicatif d'élucider le sens de l'adverbe, considérant donc qu'il serait compris par ses interlocuteurs/lecteurs.

Comme ailleurs dans la francophonie et en FLE (Didelot *et al.*, 2019; Didelot, 2019; Falkert, 2016), au Brésil, l'idéologie du standard se confond, en plus, avec la représentation que l'on se fait du « bon » ou encore du « beau » français. Menée auprès d'étudiants et de professeurs en lettres françaises de trois universités de Rio de Janeiro (l'Université fédérale Fluminense, l'Université fédérale de Rio de Janeiro et l'Université de l'État de Rio de Janeiro), l'étude de Helena Gonçalves (2014) révèle, entre autres, la faible présence des thématiques reliées à la francophonie dans la majorité des formations universitaires analysées; la préférence pour la France comme pays éventuellement choisi pour un stage de formation linguistique; et l'existence d'une perception hiérarchisée des variétés du français chez les étudiants. Les résultats concernant ce dernier point sont en effet éloquents : 77 % des

⁹ Tous les extraits choisis pour ce travail ont été traduits du portugais vers le français et aucune modification n'a été effectuée dans la ponctuation.

¹⁰ Nous traduisons : « *O que eu mais gosto em aprender outra língua é o contato com a cultura. Nisso a língua francesa é muito interessante pra mim, pois admiro muito as produções artísticas que vem de lá.* »

répondants affirment considérer la variété parisienne comme étant « très belle, belle, agréable », alors que seulement 23 % ont la même perception de la variété ch'ti, parlée au nord de la France; la variété sénégalaise, quant à elle, est considérée comme étant « la plus laide » parmi les variétés analysées (parisienne, sénégalaise, québécoise et ch'ti).

L'idéologie du locuteur natif est, quant à elle, observable dans les représentations sociolinguistiques hiérarchisantes établies entre le locuteur natif et non natif. En effet, notre corpus nous permet de remarquer une sorte de monosémie entre francophone et locuteur natif. Dans le Q2a, à la question suivante : « Comment décririez-vous votre contact avec d'autres francophones (des locuteurs de français)? », deux tendances majeures ont émergé : 12 répondants ont affirmé avoir l'occasion d'échanger en français dans des cours de FLE alors que la majorité, soit 51 personnes, a fait référence au contact avec des francophones natifs. En sont des exemples les extraits suivants : « Je n'ai pas de contact avec des francophones. Seulement des camarades de cours de français qui sont, eux aussi, en train d'apprendre le français¹¹. »; « Jusqu'à présent, je n'ai eu aucun contact avec des sujets natifs, seulement avec des personnes qui parlent le français comme langue seconde¹². »; « J'ai des collègues au laboratoire qui parlent français, mais je n'ai pas de contact avec des personnes dont la première langue est le français¹³. » La présence constante de l'adverbe de restriction « seulement » ainsi que de la conjonction « mais », lesquels opposent le parler natif et non natif, indique que « francophone », en FLE au Brésil, renvoie notamment à la personne qui a le français comme langue maternelle, et ce, d'autant plus que les enseignants de français ne sont pas non plus considérés comme des francophones.

Un deuxième effet de l'idéologie du locuteur natif, telle qu'elle se manifeste au Brésil, est également noté dans le Q2a. Si « francophone » renvoie au locuteur ayant le français comme langue maternelle, le terme est notamment associé aux locuteurs de nationalité française vivant dans l'Hexagone. En témoignent les réponses suivantes : « Je parle avec une amie française qui a été professeure de l'Institut de chimie de l'UFRGS¹⁴. »;

¹¹ Nous traduisons : « *Não tenho contato com Francófonos. Somente os colegas da turma que também estão aprendendo.* »

¹² Nous traduisons : « *Até o momento, não tive contato com falantes nativos, apenas contato com pessoas que falem francês como segunda língua.* »

¹³ Nous traduisons : « *Tenho colegas de laboratório que falam francês, mas não tenho contato com pessoas cuja primeira língua seja essa.* »

¹⁴ Nous traduisons : « *Falo com uma amiga francesa que foi professora no instituto de química*

« Mon contact avec le français est régulier, puisque j'ai des amis français¹⁵. » ; « J'interagis, dans certains projets de recherche, avec des chercheurs français¹⁶. » ; « Pendant mes études de premier cycle, j'ai eu des cours avec des Français¹⁷. » Rappelons que la question posée dans le questionnaire fournissait une définition pour le terme « francophone », laquelle n'était basée ni sur le statut maternel ni sur la nationalité mais, plutôt, sur la compétence linguistique. Pourtant, la grande majorité des réponses n'ont pas tenu compte de cette nuance, ce qui nous amène à convenir qu'il s'agit d'une représentation sociolinguistique partagée collectivement. Ces représentations rejoignent d'ailleurs les résultats des études évoquées dans la deuxième section de cet article concernant le sentiment d'insécurité linguistique en FLE et son rapport au locuteur natif.

À la lumière des données évoquées, on voit bien comment s'amalgament l'idéologie du standard et l'idéologie du locuteur natif et comment s'appuient mutuellement les discours homogénéisants et hiérarchisants qui entourent la langue française au Brésil. Or, la présence massive de référents culturels franco-français dans les manuels d'enseignement, l'effacement de la variation linguistique en classe de FLE et le rejet de l'hybridité entre langue maternelle et étrangère tant dans la littérature qu'en classe de langue mènent à des représentations assez univoques et uniformes de ce qu'est le français, de qui est – et peut être – le « vrai » locuteur francophone. Ce faisant, idéologies, discours et représentations contribuent à exclure le locuteur de FLE de la francophonie et font en sorte que ce locuteur remette en question la légitimité de sa propre expression en français, puisqu'elle est *per se* une expression non française et non native. Or, si les pays ou les régions ayant le français comme langue d'usage social et langue maternelle ont des configurations sociolinguistiques et historiques radicalement distinctes des espaces où la langue est enseignée sous le libellé FLE, on ne peut en dire autant de la portée de l'idéologie du standard et de l'idéologie du locuteur natif. En effet, au travers des discours de hiérarchisation des variétés et d'homogénéisation de la langue, ces idéologies linguistiques¹⁸ tendent à produire des effets semblables sur les représentations sociolinguistiques

da UFRGS. »

¹⁵ Nous traduisons : « *Meu contacto com o francês é regular, por ter amigos franceses.* »

¹⁶ Nous traduisons : « *Eu interajo em alguns projetos de pesquisa com pesquisadores franceses.* »

¹⁷ Nous traduisons : « *Durante a graduação, tive aulas com franceses [...].* »

¹⁸ À noter que de telles idéologies sont présentes de manière plus ou moins importante dans toutes les langues standardisées.

que se font les locuteurs de français au Brésil. Il nous reste maintenant à examiner le rapport entre ces idéologies et le sentiment d'insécurité linguistique chez des locuteurs de français au Brésil.

« Je ne me sens pas sûr quant à la grammaire de mes phrases » : l'insécurité linguistique en français au Brésil

L'hypothèse portant sur l'existence du sentiment d'insécurité linguistique chez des locuteurs de FLE au Brésil a tout d'abord été soulevée en raison de la présence, dans le Q1a et dans le Q2a, d'un lexique associé au blocage de l'oralité ainsi qu'à la peur et à l'insécurité dans la prise de parole : « Mon objectif, c'est de débloquent le français oral¹⁹. »; « Je veux réussir à parler habilement sans blocage²⁰. »; « Je veux mieux développer la compétence orale et peut-être perdre un peu la peur de parler en français²¹. »; et « J'espère connaître des nouvelles personnes, pratiquer la conversation, perdre un peu l'insécurité de parler²². » À la lumière du contexte sociodiscursif dans lequel s'insère le français au Brésil et surtout des effets de l'idéologie du standard et de celle du locuteur natif sur les représentations qui entourent la langue, il nous a semblé opportun d'investiguer les caractéristiques de l'insécurité linguistique en français, telle que vécue au Brésil.

Dans l'analyse que fait Bretegnier (1999) de l'insécurité linguistique à l'île de la Réunion, la chercheure définit quatre catégories d'insécurité linguistique, dont l'insécurité linguistique normative (voir *supra*). Ce type d'insécurité a lieu lorsque la production linguistique d'un locuteur est perçue comme n'étant pas conforme à la norme de prestige. Il s'agit, en ce sens, « d'une auto-évaluation du locuteur lui-même, qui se réfère à sa propre connaissance de la norme pour évaluer ses énoncés comme fautifs » (Bretegnier, 1999 : 340).

Parmi les questions posées dans le Q2a, l'une portait spécifiquement sur l'insécurité linguistique dans l'interaction orale en français. La grande

¹⁹ Nous traduisons : « *Meu objetivo é de destravar o francês oral.* »

²⁰ Nous traduisons : « *Quero conseguir uma desenvoltura e destravamento da conversação.* »

²¹ Nous traduisons : « *Quero desenvolver melhor a competência oral e, talvez, perder um pouco do medo em falar em francês.* »

²² Nous traduisons : « *Espero conhecer pessoas novas, exercitar a conversação, perder um pouco a insegurança de falar.* »

majorité des répondants ont affirmé ressentir de l'insécurité linguistique et l'ont associée à la peur de ne pas produire des énoncés grammaticalement corrects. Figurent dans ce groupe les extraits suivants : « J'éprouve de l'inhibition à parler et j'ai la sensation de parler erronément²³. »; « Je ressens de l'insécurité, peut-être dans l'emploi fluide du passé composé²⁴. »; « Je ressens de l'insécurité, plus par rapport à savoir le vocabulaire, à la prononciation de sons éloignés et aussi dans l'usage de constructions grammaticales correctes²⁵. »; « J'essaie de communiquer, [mais] avec beaucoup de fautes, surtout dans les verbes, les prépositions²⁶. »; « Oui ! J'ai de l'insécurité quant à la prononciation et aussi à l'usage correct des pronoms (comme le « y » et le « en » ou le partitif) dans l'interaction orale²⁷. »; « Je ne me sens pas sûr quant à la grammaire de mes phrases²⁸. »; « Beaucoup d'insécurité ! Tant dans l'organisation de la phrase dans la communication orale en français que dans la reproduction des sons²⁹. »

D'emblée, il est assez remarquable, dans les extraits évoqués, que la peur de s'exprimer en français ne soit jamais associée au souci de communication, mais à l'expression « incorrecte », c'est-à-dire non conforme au cadre normatif de référence; la mention explicite d'un métalangage grammatical (« temps verbaux », « passé composé », « pronoms ») en témoigne abondamment. Rappelons, en ce sens, Francard (1993), qui observe que l'insécurité linguistique en français en Belgique est notamment accrue lorsque les locuteurs ont conscience des écarts entre la norme linguistique enseignée et prônée comme modèle et le parler réel, déviant de la norme. L'étude du chercheur belge résonne de manière éloquente dans la réflexion que nous développons. Les extraits évoqués montrent qu'au Brésil, la norme de référence est représentée, entre autres, par la grammaire normative.

²³ Nous traduisons : « *Sinto insegurança na inibição de falar e sensação de estar falando equivocadamente.* »

²⁴ Nous traduisons : « *Sinto insegurança, talvez no emprego fluente do passado composto.* »

²⁵ Nous traduisons : « *Tenho insegurança, mais em relação a saber o vocabulário, a pronúncia de sons distantes e também como usar construções gramaticalmente corretas.* »

²⁶ Nous traduisons : « *Eu tento me comunicar, com bastante erros, principalmente nos verbos, preposições.* »

²⁷ Nous traduisons : « *Sim! Tenho insegurança quanto à pronúncia e também ao uso correto de pronomes (como o "y" e o "en" ou o partitivo) na interação oral.* »

²⁸ Nous traduisons : « *Não me sinto seguro quanto à gramática das minhas frases.* »

²⁹ Nous traduisons : « *Muita insegurança! Tanto na organização frasal de comunicação oral do francês, quanto na reprodução dos sons.* »

Il faut néanmoins interpréter ces extraits à la lumière de l'idéologie du standard et de celle du locuteur natif. Or, la grammaire normative (norme prescriptive, voir *supra*) n'est que la facette la plus explicite d'un modèle à suivre, lequel est, pour sa part, personnifié par le modèle du locuteur natif français (norme objective, voir *supra*), tous les deux constituant l'idéal visé et le paramètre à partir duquel on distingue le « bon » du « mauvais » français. En effet, selon Bretegnier (1999) et Francard (1993), l'insécurité linguistique basée sur le modèle de référence a un rapport étroit avec les discours développés sur la langue. Ceux-ci font en sorte que le locuteur ressente « que ses productions linguistiques ne sont pas légitimes », car « elles ne se conforment pas à l'image qu'il a de la norme linguistique de référence, avec laquelle il tente précisément de faire coïncider sa pratique verbale » (Bretegnier, 1999 : 340). Cet effort d'adaptation au modèle de référence est assez visible lorsqu'un répondant affirme : « Je veux BEAUCOUP rendre mon français plus "naturel". Je mets beaucoup l'accent sur la conversation, mais j'ai encore une grande peur de parler, je me préoccupe de parler correctement, etc.³⁰. » Analysés conjointement, l'adjectif « naturel » et le syntagme « parler correctement » soulignent la superposition existante entre le locuteur natif et la norme grammaticale : pour que l'expression du locuteur de FLE, au Brésil, soit perçue comme étant naturelle, elle doit refléter la maîtrise native et la norme prescriptive, toutes les deux représentantes de la norme de prestige. Lorsque le locuteur est conscient que sa maîtrise ne reflète pas ces modèles, il finit par développer de l'insécurité linguistique.

Outre les discours épilinguistiques, l'insécurité linguistique se manifeste également dans les pratiques et les comportements verbaux à travers des phénomènes tels que l'hypercorrection, l'autocorrection, l'hésitation, les changements de registre ou de variété, comme nous l'avons vu dans la première section de cet article. Moreau (1996) caractérise ces phénomènes comme de l'insécurité linguistique dite et agie, respectivement. Swiggers (1993) remarque, en plus, qu'une tierce manifestation de l'insécurité linguistique peut être observable dans l'écart entre la perception qu'a un locuteur de son niveau de français et son niveau effectif.

À la lumière des réponses fournies aux Q1a et Q2a, nous avons comparé la capacité linguistique effective des répondants, telle que déclarée

³⁰ Nous traduisons : « *Quero MUITO tornar meu francês mais "natural". Tenho focado bastante na conversação mas ainda tenho muito medo de falar, me preocupo em falar certo, etc.* »

dans les questions portant sur l'exposition au français, et leur estimation de leur niveau de langue. Quoiqu'en majorité les répondants aient affirmé consommer des films, des chansons et de la littérature en français, posséder des connaissances francophones, étudier le français dans plus d'une école de langue, les niveaux A1 et A2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) ont été le plus souvent évoqués. En témoignent les extraits suivants : « Je suis maintenant la discipline de Français V. J'ai un contact relativement fréquent avec la langue. Je crois que mon niveau est A1³¹. » ; « [Mon contact avec le français est] très ample en raison de ma formation en lettres françaises. Je dirai niveau A2, mais avec une grande peur³². » ; « J'arrive à discuter normalement, avec quelques fautes, bien sûr, j'arrive à créer un raisonnement et je comprends tout généralement. Je crois que je suis au niveau A2³³. » Selon le CECRL, le niveau A1 concerne le locuteur qui est capable de « comprendre et d'utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets [...] » (2001 : 25). Le niveau A2, quant à lui, est attribué au locuteur qui « peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail [...] » (2001 : 25).

La capacité effective des participants, telle que déclarée dans les Q1a et Q2a, rejoignait pourtant les niveaux B1 et B2 du CECRL, selon lesquels, le locuteur, respectivement, « [...] peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt » (2001 : 25) et « [...] peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités » (2001 : 25). L'écart entre la maîtrise effective de la langue et la perception du niveau est évident. Quoique les conditions de production des données utilisées dans cette étude limitent l'approfondissement de l'examen de cette manifestation de l'insécurité linguistique en français, les représentations que se font les Brésiliens de ce qu'est la langue française et de ce qu'est un francophone, comme nous

³¹ Nous traduisons : « *Estou cursando atualmente a cadeira de francês V. Tenho contato relativamente frequente com a língua. Acredito que seja o A1.* »

³² Nous traduisons : « *Bastante extensa por conta do curso de Letras. Eu diria A2, mas com bastante medo.* »

³³ Nous traduisons : « *Consigo conversar normalmente, com alguns erros, é claro, criar uma linha de raciocínio e entendo tudo geralmente. Acredito que esteja no A2.* »

l'avons vu dans la section précédente, constituent d'importantes pistes d'interprétation. Dans la mesure où ces représentations produisent une sorte d'exclusion du locuteur de FLE brésilien de la sphère francophone, elles semblent contribuer à ce que la condition même de locuteur de la langue soit remise en question. La dépréciation de son propre niveau de français est alors redevable à l'écart que le locuteur perçoit entre le modèle de référence natif et normatif et sa propre maîtrise de la langue issue du contact entre le portugais et le français et déviante du modèle idéal. De ce fait, quoique sa capacité communicationnelle soit intermédiaire-avancée, la perception de la maîtrise subit l'effet de minorisation et révèle, selon Swiggers (1993), l'existence du sentiment d'insécurité linguistique.

Conclusion

Fondé sur les données recueillies dans le cadre du projet *Français d'occasion*, cet article est un exercice d'interprétation et d'explication d'un phénomène sociolinguistique et discursif encore rarement traité par les recherches sur le FLE : l'insécurité linguistique. Il nous a fallu, pour ce faire, recourir à une littérature épistémologiquement exogène, élaborée pour caractériser l'insécurité linguistique de locuteurs ayant le français comme langue maternelle et/ou vivant dans des pays ou des régions où le français est une langue d'usage social. Un tel déplacement théorique a été possible en raison du constat de l'influence prédominante de l'idéologie du standard tant dans des pays ou des régions francophones qu'en FLE. Ainsi, si les contextes sociolinguistiques et historiques de ces régions sont distincts, des éléments communs ont été repérés en ce qui touche les représentations sociolinguistiques et l'insécurité linguistique. Néanmoins, au Brésil en particulier, et en FLE, en général, nous avons également observé que l'idéologie du standard s'articule avec l'idéologie du locuteur natif et que les discours homogénéisants et hiérarchisants que ces idéologies entraînent semblent être à l'origine du sentiment d'insécurité linguistique en FLE.

Il convient enfin de souligner que la rédaction de cet article a été exigeante pour ses auteurs, brésiliens et francophones n'ayant pas le français comme langue première. L'insécurité linguistique n'a pas été un facteur mineur dans le développement de nos réflexions : non seulement il s'agissait de montrer, à l'aide des données recueillies, l'existence d'un sentiment jusqu'à nos jours peu exploré, mais aussi et surtout de gérer les vicissitudes engendrées par la discussion d'un sujet qui empreigne notre condition de locuteurs, de

chercheurs et d'enseignants d'une langue non maternelle. Or, il se peut que les conditions épistémologiques qui ont entouré la genèse de ce travail, les données analysées et, notamment, les phénomènes linguistiques mis en relief résonnent chez d'autres francophones des Amériques qui n'ont pas le français comme langue première.

BIBLIOGRAPHIE

- ARRIGHI, Laurence, et Annette BOUDREAU (2016). *Langue et légitimation : la construction discursive du locuteur francophone*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- BADRINATHAN, Vasumathi (2020). « L'enseignant de langue étrangère et rapport à la langue : comment l'enseignant indien du FLE négocie l'ambivalence sécurité-insécurité linguistique », *Circula*, n° 12, p. 152-175.
- BEAUDOIN-BÉGIN, Anne-Marie (2015). *La langue rapaillée : combattre l'insécurité linguistique des Québécois*, Montréal, Éditions Somme toute.
- BESSE, Henri, et Rémy PORQUIER (1984). *Grammaire et didactique des langues*, Paris, Hatier-Crédif.
- BOUDREAU, Annette (2021). « Idéologie linguistique », dans Josiane Boutet et James Costa (dir.), *Dictionnaire de la sociolinguistique*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, p. 171-174.
- BOUDREAU, Annette (2016). *À l'ombre de la langue légitime : l'Acadie dans la francophonie*, Paris, Classiques Garnier.
- BOURRAY, Mounir (2016). « L'erreur dans l'apprentissage de la production écrite en classe du FLE : repérage, traitement et remédiation », *Francisola*, vol. 1, n° 2, p. 163-174.
- BRETEGNIER, Aude (1999). *Sécurité et insécurité linguistique : approches sociolinguistique et pragmatique d'une situation de contacts de langues : la Réunion*, thèse de doctorat (linguistique), Saint-Denis, Université de la Réunion.
- BRITTO, Paulo Henriques (2010). « O tradutor como mediador cultural », *Synergies Brésil*, "Littératures et politiques, langues et cultures : traversées franco-brésiliennes", n° 2, p. 135-141.

- CÁCERES-GUERRERO, Luz Dary (2017). « Transferencia en la adquisición de expresiones idiomáticas en francés como lengua extranjera », *Rastros Rostros*, vol. 19, n° 35 <https://doi.org/10.16925/2382-4921.2017.35.06>
- CALVET, Louis-Jean (1993). *La sociolinguistique*, Paris, Presses universitaires de France.
- CALVET, Louis-Jean (1999a). *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris, Hachette Littératures.
- CALVET, Louis-Jean (1999b). *Pour une écologie des langues du monde*, Paris, Plon.
- CASTELLOTTI, Véronique (2017). *Pour une didactique de l'appropriation : diversité, compréhension, relation*, Paris, Didier.
- CONSEIL DE L'EUROPE (2001). *Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*, Strasbourg, [En ligne], [<https://www.coe.int/fr/web/common-european-framework-reference-languages>] (consulté le 9 juin 2022).
- COȘEREANU, Elena (2010). « Transferts interlinguistiques dans des tâches d'écart d'information chez des apprenants de FLE », *Recherches en didactique des langues et des cultures*, vol. 7, n° 2. <https://doi.org/10.4000/rdlc.2111>
- DABÈNE, Michel (2002). « Illetrismo, práticas e representações da escrita », *Scripta*, vol. 6, n° 11, p. 13-22.
- DAHLET, Patrick (2009). « Le Brésil entre ses langues : relances du français », *Synergies Brésil*, n° 7, p. 169-175.
- DEZERTO, Felipe Barbosa (2016). « Français langue étrangère e a redistribuição internacional do ensino de francês : o caso do Brasil », *Matraga*, vol. 23, n° 38, p. 105-128.
- DIDELOT, Marion (2019). « La hiérarchisation des accents en français, entre représentations et réalité : étude de perception d'accents natifs et non natifs en Suisse romande », *Minorités linguistiques et société*, n° 12, p. 101-124.
- DIDELOT, Marion, Isabelle RACINE, Françoise ZAY et Alexei PRIKHODKINE (2019). « Enseignement et évaluation de la prononciation aujourd'hui : l'intelligibilité comme enjeu », *Recherches en didactique des langues et des cultures*, vol. 16, n° 1, p. 1-16. <https://doi.org/10.4000/rdlc.4333>
- DROULERS, Martine, et Céline RAIMBERT (2010). « Relance des relations France-Brazil? », *Relations internationales du Brésil, les chemins de la puissance*, vol. 2, p. 177-189.

- ETHÉ, Julia Ndibnu-Messina (2016). « Remédiation des erreurs langagières en FLE pendant les interactions à distance à l'ENSET de l'université de Douala », *Distances et médiations des savoirs*, n° 14 (juin), p. 1-23. <https://doi.org/10.4000/dms.1435>
- FALKERT, Anika (2016). « The Relevance of Accent in L2 Pronunciation Instruction: A Matter of Teaching Cultures or Language Ideologies? », *International Journal of Pedagogies and Learning*, vol. 11, n° 3, p. 259-270.
- FRANCARD, Michel (dir.) (1993) *L'insécurité linguistique en communauté française de Belgique*, en collaboration avec J. Lambert et F. Masuy, Bruxelles, Service de la langue française, coll. « Français et Société ».
- GADET, Françoise (2004). « Quelle place pour la variation dans l'enseignement du français langue étrangère ou langue seconde? », *Pré-Textes franco-danois*, n° 4, p. 17-28.
- GARDNER, Robert, Patrick SMYTHE et Richard CLÉMENT (1979). « Intensive Second Language Study in a Bicultural Milieu: An Investigation of Attitudes, Motivation and Language Proficiency », *Language Learning: A Journal of Research in Language Studies*, vol. 29, n° 2, p. 305-320.
- GAUVIN, Lise (2004). *La fabrique de la langue : de François Rabelais à Réjean Ducharme*, Paris, Points.
- GERIN-LAJOIE, Diane, et Normand LABRIE (1999). « Les résultats aux tests de lecture et d'écriture en 1993-1994 : une interprétation sociolinguistique », dans Normand Labrie et Gilles Forlot (dir.), *L'enjeu de la langue en Ontario français*, Sudbury, Éditions Prise de parole, p. 79-108.
- GOMES, Janaína de Andrade França (2004). *Representação linguística dos jovens lusodescendentes na França*, thèse de maîtrise (sociolinguistique), Rio de Janeiro, Universidade Federal do Rio de Janeiro.
- GOMES, Janaína Nazzari (2020). *A apropriação do francês como língua não materna : uma questão de fronteiras*, thèse de doctorat (sciences du langage), Porto Alegre, Universidade Federal do Rio Grande do Sul.
- GONÇALVES, Helena da Conceição (2014). *A francofonia e a formação de professoras de francês língua estrangeira no estado do Rio de Janeiro*, thèse de maîtrise (didactique), Niterói, Universidade Federal Fluminense.

- HORWITZ, Elaine (2001). « Language Anxiety and Achievement », *Annual Review of Applied Linguistics*, vol. 21, p. 112-126.
- HORWITZ, Elaine, Michael B. HORWITZ et Joann COPEO (1986). « Foreign Language Classroom Anxiety », *The Modern Language Journal*, vol. 70, n° 2, p. 125-132.
- JOSEPH, John E. (2017). « Extended/Distributed Cognition and the Native Speaker », *Language and Communication*, vol. 57, p. 37-47.
- KLINKENBERG, Jean-Marie (2020). « Pourquoi enseigner et apprendre les langues et les cultures étrangères en général, la langue française et les cultures francophones en particulier? », dans Jean-Marc Defays (dir.), *Le FLE en questions : enseigner le français langue étrangère et seconde*, Bruxelles, Éditions Mardaga, p. 23-57.
- LABOV, William (2006 [1966]). *The Social Stratification of English in New York City*, Cambridge, Cambridge University Press.
- MACINTYRE, Peter D., et Robert C. GARDNER (1989). « Anxiety and Second-Language Learning: Toward a Theoretical Clarification », *Language Learning*, vol. 39, n° 2, p. 251-275.
- MINISTÉRIO DA EDUCAÇÃO ([s.d.]). Site Web du ministère de l'Éducation du Brésil, [<http://portal.mec.gov.br/>] (consulté le 13 juin 2021).
- MOREAU, Marie-Louise (1996). « Insécurité linguistique : pourrions-nous être plus ambitieux? », dans Claudine Bavoux (dir.), *Français régionaux et insécurité linguistique : actes de la deuxième table ronde du Moufia*, Paris, L'Harmattan, p. 103-115.
- MOURÃO GUIMARÃES, Renata, et Lauro Sérgio MACHADO PEREIRA (2021). « Mapeamento dos estudos sobre políticas linguísticas e internacionalização no Brasil : uma selfie », *Forum linguístico*, vol. 18, n° 1, p. 5596-5617. <https://doi.org/10.5007/1984-8412.2021.e72625>
- MUNI TOKE, Valelia (2013). « Le locuteur natif et son idéalisation : un demi-siècle de critiques », *Histoire Épistémologie Langage*, vol. 35, p. 5-15.
- PAGEL, Dario (2009). « Le français, langue de la modernité et de la communication internationale et interaméricaine », *Synergies Brésil*, n° 7, p. 143-152.
- PICHETTE, François (2009). « Second Language Anxiety and Distance Language Learning », *Foreign Language Annals*, vol. 42, n° 1, p. 77-93. <https://doi.org/10.1111/j.1944-9720.2009.01009.x>

- Py, Bernard, *et al.* (2004). *Un parcours au contact des langues : textes de Bernard Py commentés*, Paris, Didier.
- RENAUD, Patrick (1998). « Absoute pour un locuteur natif », dans Ambroise Quéffelec (dir.), *Francophonies : recueil d'études en hommage à Suzanne Lafage*, Paris, Didier.
- RINCÓN RESTREPO, Claudia (2020). « Insécurité linguistique chez les enseignants non natifs de FLE – le cas des Colombiens », *Circula*, n° 12, p. 176-196.
- RIVARD, Étienne (2016). *Espace francophone des Amériques : portrait dynamique et géographique d'une francophonie plurielle*, Québec, Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone.
- ROUSSI, Maria (2009). *L'insécurité linguistique des professeurs de langues étrangères non natifs : le cas des professeurs grecs français*, thèse de doctorat (didactique des langues et culture), Paris, Université de la Sorbonne Nouvelle.
- SENSEVY, Gérard (2011). *Le sens du savoir : éléments pour une théorie de l'action conjointe en didactique*, Bruxelles, De Boeck Supérieur.
- SHEEREN, Hugues (2016). « Entre norme et variation : la position inconfortable des professeurs de français langue étrangère natifs non français », *Synergies France*, n° 10, p. 69-81.
- SWIGGERS, Pierre (1993). « L'insécurité linguistique : du complexe (problématique) à la complexité du problème », *Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain*, vol. 1, p. 19-29.
- TARNAOUI, Moulay Mohamed (2018). « Analyse contrastive FLE/tachelhit : le cas des prépositions : diagnostic des difficultés et remédiations didactiques », *Studii de Gramatică Contrastivă*, n° 30, p. 69-81.
- VENTURA, Daniela (2014). « La représentation du gérondif espagnol en français : une approche contrastive pour éviter les erreurs d'apprentissage en FLE », *Cédille revista de estudios franceses*, n° 10, p. 345-365.

Chercheure postdoctorale en sociolinguistique à l'Université d'Ottawa (Canada), **Janaína NAZZARI GOMES** est titulaire d'un doctorat en sciences du langage de l'Université fédérale du Rio Grande do Sul (Brésil). Elle s'intéresse à l'enseignement et à l'apprentissage du français langue seconde et étrangère, à la francophonie latino-américaine et aux effets du paysage linguistique anglo dominant sur l'immigration francophone au Canada.

Larissa COLOMBO FREISLEBEN est étudiante à la maîtrise en sciences du langage à l'Université fédérale du Rio Grande do Sul (Brésil) et enseignante de français langue étrangère et de français sur objectif universitaire. Ses intérêts de recherche portent sur la théorie du langage d'Émile Benveniste et sur l'épistémologie de la linguistique.

Matheus DORNELES est étudiant en lettres portugaises et françaises à l'Université fédérale du Rio Grande do Sul (Brésil) et enseignant de français au Centre d'enseignement des langues en extension (NELE) à la même institution. Ses intérêts de recherche portent sur la didactique des langues ainsi que sur le processus d'appropriation des langues.

Wesley DE MARINS MACEDO est étudiant en lettres portugaises et françaises à l'Université fédérale du Rio Grande do Sul et enseignant de français sur objectif universitaire et de français sur objectif spécifique dans le réseau Langues sans frontières à l'Université fédérale de Santa Maria (Brésil). Ses intérêts de recherche portent sur l'enseignement et l'apprentissage du français au Brésil.

Un moteur d'intégration du français à l'échelle nationale : le programme brésilien Idiomes sans frontières (IsF)

Heloisa Albuquerque-Costa

Université de São Paulo (Brésil)

Mariza Pereira Zanini

Université fédérale de Pelotas (Brésil)

Normélia Maria Parise

Université fédérale du Rio Grande (Brésil)

Résumé : Les politiques linguistiques et les lois pour l'éducation nationale constituent une scène assez mouvementée au Brésil. Au moment où l'embryon du programme Idiomes sans frontières (IsF) fête sa dixième année, les auteurs proposent de passer en revue quelques éléments de cette parcelle de l'histoire, tissant une perspective diachronique qui en révèle quelques lignes de force, fruit de leurs expériences en tant que formatrices de français. Qu'en est-il de la réalité de l'enseignement brésilien depuis les années 1960 ? Que disent les politiques linguistiques sur la place des langues étrangères aux niveaux secondaire et universitaire ? Dans quelle mesure le programme IsF, de 2016, peut-il reprendre la perspective plurilingue dans l'enseignement au Brésil ? Quels sont ses limites et ses atouts dans le plan national brésilien ? Pour répondre à ces questions, dans un premier temps, les auteurs reviennent sur les directives nationales en matière de langues étrangères dans l'enseignement au Brésil, pour en définir les objectifs et les orientations. Ensuite, le lien est fait avec le programme IsF, qui préconise la reprise du plurilinguisme dans le cadre d'une politique linguistique axée sur l'internationalisation. Pour conclure, elles présentent les perspectives actuelles en ce qui a trait à la formation permanente des futurs enseignants de français dans les universités.

Abstract: *Linguistic policies and laws for national education constitute a rather turbulent scene in Brazil. As the embryonic Idiomes sans frontières (IsF) program celebrates its tenth year, the authors propose to review some elements of this piece of history, weaving a diachronic perspective that reveals its main components, resulting from their experiences as trainers of French teachers. What is the reality of Brazilian teaching since the 1960s? What do linguistic policies say about the place of foreign languages in secondary and*

university levels? To what extent can the 2016 IsF program take up the plurilingual perspective in Brazilian education? What are its limits and assets in the Brazilian scenario? To answer these questions, the national guidelines for foreign languages in education in Brazil will be discussed, to identify the objectives and orientations directed to institutions. Then the IsF program itself will be discussed, advocating the recovery of plurilingualism in the framework of a linguistic and internationalization policy. To conclude, the current perspectives in terms of permanent training of future teachers of French in universities are pointed out.

Introduction

L'enseignement du français au Brésil date de longtemps. Dans l'histoire, une série de réformes dans l'enseignement secondaire a assuré la présence du français et d'autres langues dans l'enseignement public et privé du pays. Si cette présence remonte aussi loin qu'à l'époque où le Brésil était une colonie du Portugal, comme nous le rappelle Ana Luiza Ribeiro Meneses (1996), d'autres chercheurs, comme Ceres Leite Prado (1996), confirment la tradition du français et d'autres langues dans l'enseignement nous rappelant qu'en 1854, la célèbre école publique, le Collège Pedro II, situé à Rio de Janeiro, rend officiel et obligatoire l'enseignement du français, de l'anglais, de l'allemand et de l'italien (qui est facultatif). Ce n'est qu'à partir de 1901, à la suite d'une réforme de l'enseignement brésilien, que le français est devenu obligatoire aussi dans les écoles privées du pays. Entre 1942 et 1961, dans le cycle secondaire, le français et l'anglais sont des langues très importantes, et l'espagnol est étudié pendant une année. En 1942, l'enseignement de l'allemand et de l'italien ne sont plus présents dans les cursus.

Ces études montrent qu'une place importante était accordée à l'enseignement des langues étrangères au Brésil avant les années 1960. Cela indiquerait une reconnaissance de la présence de cultures diverses dans le pays entraînant des effets positifs sur les systèmes éducatifs public et privé en ce qui concerne l'enseignement des langues étrangères.

Cette tendance ne s'est cependant pas maintenue et, à partir des années 1960, en raison des changements économiques et géopolitiques survenus à la suite de réformes, on décide de supprimer le français dans les programmes d'enseignement du secondaire. Ce premier pas a tout de suite déclenché un mouvement de résistance en faveur du français dans quelques institutions, mais a aussi provoqué des discussions dans les institutions d'enseignement gouvernementales et non gouvernementales sur l'avenir des langues étrangères au Brésil.

Qu'en est-il de la réalité de l'enseignement brésilien depuis les années 1960 ? Que disent les politiques linguistiques sur la place des langues étrangères aux niveaux secondaire et universitaire ? Dans quelle mesure le programme IsF, de 2016, peut-il reprendre la perspective plurilingue dans l'enseignement au Brésil ? Quels sont ses limites et ses atouts dans le plan national brésilien ?

Pour répondre à ces questions, dans un premier temps, nous allons revenir sur les directives nationales en matière de langues étrangères dans l'enseignement au Brésil pour en définir les objectifs et les orientations. Nous ferons ensuite le lien avec le programme IsF, qui préconise la reprise du plurilinguisme dans le cadre d'une politique linguistique axée sur l'internationalisation. Pour conclure, nous signalerons les perspectives actuelles que nous observons en ce qui a trait à la formation permanente des futurs enseignants de français dans les universités.

Les directives nationales sur les langues étrangères dans l'enseignement au Brésil

La place des langues étrangères dans l'enseignement public et privé secondaire et supérieur au Brésil a toujours été tributaire des directives nationales mises en place par le ministère de l'éducation et de la culture du pays.

En décembre 1961, une loi nationale de directives et de bases pour l'éducation, appelée *Lei de Diretrizes e Bases (LDB) n° 4024*, a entraîné, selon Ribeiro Meneses, la « décentralisation de l'enseignement et sur le plan pédagogique, un essai d'adaptation de l'enseignement pour qu'il soit plus identifié à la communauté et au mouvement historique » (1996 : 12)¹. L'enseignement secondaire était alors considéré comme élitiste et propédeutique, inadapté donc aux besoins émergents de main-d'œuvre et à l'évolution rapide de la société. À la suite de la mise en vigueur de cette nouvelle loi, le français, trop encyclopédique, a été évincé de plusieurs établissements scolaires et de plusieurs États du pays. Ribeiro Meneses note que « l'exception en a été les états du sud du pays, Paraná, Santa Catarina et Rio Grande do Sul, états où le français² et l'anglais ont été conservés

¹ La décentralisation dont parle Ribeiro Meneses concerne la gestion des systèmes éducatifs qui incombait jusqu'alors majoritairement à la fédération et qui est passée aux États et aux communes.

² À l'origine de ce phénomène, nous émettons l'hypothèse, à la suite de Rosa Maria Graça, ex-présidente de l'Association des professeurs de français de Rio Grande do Sul (APFRS), qu'en plus d'une tradition multiculturelle et à tendance plurilingue due aux immigrations européennes dans la région, les participants du réseau des enseignants de

dans les programmes scolaires » avec, toutefois, une réduction du nombre d'heures hebdomadaires d'enseignement, car « il fallait donner la place dans la grille d'horaires à de nouvelles disciplines, comme l'éducation morale et civique et l'initiation au travail » (1996 : 12). Notons cependant le statut privilégié de l'anglais à cette époque, qui s'imposait déjà comme langue de communication internationale, surtout dans le domaine économique. Comme l'affirme Mariza Pereira Zanini,

[...] il ne faut pas croire que l'influence de conseillers d'éducation des États-Unis d'Amérique et le pouvoir de pression économique qu'ils représentaient au moment de l'élaboration de la réforme de l'éducation, n'aient pas joué un rôle important pour expliquer cette évidence utilitaire en ce qui concerne le système d'éducation et la politique linguistique. [...] Entre-temps, sur le plan politique, un coup d'état militaire a lieu en mars 1964 pour empêcher les réformes sociales et la politique nationaliste du gouvernement populiste. En 1968, suite à des manifestations des ouvriers et des étudiants, le gouvernement militaire a fait appel à l'AI-5 (Acte Institutionnel n° 5) qui a fermé le Congrès National, limité les droits politiques des citoyens, endurci la censure et entrepris une « chasse aux sorcières », le Brésil, se fermant à l'étranger, rétrécit son regard vers une politique éducationnelle plutôt plurilingue (2007 : 44).

En 1971, le régime militaire promulgue la loi n° 5692 établissant que le Conseil fédéral à l'éducation (CFE) serait chargé de fixer les disciplines à retenir pour chaque établissement scolaire et pour chaque degré. C'est dans ce contexte que les langues étrangères deviennent facultatives. En 1975, le CFE donne un avis favorable au rapport du conseiller Newton Sucupira, selon lequel le texte de la loi de 1971 souffrait d'une lecture trop restrictive en ce qui concerne les langues étrangères. Pour remédier à cela, le conseiller propose un changement du texte de la loi, de manière à ce que l'article « une » soit employé pour définir la langue étrangère à être enseignée à l'école, ou substitué par « une ou plusieurs ». Il faut signaler que l'anglais et le français étaient les deux langues étrangères les plus enseignées à l'école et que l'enseignement de l'allemand, de l'italien et de l'espagnol constituait des cas isolés et peu nombreux à l'école publique. Par la résolution n° 53, la loi de 1971 a été modifiée, et l'enseignement des langues étrangères est devenu obligatoire pour le secondaire et recommandé pour le primaire.

français étaient très nombreux et organisés, voire certains très reconnus, et que cela a joué dans le sens de la conservation de l'enseignement de cette langue.

Toujours dans ce domaine, il faudra attendre 1996 pour voir l'arrivée d'une nouvelle loi sur l'éducation, la loi 9.394, qui revoit les directives et les bases de l'éducation nationale. C'est dans la partie diversifiée du cursus que l'enseignement d'au moins une langue étrangère moderne devient obligatoire pour les enfants à partir de 11 ans, le choix de la langue à enseigner étant laissé à la discrétion de la communauté scolaire en fonction des possibilités de l'institution.

Pour le cursus du niveau moyen, la loi prévoit l'inclusion d'une langue étrangère moderne obligatoire, choisie par la communauté scolaire et d'une deuxième langue étrangère à caractère optionnel, en fonction des disponibilités de l'institution. L'influence de cette loi sur la formation des enseignants de langues étrangères a été importante dans la mesure où elle ouvrait à nouveau la voie à une deuxième option, justifiant ainsi la formation de nouveaux enseignants. Dans le texte de la LDB 1996 – §5° : « Dans la partie diversifiée de l'emploi du temps scolaire, il sera inclus, à caractère obligatoire, à partir du CM2, l'enseignement d'au moins une langue étrangère moderne, dont le choix reviendra à la communauté scolaire³ ».

Même si, pour l'école primaire, la loi est explicite quant à l'enseignement d'au moins une langue étrangère, dans la pratique on était déjà conscient qu'il y aurait difficilement de la place dans les grilles horaires pour y inclure une deuxième langue. Le grand espoir demeure donc la possibilité d'action sur le cycle moyen, où, selon la loi, une deuxième langue étrangère à caractère optionnel devra être offerte. C'est à ce moment que l'on peut entrevoir la possibilité d'un enseignement plurilingue. Dario Pagel rappelle que

[...] si l'on observe un progrès certain de la situation de l'enseignement des LE dans la nouvelle loi, c'est en partie parce que la FBPF (Fédération Brésilienne des Professeurs de Français), en 1991, en collaboration avec les associations de Santa Catarina et de Rio Grande do Sul, s'était mise en contact avec Mme Angela AMIN, rédacteur officiel de la loi à l'époque à l'Assemblée Nationale, et lui avait présenté un document qui justifiait l'enseignement obligatoire des LE à partir de la 5^e année jusqu'à la fin des études secondaires (Pagel, 1997).

³ Notre traduction : « *Na parte diversificada do currículo será incluído, obrigatoriamente, a partir da quinta série, o ensino de pelo menos uma língua estrangeira moderna, cuja escolha ficará a cargo da comunidade escolar.* »

Il s'agit là d'une victoire politique de la FBPE, victoire à laquelle d'autres associations ont également contribué. Le rédacteur du projet de loi avait proposé, dans le premier texte de la LDB (1996), que les langues étrangères soient offertes sans obligation par les écoles, à la mesure de leurs moyens. Il faudra une action concertée de toutes les associations d'enseignants de langues étrangères et des départements universitaires concernés pour que l'offre pluraliste de langues étrangères soit adoptée à l'école brésilienne.

En 1998, de manière plus explicite, dans un autre document législatif, on autorisera l'inclusion d'une deuxième langue étrangère, à caractère optionnel dans les programmes d'enseignement. Cela a été confirmé, un peu plus tard, en 2000, dans les directives nationales curriculaires (DCN) qui orientaient les projets pédagogiques des lycées, dans lesquels figurait la reconnaissance que l'enseignement et l'apprentissage de langues étrangères permettaient aux élèves de connaître les rapports étroits entre langues et cultures.

[...] une langue étrangère moderne sera incluse, comme discipline obligatoire, choisie par la communauté scolaire, et une deuxième langue à caractère optionnel, selon les disponibilités de l'institution⁴. (DCN, 1998).

Par la suite, la loi n° 11.161, de 2005, autorise l'offre de l'espagnol comme matière optionnelle au collège et obligatoire au lycée. L'enseignement de l'espagnol au Brésil n'a pas présenté un grand intérêt jusqu'à la création du marché commun du Sud, le Mercosur (1991). Cette législation a eu un effet négatif sur le français, qui s'est vu une fois de plus dépassé dans l'enseignement scolaire par une autre langue étrangère, en plus de l'anglais. Elle a aussi entraîné la prolifération de nouveaux cursus de formation d'enseignants d'espagnol, pour répondre à la demande créée par cette loi n° 11.161 de 2005.

Tout ce contexte rend évident l'absence d'une politique linguistique stable et à long terme qui permettrait l'émergence d'un vrai plurilinguisme. Encore une fois en 2017, le ministère de l'éducation et de la culture a décidé de changer la législation et de mettre en place une autre directive nationale. Il s'agit de la Base nationale commune curriculaire - BNCC, de décembre 2017- dont la version finale a été approuvée en 2018. Son objectif est de définir des axes communs pour tout le territoire, comme celui nommé Langues et Technologies, qui comprend la langue portugaise, les arts, l'éducation physique et la langue anglaise. Dans cette nouvelle législation, on revient en arrière ne validant que l'enseignement de l'anglais comme langue étrangère :

⁴ Notre traduction : « [...] *será incluída uma língua estrangeira moderna, como disciplina obrigatória, escolhida pela comunidade escolar, e uma segunda, em caráter optativo dentro das disponibilidades da instituição.* »

La langue anglaise doit être comprise comme une langue d'usage mondiale, par la multiplicité et la variété de ses usages, de ses usagers et de ses fonctions dans le monde contemporain.

Dans l'enseignement au lycée, exploiter l'utilisation de l'anglais dans la culture numérique, dans les cultures des jeunes, dans des études et des recherches, mais aussi élargir les perspectives à l'égard de la vie personnelle et professionnelle. D'autant plus que cela permet une ouverture vers des possibilités de rapprochement et d'intégration avec des groupes multilingues et multiculturels dans le monde globalisé – en comptant sur le fait qu'ils sachent communiquer en anglais –, avec différents répertoires linguistiques et culturels.

L'apprentissage de l'anglais permet aux étudiants d'utiliser cette langue pour approfondir la compréhension du monde dans lequel ils vivent, d'exploiter de nouvelles perspectives de recherche et d'obtention d'informations, d'exposer leurs idées et leurs valeurs, d'argumenter, de gérer des conflits d'opinion de façon critique, parmi d'autres actions en relation avec leur développement cognitif, linguistique, culturel et social. Ainsi, cet apprentissage élargit la capacité discursive et réflexive dans les différents domaines de la connaissance⁵. (BNCC, 2018)

Les effets nocifs sur l'offre plurielle de langues étrangères de cette dernière législation se font surtout sentir à présent sur le plan scolaire. Les directeurs scolaires se sentant autorisés à n'offrir que l'anglais et à réduire les options de langues font pression sur les enseignants d'autres langues étrangères que l'anglais pour qu'ils changent leurs activités. Ces remaniements de main-d'œuvre peuvent les amener à l'enseignement de la langue maternelle ou même au développement d'autres tâches scolaires, tels les services de bibliothèque ou de remplacement éventuel des enseignants absents d'autres matières, par exemple.

⁵ Notre traduction : « *Língua Inglesa deve ser compreendida como língua de uso mundial, pela multiplicidade e variedade de usos, usuários e funções na contemporaneidade.*

No Ensino Médio, explorar as utilizações do inglês na cultura digital, nas culturas juvenis e em estudos e pesquisas, como também ampliar suas perspectivas em relação à sua vida pessoal e profissional. Além disso, abrem-se possibilidades de aproximação e integração com grupos multilingues e multiculturais no mundo global – contanto que estes saibam se comunicar em inglês –, com diferentes repertórios linguístico-culturais

As aprendizagens em inglês permitirão aos estudantes usar essa língua para aprofundar a compreensão sobre o mundo em que vivem, explorar novas perspectivas de pesquisa e obtenção de informações, expor ideias e valores, argumentar, lidar com conflitos de opinião e com a crítica, entre outras ações relacionadas ao seu desenvolvimento cognitivo, linguístico, cultural e social. Desse modo, eles ampliam sua capacidade discursiva e de reflexão em diferentes áreas do conhecimento. »

À propos de la réduction du nombre d'heures d'enseignement historiquement imparti aux langues étrangères modernes et classiques, Vilson J. Leffa (2016) propose les trois tableaux qui suivent⁶.

Tableau 1
L'enseignement des langues à l'époque de l'Empire : heures hebdomadaires d'études multipliées par le nombre d'années d'étude des langues

Année	Latin	Grec	Français	Anglais	Allemand	Italien	Total d'heures
1855	18	9	9	8	6	3F	50
1857	18	6	9	10	4	3F	47
1862	18	6	9	10	4	6F	47
1870	14	6	12	10	–	–	42
1876	12	6	8	6	6F	–	32
1878	12	6	8	6	4	–	36
1881	12	6	8	6	4	3F	36

Tableau 2
L'enseignement des langues de 1890 à 1931 : heures hebdomadaires d'études multipliées par le nombre d'années d'étude des langues

Année	Latin	Grec	Français	Anglais	Allemand	Italien	Espagnol	Total d'heures
1890	12	8	12	11 ou	11	–	–	43
1892	15	14	16	16	15	–	–	76
1900	10	8	12	10	10	–	–	50
1911	10	3	9	10 ou	10	–	–	32
1915	10	–	10	10 ou	10	–	–	30
1925	12	–	9	8 ou	8	2F	–	29
1931	6	–	9	8	6F	–	–	23

⁶ La notation « F » à côté de quelques chiffres présentés dans les tableaux signale le caractère facultatif de l'offre de cette langue dans la période considérée. On y remarque aussi les notations « ou » et « et/ou » signifiant que les langues de la colonne suivante étaient des options soit proposées, soit exclues, selon les écoles et les systèmes d'éducation.

Tableau 3
L'enseignement des langues après 1931 : heures hebdomadaires
d'études multipliées par le nombre d'années d'étude des langues

Année	Latin	Grec	Français	Anglais	Allemand	Italien	Espagnol	Total d'heures
1942	8	–	13	12	–	–	2	35
1961	–	–	8	12	–	–	2	22
1971	–	–	–	9	–	–	9	9
1996	–	–	6 et/ou	12 et/ou	–	–	6	18

Source des tableaux : Vilson J. Leffa, *Língua estrangeira. Ensino e aprendizagem*, Pelotas, EDUCAT, 2016, p. 52, 53 et 58.

Ainsi, de manière plus explicite, on peut constater dans la législation que, tout au long des décennies, on a eu :

1. La reconnaissance d'un espace national accordé à une ou à plus d'une langue étrangère ;
2. Une réduction de la place accordée à l'enseignement des langues étrangères en général dans les programmes scolaires ;
3. Des inégalités en ce qui concerne la place des langues étrangères et de chaque langue étrangère dans le plan national à différents moments politiques du pays.

La dernière loi (BNCC, 2018) préconise la défense du monolinguisme, de l'anglais comme langue universelle de communication (*língua franca*) et n'encourage pas les autres langues étrangères. Cette option politique va dans le sens contraire de la réalité où coexistent plusieurs langues et cultures sur le territoire brésilien en raison des processus d'occupation et d'immigration de différentes origines tout au long de l'histoire du pays. Elle va également à l'encontre du mouvement de mondialisation, qui tend à rapprocher de plus en plus les langues et les cultures, à les mettre en relation et en réseau.

Dans ce document, l'anglais, qui fait partie de l'axe appelé Langues, est la seule langue qui doit obligatoirement figurer dans le cursus des écoles publiques alors que la mention aux « autres langues » correspond au statut de « langues optionnelles » et, dans ce cas, la préférence est accordée à l'espagnol. Ainsi, il n'y a pas de politique linguistique quant à l'enseignement des autres langues étrangères, puisque c'est aux établissements scolaires de prendre la décision, dans la mesure où celle-ci ne va pas à l'encontre du cursus. Cette absence de soutien gouvernemental amène les institutions à ne garder que l'anglais.

La BNCC, 2018, axe Langages, comprend les disciplines suivantes : langue portugaise, arts, éducation physique, enseignement religieux, géographie et, dans les dernières années du cursus, langue anglaise. D'après le document, l'objectif visé par l'inclusion de ces disciplines dans la formation des élèves est de leur permettre de développer des compétences diversifiées dans plusieurs domaines de connaissance. Outre l'absurdité d'insérer, dans un État laïque, le cours d'enseignement religieux, cet axe Langages ne met pas en valeur le rapprochement entre les cultures brésiliennes et l'Autre, c'est-à-dire les différentes langues et cultures (2018 : 63).

L'option politique consiste donc à considérer l'anglais comme la seule langue de communication par laquelle les élèves seraient censés avoir accès à un monde globalisé et pluriel, selon la BNCC :

Apprendre la langue anglaise permet la création de nouvelles formes d'engagement et de participation des élèves dans un monde social de plus en plus globalisé et pluriel, dans lequel les frontières entre les pays et les intérêts personnels, locaux, régionaux, nationaux et transnationaux sont de plus en plus épars et contradictoires. Ainsi, l'étude de la langue anglaise peut rendre possible à tous l'accès aux savoirs linguistiques nécessaires à l'engagement et à la participation, contribuant à l'esprit critique des étudiants et à l'exercice de la citoyenneté active, en plus de multiplier les possibilités d'interaction et de mobilité, en ouvrant de nouveaux parcours d'enrichissement des connaissances et d'études. C'est ce caractère formateur qui inscrit l'apprentissage de l'anglais dans une perspective d'éducation linguistique consciente et critique, dans laquelle les dimensions pédagogiques et politiques sont intrinsèquement liées (2018 : 241)⁷.

C'est dans une perspective à l'opposé de ce que préconise la législation brésilienne actuelle, visant donc la mise en valeur d'une politique d'offre plurilingue, que l'on va présenter le programme Idiomes sans frontières. Celui-ci a réussi à créer un espace de diffusion du plurilinguisme et d'actions de formation d'enseignants des langues étrangères en réseau.

⁷ Notre traduction : « *Aprender a língua inglesa propicia a criação de novas formas de engajamento e participação dos alunos em um mundo social cada vez mais globalizado e plural, em que as fronteiras entre países e interesses pessoais, locais, regionais, nacionais e transnacionais estão cada vez mais difusas e contraditórias. Assim, o estudo da língua inglesa pode possibilitar a todos o acesso aos saberes linguísticos necessários para engajamento e participação, contribuindo para o agenciamento crítico dos estudantes e para o exercício da cidadania ativa, além de ampliar as possibilidades de interação e mobilidade, abrindo novos percursos de construção de conhecimentos e de continuidade nos estudos. É esse caráter formativo que inscreve a aprendizagem de inglês em uma perspectiva de educação linguística, consciente e crítica, na qual as dimensões pedagógicas e políticas estão intrinsecamente ligadas* » (Ministério da Educação e da Cultura, 2017 : 241).

Le programme Idiomes sans frontières : vers une politique plurilingue dans l'enseignement des langues au Brésil

En 2011, le gouvernement brésilien lance pour la première fois un programme de mobilité internationale dont l'objectif principal était de permettre aux étudiants des institutions d'enseignement supérieur – universités et instituts fédéraux⁸ – de réaliser une partie de leurs études à l'étranger. Le programme appelé Science sans frontières (*Ciência sem Fronteiras*) a eu des effets positifs sur les institutions brésiliennes dans la mesure où les étudiants ayant obtenu une bourse du gouvernement avaient l'occasion d'étudier pendant six mois dans des centres de recherche de niveau international. Du côté des institutions étrangères qui allaient recevoir les boursiers, un important apport financier était aussi prévu. D'après les données du Ministério da ciência, tecnologia e inovações (2022, en ligne), dans la période comprise entre 2011 et 2014, se sont portés candidats 257 956 étudiants pour séjourner dans une trentaine de pays ayant des ententes avec le gouvernement brésilien et 80 652 bourses ont été offertes à des étudiants de premier cycle inscrits dans des filières scientifiques.

Même si l'on considère les retombées positives du programme, il faut mentionner qu'il s'agissait d'une initiative isolée dans la mesure où, du point de vue linguistique, il n'y avait pas de soutien institutionnel pour préparer les étudiants à la mobilité. Les résultats ont montré que mis à part ceux qui sont partis au Portugal, une grande partie des boursiers n'avaient pas la compétence linguistique requise pour suivre les cours en milieu universitaire étranger. La solution proposée à ces derniers a été de leur offrir sur place, à l'étranger, un cours intensif de mise à niveau linguistique, faisant le pari que cela suffirait pour leur permettre de profiter des études dans l'institution choisie.

C'est donc en raison de ce besoin de formation en langues étrangères pour appuyer la mobilité et l'internationalisation dans l'enseignement supérieur que sera créé le programme IsF.

Il est important de signaler qu'en continuité avec la défense d'une langue étrangère, le gouvernement brésilien a d'abord voulu combler dans le programme les besoins en anglais (Abreu-e-Lima *et al.*, 2016) en réaction aux résultats que le programme Science sans frontières avait obtenus dans la formation en langues étrangères. Toutefois, dans chaque institution, un mouvement est né et des actions ont été entreprises dans tous les champs

⁸ Les instituts fédéraux (IF) sont les héritiers des lycées techniques fédéraux (*Escolas técnicas federais*). Ils font partie, au même titre que les universités fédérales, du réseau fédéral d'éducation et quelques-uns offrent actuellement des filières d'enseignement technique supérieur.

disciplinaires pour répondre aux besoins de formation linguistique en vue de l'internationalisation. Le programme Idiomes sans frontières est issu du travail collectif des enseignants et des chercheurs des institutions d'enseignement supérieur (IES) publiques pour la défense d'une politique linguistique plurilingue. Deux principes parmi d'autres ont soutenu ce mouvement : d'abord, l'internationalisation n'est pas exclusive de l'anglais même si l'on peut reconnaître que cette langue est la principale langue de communication internationale (Hamel, 2013 : 53-66); ensuite, le programme peut se baser sur la diversité des actions existantes dans tous les champs disciplinaires pour répondre aux besoins de formation linguistique en vue de l'internationalisation.

Ainsi, l'IsF s'insère (et même plus, instigue, est déclencheur de) dans les discussions et les actions concrètes dans chaque institution d'enseignement supérieur publique du pays pour coordonner des actions dans les sept idiomes que comprend le programme : allemand, anglais, espagnol, français, italien, japonais et portugais langue étrangère. Dans le but de valoriser le plurilinguisme dans l'enseignement des langues étrangères au Brésil et de promouvoir la formation continue des enseignants et enseignantes dans un contexte d'internationalisation, plusieurs actions sont mises en place et varient par rapport à chaque idiome. On peut les résumer selon trois axes :

- 1- Création d'un réseau national d'enseignants-chercheurs pour discuter des actions locales et collectives liées au programme. Parmi les actions locales, les enseignants devaient prendre contact avec les responsables du service de relations internationales pour faire le point sur la situation de l'internationalisation dans leurs institutions, c'est-à-dire voir quels sont les accords internationaux et les modalités d'échange (études intégrées ou double diplôme) pouvant permettre la mobilité étudiante; discuter dans les institutions des politiques linguistiques respectant les accords internationaux avec des institutions étrangères; établir un plan pour l'offre de cours du programme IsF. Dans l'espace collectif du réseau, le partage d'informations, les difficultés rencontrées et les solutions trouvées ont contribué à l'avancement d'IsF basé sur le paradigme de collectivité nationale plutôt que de considérer chaque institution isolément.
- 2- Création de groupes de travail dans chaque idiome pour contacter les acteurs consulaires et organiser et diffuser l'enseignement des langues étrangères dans le pays.

- 3- Formation des enseignants pour les cours d'IsF. Cela a été fort important pour repenser les pratiques d'enseignement et d'apprentissage dans les institutions d'enseignement supérieur, les formations en didactique des langues étrangères qui devaient être reformulées dans le cadre du programme IsF, en particulier dans le IsF-français, et appuyées sur les recherches faites dans le domaine du français sur objectif universitaire (FOU).

Il est important de mentionner que les enseignants-chercheurs d'IsF faisaient face à un énorme défi, celui de coordonner leurs actions en tenant compte de trois dimensions : **la dimension institutionnelle** pour assurer que les démarches locales soient arrimées à la programmation et à la mise en place des cours spécifiques (à la carte) dans un contexte d'internationalisation ; **la dimension formative** en ce qui concerne la reprise des principes méthodologiques pour la mise sur pied de programmes de cours conçus et proposés à partir de l'analyse des besoins des étudiants. En général, les formations dans les institutions d'enseignement supérieur ont lieu à partir de programmes répondant à des besoins plus généraux ; et une **dimension politique** où les actions visant la diffusion des langues étrangères dans tout le pays sont organisées en réseau.

Quelle a été l'influence des points mentionnés précédemment sur le réseau d'enseignants-chercheurs de français ?

L'IsF-français : espace de diversité, de pluralité, de formation et d'échange

Tout d'abord, il faut dire que la création du réseau d'enseignants-chercheurs d'IsF nous a permis de nous rapprocher des domaines de l'enseignement, de la formation et de la recherche en langue française ainsi que de la littérature francophone et de la traduction, qui nous accompagnent depuis longtemps. En plus, il est important de dire que la demande pour l'apprentissage de la langue et l'étude des littératures est encore très importante dans l'enseignement supérieur.

Au Brésil, même si l'histoire de la didactique du français langue étrangère est passée par plusieurs moments difficiles, surtout après la suppression de l'enseignement de la langue dans le réseau public, dans les années 1960, comme on l'a déjà mentionné, dans les départements de français de 38 universités publiques liées au ministère de l'éducation et de la culture, les actions sont encore nombreuses.

L'IsF compte sur l'expertise des collègues et leurs expériences d'échange avec les universités du monde francophone, de France et de l'extérieur de

l'Hexagone. Cette expertise se manifeste à l'intérieur du programme dans deux aspects : le premier fait référence à la place que nous, enseignants-chercheurs, occupons dans l'IsF une fois que nous avons la responsabilité de coordonner et de planifier les actions pour la mise en place du programme, la formation des futurs enseignants, des étudiants de la licence ès lettres de nos institutions d'enseignement supérieur ; le deuxième est de promouvoir la diffusion de la langue et des cultures d'expression française dans tout le pays, par des actions en réseau (à distance). En ce qui concerne les directives nationales d'IsF, on suggère à tous les acteurs du programme de s'inspirer des principes de diversité, de pluralité et de ceux ayant trait à l'enseignement.

Dans le cas d'IsF-français, pour mieux observer ces principes, on s'appuie sur le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) :

[...] la compétence à communiquer langagièrement et à interagir culturellement d'un acteur social qui possède, à des degrés divers, la maîtrise de plusieurs langues et l'expérience de plusieurs cultures. On considérera qu'il n'y a pas là superposition ou juxtaposition de compétences distinctes, mais bien existence d'une compétence complexe, voire composite, dans laquelle l'utilisateur peut puiser (2001 : 129).

La notion de compétence plurilingue et pluriculturelle tend à – sortir de la dichotomie d'apparence équilibrée qu'instaure le couple habituel L1/L2 en insistant sur un plurilinguisme dont le bilinguisme n'est qu'un cas particulier – poser qu'un même individu ne dispose pas d'une collection de compétences à communiquer distinctes et séparées suivant les langues dont il a quelque maîtrise, mais bien d'une compétence plurilingue et pluriculturelle qui englobe l'ensemble du répertoire langagier à disposition – insister sur les dimensions pluriculturelles de cette compétence plurielle, sans pour autant postuler des relations d'implication entre développement des capacités de relation culturelle et développement des capacités de communication linguistique (2001 : 129).

Dans le but de décloisonner les langues, le CECRL propose la notion de compétence plurilingue et pluriculturelle, qui consiste à savoir se servir d'un répertoire langagier déjà maîtrisé dans sa langue maternelle ou dans d'autres langues étrangères, de savoir activer ses connaissances acquises dans l'apprentissage d'une autre langue et dans la communication entre des langues. Selon le CECRL,

[...] la compétence plurilingue implique la capacité à utiliser un répertoire interdépendant, inégal, plurilinguistique et avec une certaine flexibilité pour : passer d'une langue ou d'un dialecte (ou d'une variété de

langue ou de dialecte) à l'autre ; s'exprimer dans une langue (ou dans une variété de langue ou de dialecte) et comprendre une personne parlant une autre langue ; faire appel à sa connaissance de différentes langues (ou de variété de langue ou de dialecte) pour comprendre un texte ; reconnaître des mots sous une forme nouvelle mais appartenant à un stock international commun ; mettre en jeu tout un outillage langagier, en essayant des expressions possibles ; [...] (2018 : 28).

En plus de cela, le travail avec les enseignants-chercheurs et les formateurs est axé sur les points suivants :

- L'enseignement d'une langue étrangère est conçu comme un processus socio-interactif dans lequel les sujets apprenants sont historiquement et socialement marqués. En raison de l'inégalité qui existe dans l'apprentissage au pays et de la diversité de contextes, la démarche à suivre consiste à définir les besoins des apprenants, à savoir où ils vivent, quel a été leur parcours en langue et aussi leurs projets d'internationalisation.
- La réflexion sur les nouvelles méthodologies ; dans le cas d'IsF, il s'agit de la méthodologie du français sur objectif spécifique et du français sur objectif universitaire.

Dans les formations initiales universitaires, les licences, il n'y avait pas de cours destiné à former à la méthodologie du français sur objectif spécifique – français sur objectif universitaire (FOS-FOU). Alors, ce travail se réalisait dans les espaces que nous étions capables d'occuper, et nous avons frayé par là des chemins de formation complémentaire : dans les séances d'encadrement d'IsF, dans les stages de formation curriculaires ou non, dans l'adaptation à l'intérieur des programmes d'enseignement de cours électifs, dans la promotion de formations régionales pour le FOU. Il s'agit d'un terrain où des investissements sont encore nécessaires (Mangiante et Parpette, 2011), car l'analyse des besoins pourrait exiger la conception de cours sur mesure. En plus, nous remarquons que dans chaque institution, l'IsF constitue l'affaire de quelques individus : ne s'étant pas imbriqué dans les formations, il est encore souvent resté sous la responsabilité des spécialistes de chaque langue, adhérents au programme, puis au réseau.

Quels sont les rapports entre l'IsF et la francophonie ?

Comme on l'a déjà signalé, le programme d'IsF ouvre un espace institutionnel à l'intérieur même des institutions d'enseignement

supérieur afin de repenser nos pratiques, nos méthodes, nos contenus et nos représentations de l'enseignement des langues étrangères. Or, le plurilinguisme qui caractérise ce programme est un atout important pour favoriser la création d'un mouvement national prônant l'adoption d'une politique linguistique mieux adaptée aux enjeux du *xxi*^e siècle. Dans un mouvement de résistance à la loi en vigueur pour les écoles (BNCC), l'IsF nous met au centre du débat pour la défense et la permanence des langues étrangères dans le plan national. Cela entraîne des conséquences sur chaque idiome et, par rapport au français, c'est une manière de le garder dans nos institutions d'enseignement et de formation, de former des acteurs qui comprendront la langue et les cultures respectives.

L'enseignement des langues étrangères dans des pays périphériques est soumis aux aléas des pouvoirs hégémoniques et des gouvernements en place. Au *xxi*^e siècle, l'influence de la mouvance décoloniale dans l'enseignement des langues étrangères, associée à l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement qui mit en place, dans les institutions d'enseignement supérieur, un programme d'échanges multilatéraux, favorisa la création d'un réseau national de formateurs-chercheurs en langue française et l'ouverture à la francophonie.

Sur le plan de la formation des enseignants, le sujet de la francophonie n'est pas directement abordé dans leur parcours universitaire et dans le réseau d'IsF. Nous pouvons encore y travailler.

Édouard Glissant, dans ses textes sur l'antillanité, la créolisation et la poétique de la relation, nous permet de penser l'enseignement du français langue étrangère dans la perspective du divers, du multiple et de la mise en relation des éléments hétérogènes et composites constituant l'identité francophone, et non pas de leur étanchéité. Selon Glissant, la créolisation est

[...] la mise en contact de plusieurs cultures ou au moins de plusieurs éléments de cultures distinctes, dans un endroit du monde, avec pour résultante une donnée nouvelle, totalement imprévisible par rapport à la somme ou à la simple synthèse de ces éléments. La créolisation régit l'imprévisible par rapport au métissage ; elle crée dans les Amériques des microclimats culturels et linguistiques absolument inattendus, des endroits où les répercussions des langues les unes sur les autres ou des cultures les unes sur les autres sont abruptes (1997 : 560).

Appartenant à ces microclimats, nous vivons dans un territoire et une région habités et traversés par plusieurs langues et cultures. Nous, les Brésiliens, sommes le résultat du processus de créolisation dont parle Glissant, mais dont les composantes ne sont pas également valorisées, ce qui entrave la

mise en relation de ces éléments divers en vue de faire de la langue et de la culture des outils de création de langage en permanente évolution.

Malgré les politiques restrictives de nos gouvernements, le processus de créolisation, de mise en relation des langues et des cultures, entamé depuis des siècles, serait irréversible et constituerait un dispositif important pour la promotion d'une mondialisation habitée par le divers, le multiple et le multilinguisme. Pour Glissant, la valorisation des langues créoles serait une condition nécessaire pour le développement du multilinguisme dans le monde ; elle en serait même un moteur.

Dans le cas du français langue étrangère au Brésil, à la fin des années 1980, nous avons assisté à une percée des littératures dites d'expression française et puis francophones à la suite de la création des cours de *master* en études francophones et des « cellules d'études canadiennes » (NEC) dans des universités publiques. Quant aux méthodes d'enseignement du français, elles ont un petit peu déplacé les plaques tectoniques depuis Sans frontières, Nouveaux sans frontières, Archipel, Cosmopolite, autant de noms suggérant une décentralisation, une ouverture à des pays et à des cultures « francophones ». Pourtant, le changement est timide dans la mesure où la France demeure le centre qui produit des méthodes encore teintées d'exotisme et d'anecdote et centrées sur le français de France.

Dans ce sens, le fait que les agents du champ du FLE, ses promoteurs et ses enseignants et enseignantes, se trouvent [encore] tiraillés entre la vieille conception de la francophonie et la promotion d'un rapport égalitaire entre les langues constitue un autre écueil pour la promotion du plurilinguisme (Cros, 2019 : 4).

Le réseau ANDIFES-IsF

Le programme Idiomes sans frontières a pris fin en 2019 par manque d'intérêt du ministère de l'éducation et de la culture à l'époque. Mais le réseau IsF existait déjà bel et bien et n'a pas été démantelé pour autant. Ainsi, en novembre 2019, grâce à un accord avec l'association des présidents des universités fédérales, l'ANDIFES (Association nationale des dirigeants des institutions fédérales de l'enseignement supérieur), le réseau ANDIFES-IsF voit le jour regroupant 52 institutions d'enseignement supérieur publiques et plus de 280 spécialistes de sept idiomes, les mêmes que dans l'IsF. Parmi les principaux changements, toutes les langues auront dorénavant, en principe, un statut de départ semblable, vu que le financement sera assuré par chaque université. La cellule appelée NUCLI-IsF locale devrait se charger, avec ses spécialistes, de créer des projets et de participer à des appels d'offres dans chaque institution en vue de garantir des bourses destinées à la formation des

professeurs du programme IsF. Un autre grand changement : la proposition de créer de toutes pièces un cours national de formation destiné aux licenciés ès lettres langue étrangère, en enseignement de langues étrangères pour l'internationalisation, débouchant sur un diplôme de spécialisation au bout de deux ans de cours et d'activités pratiques.

Le réseau nouvellement constitué sous l'égide de l'ANDIFES œuvre à la mise en place de ce cursus comportant un programme de cours concerté à l'intérieur du réseau, composé aussi bien de cours spécifiques à chaque langue que de cours transversaux aux diverses langues étrangères participant au projet.

En ce sens, nous observons un tournant considérable dans la conception du réseau ANDIFES-IsF par rapport à l'expérience préalablement tentée par le ministère de l'éducation et de la culture : l'accent qui sera mis sur la formation continue des enseignants et enseignantes des langues étrangères, grâce à ce nouveau cursus de spécialisation. En même temps, cette formule ne délaisse pas les services linguistiques offerts à la communauté universitaire, car les mêmes enseignants participant en tant qu'étudiants à la spécialisation, seront contraints par le cursus de donner des cours de langues, comme élément de formation pratique et également en contrepartie de la formation reçue, vu que le cursus de spécialisation sera gratuit.

Cette entreprise ne saurait voir le jour sans la création du réseau national de spécialistes en langues étrangères qui, eux, assureront : i) la création des ressources et des cours ; ii) la formation des enseignants et enseignantes ; et iii) l'encadrement des activités pratiques de leurs étudiants et étudiantes de spécialisation, et ce, pour la première fois à l'échelle nationale, dans un pays ayant la taille d'un continent.

Dans le cas du français, cette initiative compte sur une bonne trentaine de formateurs volontaires disposés à fournir une partie de leurs efforts et de leur énergie. Leurs compétences et leurs spécialités multiples contribueront ainsi à la richesse et à la vision ouverte et plurielle de cette formation. Le programme IsF-français s'inscrit dans la nouvelle conjoncture de mondialisation et dans un contexte de crise de la Francophonie, une nouvelle crise où il faut résister à la mondialisation totalisante et hégémonique et réfléchir à un autre concert des langues et des cultures composant la Francophonie. Dans le cas spécifique du français, le réseau ANDIFES-IsF, dans sa nouvelle version, a pour but de contrecarrer ce mouvement de mondialisation hégémonique, par lequel l'anglais s'impose comme la langue de la production scientifique.

Conclusion

Nous tenons à signaler l'importance du réseau ANDIFES-IsF dans le mouvement pour contrer l'idée du monolinguisme, encore très présente dans le discours gouvernemental. Le travail des langues en réseau, en prônant

le plurilinguisme sur le territoire national, nous permet d'impliquer nos institutions dans les discussions sur trois points essentiels qu'on a traités dans ce texte : le premier, les pratiques d'enseignement dans les institutions d'enseignement supérieur et dans le réseau pour le plurilinguisme ; le second, par rapport à la formation des enseignants de français langue étrangère pour qu'ils se décolonisent eux-mêmes afin de pouvoir décoloniser leurs pratiques, par exemple, dans la conception de leur propre matériel de cours par la didactisation de documents authentiques répondant dans le contexte de l'IsF aux besoins des apprenants. Cela veut dire s'investir dans les formations en français sur objectif universitaire ; le troisième, grâce au travail en réseau et à la collaboration mutuelle dans l'utilisation de différentes plateformes et ressources technologiques, concevoir et réaliser des projets pour partager ensuite les résultats dans tout le Brésil.

Quant au développement plus large du plurilinguisme, il reste fortement dépendant des politiques linguistiques du gouvernement et des institutions. « Langue et politique sont intimement liées. C'est ce que n'ont toujours pas compris certains linguistes qui croient à une sorte de "marché" naturel des langues⁹. » Il ne s'agit pas tant de lutter contre la langue hégémonique, du point de vue du marché, mais de lutter pour la biodiversité dans le pays et dans le monde, ce qui inclut les langues.

Rien n'est garanti quand tout revient toujours aux diktats du gouvernement du moment, au lieu de constituer une politique d'État, donc plus stable dans le temps. La fin du programme *Ciência sem fronteiras* a porté un coup dur au rêve d'un pays ouvert à une politique économique multilatérale qui favoriserait la promotion de plusieurs langues dans l'espace national. Le réseau nouvellement créé est le fruit et la marque de résistance des enseignants et enseignantes et constitue une brique dans ce bâtiment imaginé par ses acteurs et ses spécialistes.

BIBLIOGRAPHIE

SARMENTO, Simone, Denise MARTINS DE ABREU-E-LIMA et Waldenor Barros MORAES FILHO (2016). *Do Inglês sem Fronteiras ao Idiomas sem Fronteiras : a construção de uma política linguística para a internacionalização*. Belo Horizonte, Editora UFMG.

⁹ Voir <https://www.monde-diplomatique.fr/mav/97/>

ALBUQUERQUE-COSTA, Heloisa, et Chantal PARPETTE (2016). *Français sur objectif universitaire : méthodologie, formation des enseignants et conception de programmes*, São Paulo, Editora Humanitas.

BRASIL (2011). « Decreto de instituição do programa Ciências sem fronteiras », Decreto nº 7642, [En ligne], [planalto.gov.br] (consulté le 20 septembre 2022).

BRASIL (2012). « Portaria nº 1.466, de 18 de dezembro de 2012. Institui o Programa Inglês sem Fronteiras ». *Diário Oficial da União: seção 1*, Brasília, DF, [En ligne], [http://isf.mec.gov.br/images/pdf/portaria_normativa_1466_2012.pdf] (consulté le 15 septembre 2022).

BRASIL (2014). « Portaria nº 973, de 14 de novembro de 2014. Institui o Programa Idiomas sem Fronteiras e dá outras providências », *Diário Oficial da União: seção 1*, Brasília, DF, [En ligne], [http://isf.mec.gov.br/ingles/images/pdf/novembro/Portaria_973_Idiomas_sem_Fronteiras.pdf] (consulté le 15 septembre 2022).

BRASIL (2022). *Ministério da ciência e tecnologia. Dados chamadas graduação sanduíche*, [En ligne], [<https://www.gov.br/cnpq/pt-br/aceso-a-informacao/acoes-e-programas/programas/ciencia-sem-fronteiras/bolsistas-e-investimentos-1/dados-chamadas-graduacao-sanduiche>] (consulté le 25 septembre 2022).

CONSEIL DE L'EUROPE (2018). *Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*. Volume complémentaire avec de nouveaux descripteurs. Programme des *politiques linguistiques*, *Division des politiques éducatives*, Service de l'éducation, Conseil de l'Europe, [En ligne], [<https://rm.coe.int/cecr-volume-complementaire-avec-de-nouveaux-descripteurs/16807875d5>] (consulté le 15 septembre 2021).

CONSEIL DE L'EUROPE (2001). *Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*, [En ligne], [<https://rm.coe.int/16802fc3a8>] (consulté le 15 septembre 2021).

CROS, Isabelle (2019). « Contribution à l'histoire du français langue étrangère au prisme des idéologies linguistiques (1945-1962) », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, n° 62-63, [En ligne], [<http://journals.openedition.org/dhfles/7181>; DOI : <https://doi.org/10.4000/dhfles.7181>] (consulté le 15 septembre 2021).

- GLISSANT, Édouard (1990). *Poétique de la Relation. Poétique III*, Paris, Gallimard.
- GLISSANT, Édouard (1996). *Introduction à une poétique du Divers*, Paris, Gallimard.
- GLISSANT, Édouard (1997). *Le discours Antillais*, Paris, Gallimard.
- HAMEL, Rainer Enrique (2013). « L'anglais, langue unique pour les sciences ? Le rôle des modèles plurilingues dans la recherche, la communication scientifique et l'enseignement supérieur », *Synergies Europe*, n° 8, p. 53-66.
- LEFFA, Vilson J. (2016). *Língua estrangeira. Ensino e aprendizagem*. Pelotas, EDUCAT.
- MANGIANTE, Jean-Marc, et Chantal PARETTE (2011). *Le français sur objectif universitaire*, Grenoble, Les Presses universitaires de Grenoble.
- MINISTÉRIO DA EDUCAÇÃO E DA CULTURA (1961). *Lei 4024 de 20 de dezembro de 1961*, Brasília-DF. Brasil, dans Législation, [En ligne], [<https://www2.camara.leg.br/legin/fed/lei/1960-1969/lei-4024-20-dezembro-1961-353722-publicacaooriginal-1-pl.html>] (consulté le 15 septembre 2021).
- MINISTÉRIO DA EDUCAÇÃO E DA CULTURA (1971). *Lei 5692 de 11 de agosto de 1971*, Brasília-DF. Brasil, [En ligne], [<https://www2.camara.leg.br/legin/fed/lei/1970-1979/lei-5692-11-agosto-1971-357752-publicacaooriginal-1-pl.html>] (consulté le 15 septembre 2021).
- MINISTÉRIO DA EDUCAÇÃO E DA CULTURA (1996). *Lei n° 9394 de diretrizes e bases da educação nacional (LDB)*, Brasília-DF. Brasil, [En ligne], [<https://www2.senado.leg.br/bdsf/bitstream/handle/id/70320/65.pdf>] (consulté le 15 septembre 2021).
- MINISTÉRIO DA EDUCAÇÃO E DA CULTURA (2018). *BNCC - Base Nacional Comum Curricular*, [En ligne], [BNCC_EnsinoMedio_embaixa_site_110518.pdf (mec.gov.br)] (consulté le 15 septembre 2021).
- PAGEL, Dario (1997). « L'enseignement des langues étrangères d'après la nouvelle loi de l'éducation nationale », *Boletim informativo CBPE*, n°s 17-18 (janvier-avril), p. 1.
- PRADO, Ceres Leite (1996). *Línguas estrangeiras na escola? Presença pedagógica*, vol. 2, n° 10, p. 33-39.

RIBEIRO MENESES, Ana Luiza (1996). *Les enjeux de la formation des enseignants de langues au Brésil et le contexte socio-politique de l'enseignement des langues étrangères dans le système éducatif : problématiques et propositions*, mémoire de diplôme d'études approfondies (didactique des langues et cultures), Paris, Université Paris 3.

SENGHOR, Léopold Sédar (1962). « Le français langue de culture ». *Esprit. Le français langue vivante*, n° 311, p. 836-844, [En ligne], [<https://esprit.presse.fr/article/senghor-leopold-sedar/le-francais-langue-de-culture-32919>] (consulté le 14 septembre 2021).

ZANINI, Mariza Pereira (2007). *La formation des enseignants de français langue étrangère au Rio Grande do Sul : pluralité d'options de langue étrangère à l'école : défis et perspectives*, thèse de doctorat (didactique des langues et cultures), Lille, Université Lille 3.

Rappel des principaux sigles employés dans le texte :

ANDIFES : Association nationale des dirigeants des institutions fédérales de l'enseignement supérieur

APFRS : Association des professeurs de français de Rio Grande do Sul

BNCC : Base nationale commune curriculaire

CECRL : Cadre européen commun de référence pour les langues

CFE : Conseil fédéral de l'éducation

DCN : Directives nationales curriculaires

FBPF : Fédération brésilienne des professeurs de français

FLE : Français langue étrangère

FOS : Français sur objectif spécifique

FOU : Français sur objectif universitaire

IES : Institution d'enseignement supérieur

IsF : Idiomes sans frontières

LDB : Loi des directives et bases pour l'éducation

LE : Langue(s) étrangère(s)

MEC : Ministère de l'éducation et de la culture

NEC : Cellule d'études canadiennes

Heloisa ALBUQUERQUE-COSTA est professeure au Département de Lettres modernes de l'Université de São Paulo. Elle développe ses travaux de recherche dans la formation des enseignants de français par l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. Ses publications récentes sont dans le domaine du Français sur Objectif Spécifique (FOS) et Universitaire (FOU), travaux développés au sein du réseau ANDIFES Idiomes sans Frontières Français (IsF-F) où elle assure la coordination nationale. Elle est membre du Groupe de recherche langage, éducation et virtualité (LEV) et du Groupe de recherche politiques linguistiques et internationalisation dans l'enseignement supérieur (GPLIES).

Mariza PEREIRA ZANINI est formatrice de formateurs de français. Elle a été enseignante-chercheuse à l'Université fédérale de Rio Grande (FURG-RS) pendant 18 ans et est maintenant rattachée à l'Université fédérale de Pelotas (UFPel). Elle détient un doctorat en Lettres et Sciences humaines de l'Université de Provence. Elle a réalisé, en 2016-2017, un post-doctorat sur le FOU à l'Université de Besançon et en 2021, elle a poursuivi cette recherche lors d'un post-doctorat à l'USP- São Paulo. Ses publications portent sur la formation enseignante, les contextes régionaux, le plurilinguisme et les politiques publiques d'éducation, ainsi que le FLE et le FOU. Elle est membre du GPLIES.

Normélia Maria PARISE est enseignante-chercheuse de Langue française et de Littératures et cultures francophones (FLE) à l'Université fédérale de Rio Grande (FURG). Elle possède des expériences dans le domaine de l'enseignement du FLE-FOS-FOU et des cultures et littératures francophones. Elle a été coordonnatrice, auprès de la FURG, du programme Idiomes sans Frontières (IsF-Français) et puis au sein du réseau ANDIFES-IsF. Elle mène actuellement plusieurs projets, dont un projet de traduction de la littérature haïtienne, un projet de recherche sur le « Cahier de retour au pays natal » d'Aimé Césaire, et elle participe à un laboratoire de recherche sur la traduction. Ses publications portent notamment sur la littérature haïtienne et plus précisément sur l'œuvre de Marie Vieux-Chauvet.

Paysage linguistique dans l'espace public frontalier : entre Brésil et Guyane française

Kelly Cristina Nascimento Day

Université de l'État d'Amapá (Brésil)

Mileny Távora de Mendonça

Université de l'État d'Amapá (Brésil)

Résumé : Cet article s'inscrit dans un projet de recherche sociolinguistique portant sur le paysage linguistique de la frontière franco-brésilienne. Il présente une étude des pratiques langagières qui caractérisent le paysage linguistique de cette frontière en tant que mécanismes de gestion des usages linguistiques entre Oiapoque et Saint-Georges. Les études menées dans ce domaine ont montré que le paysage linguistique structure l'espace et dicte les normes de participation et d'exclusion de celui-ci. Dans ce sens, on cherche à comprendre les relations socioculturelles et linguistiques à partir d'un corpus d'images qui révèle les pratiques langagières nées des relations socioéconomiques et culturelles frontalières. La recherche permet de comprendre comment le paysage linguistique reflète les conflits et les relations de pouvoir entre les unités politiques adjacentes, soit par rapport à la confrontation des langues majoritaires entre elles (portugais et français), soit par rapport aux langues les moins prestigieuses (khéuol, créole guyanais, kalinā, etc.).

Abstract: This article is part of a sociolinguistic research project on the linguistic landscape of the French-Brazilian border and presents a study of the language practices inscribed in the linguistic landscape of this border as mechanisms for managing linguistic uses between Oiapoque and Saint-Georges. The studies carried out in this field have shown that the landscape structures the space and dictates the norms of participation and exclusion from it. In this sense, we seek to understand the socio-cultural and linguistic relations from a corpus of images that reveals the language practices born from the socio-economic and cultural border relations. The research allows us to understand how the linguistic landscape reflects the conflicts and power relations between the adjacent political units, either in relation to the confrontation of the majority languages with each other (Portuguese and French), or in relation to the less prestigious languages (Khéuol, Créole Guyanais, Kalinā, etc.).

Introduction

Bien au-delà de la simple démarcation physique entre pays, les frontières délimitent des constellations sociales constituées de rencontres et de confrontations interlinguistiques, interculturelles et interethniques, mais aussi d'identités qui sont généralement liées aux besoins sociolinguistiques et socioéconomiques locaux ainsi qu'aux caractéristiques spécifiques déterminées par la proximité d'un pays voisin.

Continuellement redéfinies par les communautés qui les composent (Lüdi, 1994), les frontières n'existent pas par elles-mêmes, elles dépendent des acteurs et des interprètes que sont les habitants. Et bien que chaque zone frontalière présente des singularités, nous pouvons considérer ces habitants comme le produit et la condition d'un ensemble d'interactions matérielles et immatérielles établies entre les personnes vivant en contexte frontalier à tel point que les comprendre signifie dépasser la vision de sujets aux identités différenciées.

Ces régions rassemblent généralement des langues, des cultures et des peuples différents qui, amalgamés ou en contact sporadique, cherchent à préserver leurs particularités et finissent par constituer des dynamiques uniques, car elles sont affectées par l'écologie linguistique qui constitue le contexte frontalier. Ces dynamiques sont déterminées par des facteurs internes et externes à la frontière et finissent par se refléter dans les pratiques entre communautés et, par conséquent, dans le paysage et la politique linguistique locale.

La frontière géopolitique et linguistique entre le Brésil et la Guyane française présente certaines similitudes par rapport à d'autres zones frontalières au Brésil, tout en conservant des caractéristiques très particulières. Dans cette région vivent la communauté brésilienne, dont la langue officielle est le portugais, la communauté franco-guyanaise (Français métropolitains, Guyanais et immigrants), dont la langue officielle est le français, ainsi que des groupes ethniques indigènes qui, outre le portugais et le français, parlent soit le créole guyanais, le khéuol, soit une des langues autochtones.

Ce texte s'intéresse particulièrement à l'analyse du paysage linguistique dans les villes frontalières d'Oiapoque et de Saint-Georges, afin de mieux comprendre la fonctionnalité des langues non officielles en usage à la frontière franco-brésilienne. Nous avons cherché à comprendre ce que les écrits visibles dans l'espace public nous apprennent sur le multilinguisme local, sur la relation de pouvoir entre les langues, sur leur utilisation en complémentarité et sur ce qu'ils peuvent également nous enseigner sur l'adoption de politiques linguistiques. L'étude adopte une approche qualitative, de nature ethnographique, pour laquelle des photographies de l'espace urbain frontalier ont été réalisées.

Ce travail est organisé en quatre sections. Dans la première section, nous faisons une revue de la littérature dans le domaine du paysage linguistique et la mettons en corrélation avec les fondements d'une politique linguistique. Dans la deuxième section, nous présentons le contexte dans lequel le travail a été réalisé et, dans la troisième, la méthodologie employée. La quatrième section a pour objet l'analyse du paysage linguistique de la frontière, interprété en fonction des pratiques qui émergent des données. Dans la conclusion, nous synthétisons les résultats obtenus par la recherche.

Le paysage linguistique : les langues dans l'espace urbain

L'espace urbain frontalier n'est pas du tout un espace anonyme, bien au contraire : il y a toujours des individus et des langues qui le caractérisent, le constituent et le traversent. Dans ces espaces, l'Autre et ses langues ne sont pas inconnus, mais appréhendés à partir du contexte dans lequel les individus évoluent. Dans cette perspective, la frontière devient un espace où le paysage linguistique et l'environnement qui l'entoure constituent un observatoire privilégié des pratiques langagières hétérogènes.

Les études sur le paysage linguistique constituent un domaine récent lié à la sociolinguistique urbaine qui se développe depuis la fin des années 1990, en étendant une passerelle entre la linguistique et les pratiques sociales, éducatives et urbaines (Kelleher, 2017). Le concept de paysage linguistique, ancré dans les courants sémiotiques et sociolinguistiques, apparaît pour la première fois dans l'article « Linguistic Landscape and Ethnolinguistic Vitality » de Richard Landry et de Rodrigue Bourhis. Il y est décrit l'utilisation de l'affichage dans les espaces publics :

La langue des panneaux de signalisation routière, des panneaux publicitaires, des noms de rues, des noms de lieux, des logos commerciaux et des logos publics sur les bâtiments gouvernementaux se combinent pour former le paysage linguistique d'un territoire, d'une région ou d'une agglomération donnée (Landry et Bourhis, 1997 : 25).

Cela implique que la signalétique urbaine, c'est-à-dire les panneaux de signalisation, les noms de rues, de monuments, les lieux d'importance historique et culturelle ainsi que les signaux d'alerte forment ce que l'on appelle le paysage linguistique d'un territoire, d'une région ou d'une agglomération. Landry et Bourhis ajoutent que l'environnement sémiotique contribue à la perception linguistique d'un espace territorial, offrant des indices sur le statut officiel et non officiel des langues en présence.

Les panneaux d'affichage commercial, les façades, les avis publics, entre autres, informent les gens sur les biens et les services proposés autant que sur la personne qui les propose. Ainsi, le paysage linguistique révèle la présence des langues sur le territoire, mais témoigne aussi de leur statut et de leur pouvoir.

La publicité pour des produits ou des services dans une langue est un corollaire du pouvoir économique et du prestige qu'elle symbolise ou qu'on lui attribue, que ce soit d'un point de vue général ou local. Cela est particulièrement observable dans les régions frontalières où le pouvoir des monnaies est associé à celui des langues présentes. De plus, une langue est associée à une valeur d'usage indirect, qui est, pour sa part, reliée aux représentations et aux attitudes linguistiques en jeu. Dans cette perspective économique (Nunes et De Blaeij, 2005; Cenoz et Gorter, 2006), l'étude du paysage linguistique permet de nous concentrer sur le bénéfice économique que l'utilisation ou la non-utilisation d'une langue suppose dans certains contextes ainsi que sur la valeur économique attribuée à son apprentissage ou à sa transmission aux générations futures.

Dans les études consultées (Landry et Bourhis, 1997; Cenoz et Gorter, 2008; Shohamy, 2010), deux directions peuvent être observées quant aux caractéristiques de la signalétique qui compose un paysage linguistique : les panneaux que l'on qualifie de *top-down*, à caractère officiel, dont les signes et/ou les marquages proviennent d'agences gouvernementales, et les panneaux *bottom-up*, c'est-à-dire ceux qui résultent d'initiatives privées, de commerçants (on parle ici de dépliants, d'affiches, de bannières, de vitrines, de panneaux publicitaires, etc.). Ces deux catégories de panneaux font du paysage linguistique un élément important du marché des langues, de l'écologie des langues, de la diversité linguistique existante ainsi que de la politique linguistique d'un certain espace territorial. Dans ce contexte, le visuel est devenu un élément d'intégration constant du paysage urbain actuel, reflétant la notion d'environnements multiples ou « super-divers » (Blommaert, 2013). En outre, les phénomènes migratoires, les espaces contigus, les contacts culturels et le raccourcissement des distances ont accru la diversité linguistique dans les espaces publics.

Landry et Bourhis établissent une distinction entre les fonctions informatives et symboliques de la signalétique et de l'affichage sur la voie publique. La fonction informative rend compte de la délimitation linguistique sur le territoire, en signalant l'utilisation d'une ou de plusieurs langues. À propos de cette fonction, Androutsopoulos (2008) cité par Susanne Boschung (2016) considère qu'elle englobe tout ce que le paysage révèle sur les habitants et les usagers d'un espace, le caractérisant comme une marque géographique d'une communauté linguistique. La fonction symbolique, quant à elle, est

liée à la visibilité ou à l'invisibilité des communautés linguistiques dans le paysage. La présence ou l'absence d'une langue ne reflète pas seulement une réalité linguistique, mais influence également la perception qu'un groupe a de lui-même et de sa communauté.

Pour Anne Gilbert (2010), l'insertion ou l'exclusion d'une langue de l'environnement public affecte indéniablement la façon dont l'individu se perçoit dans un contexte linguistiquement minoritaire. En ce sens, Jasone Cenoz et Durk Gorter (2008) soulignent que l'une des fonctions symboliques les plus importantes du paysage linguistique est de révéler le climat des relations entre les groupes linguistiques vivant dans des communautés multilingues, comme c'est généralement le cas dans les régions frontalières.

En effet, les paysages linguistiques, surtout dans les régions frontalières, reflètent non seulement les pratiques linguistiques, mais aussi les phénomènes inhérents à la coexistence des langues en tant qu'effets de la représentation, de l'identité et des attitudes linguistiques et finissent par renforcer les politiques linguistiques soutenues, mises en place et défendues par les communautés linguistiques en contact.

Rainer Enrique Hamel défend l'utilisation de l'expression « politiques de langage », car une politique linguistique semble se limiter au système linguistique, sans englober les sujets, leurs relations avec les langues, les textes, les pratiques discursives et les systèmes de communication. En ce sens, Hamel définit les politiques de langage comme « des processus historiques de changement social dans les constellations linguistiques, au sein desquels interviennent à la fois des institutions étatiques et des instances ou forces issues de la société civile » (Hamel, 2010 : 3). Pour l'auteur,

cette réalité implique non seulement une transformation des structures et des usages linguistiques [...] mais signifie aussi et fondamentalement un changement dans la relation établie par les acteurs entre leur propre langue et les autres dans un certain espace politique donné, relation qui fait partie des rapports de force entre les groupes sociaux ou ethnolinguistiques (2010 : 3).

Cette perception rejoint ce que Elana Shohamy entend par politiques linguistiques *de facto*, c'est-à-dire celles qui sont déterminées par divers appareils politiques ou mécanismes (règles et règlements, politiques linguistiques éducatives, tests linguistiques et langues dans l'espace public). Selon l'auteure, la langue dans l'espace public fonctionne comme un mécanisme qui peut influencer, manipuler et transformer les pratiques linguistiques et promouvoir la transition entre les idéologies et les pratiques (Shohamy, 2006). Finalement, il faut dire que le paysage linguistique reflète

non seulement les relations et la structure de l'espace où elles se produisent, mais aussi les politiques de langage adoptées par les communautés.

Le contexte de la recherche

Cette étude porte sur un contexte sociolinguistique qui est, en raison de sa condition frontalière et sociale, linguistiquement complexe, et ce, soit « par la nature de sa formation », soit « par la manière dont s'établissent les relations sociales des différents groupes ethniques qui y vivent » (Sturza, 2006 : 47). Il s'agit bien de la frontière franco-brésilienne, qui sépare la ville d'Oiapoque de la ville de Saint-Georges.

Oiapoque est la municipalité la plus au nord de l'État d'Amapá, au Brésil. Avec environ 23 034 km² et une population estimée à 27 270 habitants (IBGE¹, 2019), la ville, siège de la commune, est considérée comme étant jumelée à la commune de Saint-Georges dans le département français d'outre-mer, la Guyane française. Saint-Georges, quant à elle, est une petite commune de la Guyane française, créée officiellement en 1946 et située à 189 km du chef-lieu du département, Cayenne, sur la rive gauche du fleuve Oiapoque.

Selon l'INSEE (2019)², Saint-Georges a une population d'environ 4000 habitants. Jusqu'à la fin des années 1990, Saint-Georges était une ville isolée, accessible uniquement par voie aérienne. Ce fut la signature de l'accord-cadre de coopération Brésil-France qui a permis la construction d'une route et d'un pont binational sur le fleuve Oiapoque, lesquels ont été achevés en 2013 et ouverts à la circulation en 2017. Ces deux projets ont offert à Saint-Georges une connexion terrestre avec la capitale de la Guyane française et la ville brésilienne d'Oiapoque, la sortant ainsi de son isolement.

Cependant, ce pont, qui aurait pu représenter concrètement et symboliquement une sorte d'alliance entre les communautés frontalières, a entraîné des transformations qui ont modifié les dynamiques historiquement établies et surtout qui ont perturbé les relations entre les habitants locaux en raison du manque d'égalité des droits et des obligations entre les peuples. Parmi ces inégalités, il convient de mentionner l'exigence actuelle d'un visa d'entrée à Saint-Georges et l'entrée libre à Oiapoque; le libre passage des voitures au Brésil et l'entrave à l'entrée des véhicules brésiliens en Guyane française en raison de l'absence de réglementation de l'assurance automobile; la limitation du temps de séjour des Brésiliens du

¹ Institut brésilien de géographie et statistique (IBGE).

² Institut national de la statistique et des études économiques.

côté français de la frontière et une liberté totale en territoire brésilien. En outre, si la présence des Brésiliens en Guyane est liée au travail clandestin, à l'exploitation de l'or dans des mines illégales et à l'occupation de postes vacants sur le marché du travail en tant que main-d'œuvre bon marché, la présence des Français à Oiapoque est synonyme de mouvement financier rentable et d'entrée d'euros sur le marché local.

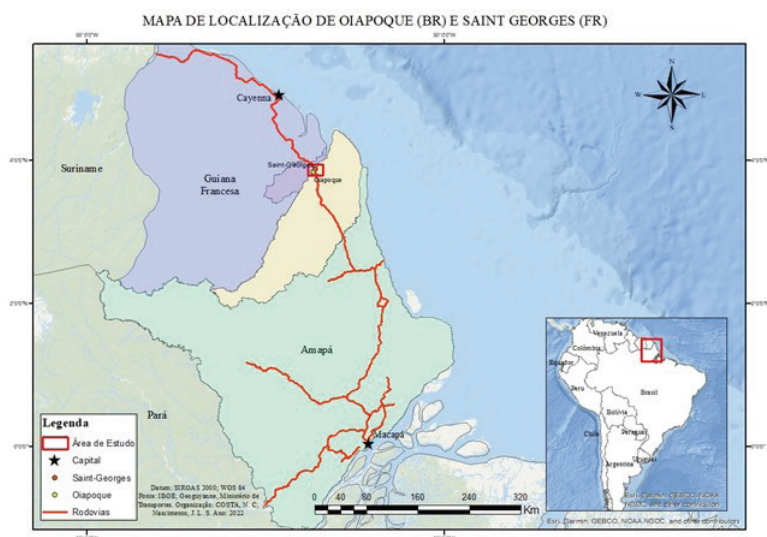


FIGURE 1 – Carte de la localisation de Oiapoque (Brésil) et de Saint-Georges (Guyane française).

Source: Jamille Luiza de Souza Nascimento, *Paisagem e política entre ecossistemas linguísticos : uma abordagem ecolinguística da fronteira franco-brasileira*, Trabalho de conclusão de curso, Macapá, Universidade do Estado do Amapá, 2022.

Le flux asymétrique entre les régions exacerbe les différences en même temps qu'il accroît les occasions nées de la coexistence. Ainsi, la Guyane attire les Brésiliens par les possibilités de travail et par sa monnaie alors que l'Amapá a un commerce plus avantageux économiquement, qui attire à la fois les consommateurs franco-guyanais et les Brésiliens vivant en Guyane. Ce sont donc des facteurs qui ont une influence directe sur divers secteurs économiques et, par conséquent, sur l'utilisation de la langue française dans le paysage linguistique du côté brésilien de la frontière.

Ces processus d'ordre géopolitique et de caractère territorial, dont l'idée centrale est celle de l'État-nation, sont des éléments qui composent la dynamique sociolinguistique de cette frontière. Les composantes historiques, ajoutées aux aspects sociaux, économiques et culturels, sont marquées dans le paysage linguistique de la région et donnent une visibilité aux politiques linguistiques en vigueur.

Aspects méthodologiques de la recherche

Cette recherche se situe dans un paradigme qualitatif et interprétatif, et les procédures méthodologiques adoptées sont basées sur une démarche ethnographique (prise de photographies et de notes de terrain). La zone photographiée comprend le périmètre commercial (environ douze pâtés de maisons) d'Oiapoque : il s'agit de la rue bordant le front du fleuve, de quatre rues parallèles, de trois avenues perpendiculaires, en plus des abords du pont binational reliant les villes. À Saint-Georges, l'espace public observé couvre le front du fleuve, quatre rues parallèles et quatre rues perpendiculaires. Dans les deux localités, organisées chacune sous la forme d'un cercle concentrique (Calvet, 1994), se concentrent des activités administratives tout comme des services publics et privés de différentes natures (foires, marchés, magasins, musées, hôpitaux, écoles, hôtels, restaurants, etc.), lesquels configurent les espaces de rencontre des langues et délimitent les territoires de cohabitation. Les photographies ont été prises en novembre 2019 et en 2020.

Considérant que le portugais et le français constituent des langues officielles et d'usage hégémonique sur le territoire brésilien et guyanais respectivement, nous avons choisi de documenter principalement la signalétique contenant des langues non officielles et la signalétique contenant des langues non officielles conjuguées à des langues officielles, c'est-à-dire la présence de langues autres que le français, langue officielle, à Saint-Georges et de langues autres que le portugais, à Oiapoque. Une exception a été faite pour les contextes où l'usage de la langue officielle est symboliquement orienté vers un public extérieur. Cela nous a permis de percevoir à la fois la présence de langues prestigieuses dans la région et l'absence de langues régionales au statut discrédité dans l'environnement linguistique de la frontière ainsi que la portée des politiques de langage inscrites dans le paysage des deux villes.

Le corpus photographique comprend 56 images d'écrits publics sous la forme de panneaux, de dépliants, d'enseignes et d'affiches (soit 46 d'Oiapoque et 10 de Saint-Georges). La différence dans le nombre d'images produites est due aux différences démographiques qui se reflètent

également dans l'étendue et le dynamisme de la zone commerciale entre les deux municipalités. Outre ces aspects, puisque le paysage n'est pas arbitraire, mais socialement motivé, l'analyse proposée ici, basée sur l'article de Florian Coulmas (2009), tient compte des facteurs suivants : qui écrit, pour qui et avec quelle intention.

Pratiques langagières dans l'espace public frontalier

Le paysage linguistique des municipalités d'Oiapoque et de Saint-Georges est très révélateur des pratiques linguistiques et des usages prédominants dans la région. En effet, il a été possible de constater l'usage de quatre langues (portugais, français, anglais et créole) et la prédominance de deux : portugais et français. Celles-ci sont les langues les plus utilisées et apparaissent dans le paysage des municipalités dans différentes combinaisons, comme on le constate dans les figures 2 et 3 ci-dessous.

LANGUES PRÉSENTES DANS LE PAYSAGE LINGUISTIQUE À OIAPOQUE

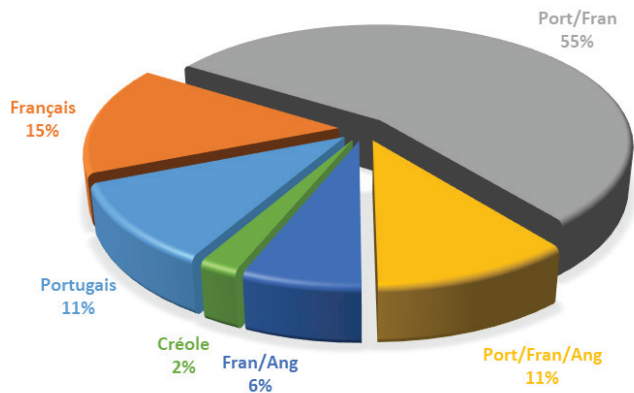


FIGURE 2 – Langues présentes dans le paysage linguistique à Oiapoque (Brésil).
Source : Kelly Day et Mileny Mendonça, 2019, 2020.

À Oiapoque, le portugais et le français apparaissent dans le paysage dans des compositions monolingues (11 % et 15 % respectivement), bilingues dans 55 % de la signalétique et en situation trilingue (portugais, français et anglais) dans 11 % des occurrences. Le français et l'anglais figurent dans 6 % des écrits, et le créole amérindien dans 2 %.

À Saint-Georges, en revanche (figure 3), 70 % des écrits sont en français uniquement, 20 % sont bilingues (français, portugais) et environ 10 % sont bilingues (français, anglais).



FIGURE 3 – Langues présentes dans le paysage linguistique à Saint-Georges (Guyane française).

Source : Kelly Day et Mileny Mendonça, 2019, 2020.

En ce qui concerne l'usage monolingue de la langue officielle du pays voisin, c'est-à-dire l'utilisation du français à Oiapoque et du portugais à Saint-Georges, on a observé des occurrences du français en situation monolingue dans 15 % des écrits publics à Oiapoque, alors que le portugais n'apparaît jamais en situation monolingue à Saint-Georges.

Bien que l'existence d'autres langues dans la région frontalière soit reconnue, comme le créole guyanais, le khéuol, le kalinã et le parikwaki (Sanches; Day, 2021), leur absence dans le paysage semble refléter la nature des relations entre les groupes linguistiques en contact et le peu de prestige que ces langues détiennent dans la communauté dominante ainsi que le manque de soutien de l'État à leur égard.

On retrouvera cette signalétique dans des restaurants, des magasins de vêtements et de chaussures, des bijouteries, des hôtels, des agences de voyages, des bureaux de change, des salons de coiffure, des glaciers, des stationnements, des stations-service, des boutiques d'impression et de photocopie, des cabinets médicaux et des pharmacies ainsi que sur les panneaux de signalisation des

trottoirs, au port et au marché public. Tel que le montre la figure 4, les écrits publics rédigés en langues non officielles sont majoritairement des enseignes de magasins, des panneaux d'affichage et des façades (83 %) annonçant des services, des noms d'établissements et des informations commerciales; à cela s'ajoutent des menus (5 %), des dépliants (3 %), des publicités (3 %), des affiches (2 %) et des notices (2 %).

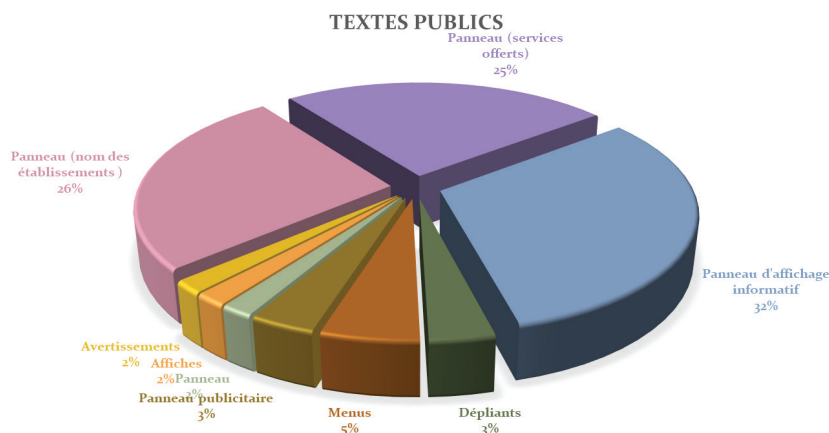


FIGURE 4 – Types d'écrits publics dans le paysage de la frontière franco-brésilienne.

Source : Kelly Day et Mileny Mendonça, 2019, 2020.

Le paysage linguistique, largement dominé par la présence du portugais et du français, met en évidence également, par l'absence quasi totale d'autres langues régionales, comme les langues indigènes ou les créoles, le statut minoritaire et la sous-représentation de ces langues dans le paysage linguistique local, tant du côté brésilien que français.

Du côté brésilien, à Oiapoque

Du côté brésilien de la frontière, on observe que les écrits qui composent le paysage linguistique, produits en langues non officielles, même s'ils sont accompagnés de portugais, proviennent d'initiatives privées et principalement commerciales, dites *bottom-up*. Ces écrits associent couramment, mais pas nécessairement de façon consciente, les fonctions informative (service fourni, produit offert) et symbolique (à qui s'adresse-

t-on de préférence?), ce qui correspond à 77 % des écrits publics recueillis. À ceux-ci s'ajoutent ceux provenant de groupes associatifs (11 %), tels que l'Association des piroguiers, des chauffeurs de motos-taxis, des agriculteurs, pour un total de 88 % des écrits, dessinant ainsi les contours des pratiques langagières soutenues et promues par la communauté locale.

Les 12 % des écrits restants émanent d'initiatives *top-down*, car leurs origines sont liées aux institutions publiques gouvernementales. À titre d'exemples, deux panneaux sont à souligner, à commencer par celui qui indique la limite entre le Brésil et la Guyane française sur le fleuve Oiapoque, où se lit : « Ici commence le Brésil », installé par le gouvernement fédéral. Suit le panneau d'identification territoriale du côté français, dans lequel, outre la fonction informative sur les espaces territoriaux et les langues employées dans ces territoires, on remarque l'absence de l'équivalent de bienvenue, du côté français. Cela montre bien les différentes perceptions des allées et venues à cette frontière.

Du côté brésilien, nous n'avons relevé qu'un seul panneau bilingue portugais-français près du pont binational. En plus d'une fonction informative de caractère territorial et langagier signalant un changement d'espace et de langue, il a aussi une fonction symbolique particulière qui nous semble aller dans le sens inverse de tous les autres panneaux informatifs installés par les agences publiques. Il introduit des éléments qui dépassent les paramètres informatifs, c'est-à-dire des aspects faisant allusion aux relations interinstitutionnelles souvent tendues dans la région.

Les panneaux de la police douanière brésilienne sont tous en portugais uniquement. Symboliquement, l'absence d'autres langues dans un espace de transit de personnes de différentes nationalités pointe beaucoup plus vers une distanciation et un renforcement des aspects conflictuels locaux que vers une cohabitation linguistique et interculturelle. Il est à noter que, du côté opposé, la pratique est répétée avec des signes uniquement en français. Ce qu'on remarque, c'est que les pratiques linguistiques adoptées verticalement par les autorités publiques, de part et d'autre, vont symboliquement dans le sens inverse de celles adoptées individuellement dans les espaces publics, notamment à Oiapoque. Au contraire, comme le soulignent Cenoz et Gorter (2008), les écrits provenant de sources privées misent principalement sur l'information, l'hospitalité et la valeur symbolique que les langues représentent pour le marché économique local, soit des objectifs différents dans l'adoption de signes et de publicités monolingues, bilingues ou multilingues.



5a – Cabinet dentaire

5b – Marché

5c – Panneau au port

FIGURE 5 – Panneaux bilingues portugais-français à Oiapoque

Source : Kelly Day et Mileny Mendonça, 2019.

L'utilisation de la langue française, quant à elle, renvoie à la valeur économique qu'elle représente localement, en soulignant le bénéfice que l'emploi de cette langue implique sur le marché local des biens et des services, un facteur qui élargit la diversité des usages de cette langue. Dans le paysage linguistique d'Oiapoque, on observe l'utilisation du français pour :

- a) Indiquer le nom des produits offerts sur le marché public, tels que farine de tapioca, essence, bijoux, bonbons, etc. (image 2b);
- b) Indiquer la situation d'un établissement (ouvert; fermé; poussez la porte);
- c) Indiquer le type d'établissement : pharmacie, restaurant, hôtel (image 2a);
- d) Indiquer le client potentiel ou privilégié : certaines publicités n'apparaissent qu'en français, indiquant symboliquement à qui s'adressent les informations, tel qu'on peut le constater, par exemple, dans la publicité des circuits touristiques proposés par les agences de voyages locales; d'autres, comme les publicités des hôtels (dont les informations concernent les avantages, les bénéfices et même l'orientation spatiale) sont émises uniquement en français, ou compartimentées avec le portugais. Dans les cas de bilinguisme, il peut arriver que seul le nom de l'établissement soit en portugais et les services offerts, en français, comme c'est le cas d'une enseigne publicitaire d'un atelier d'émaillage (image 5b, 6a). Dans ces cas, on remarque à la fois une fonction informative,

à savoir que le client peut être pris en charge dans sa langue (le français) et quels services peuvent lui être proposés, et la fonction symbolique, qui consiste à mettre en évidence l'interlocuteur le plus prestigieux;

e) Fournir des informations sur le type de service offert, les heures d'ouverture et les coordonnées. Dans ces cas, les publicités sont conçues de façon à séparer les langues, comme on peut l'observer dans le panneau du port (image 5c);

f) Mettre en garde la clientèle contre quelques pratiques socioculturelles, à l'instar de « pas de gâchis au petit déjeuner [*sic*] » (à l'entrée d'un hôtel) et de « Attention! Entrée permise seulement aux fonctionnaires et aux personnes autorisées », qui renvoie à l'utilisation de certains espaces considérés comme publics. Le paysage indique à la fois la coexistence de différentes langues en usage dans un même espace et les similitudes et les différences socioculturelles exposées par la coexistence entre les communautés.



6a – Portugais-français

6b – Français-anglais

6c – Français

FIGURE 6 – Langues non officielles dans le paysage linguistique d'Oiapoque.
Source : Kelly Day et Mileny Mendonça, 2019.

Du côté franco-guyanais

Dans la ville de Saint-Georges, contrairement à ce qui se passe à Oiapoque, la diversité linguistique dans les espaces publics est assez limitée. Parmi les dix écrits publics observés dans la ville, sept sont entièrement en français, deux sont en français, portugais et créole et deux autres sont bilingues, un français-anglais et un autre français-portugais.



FIGURE 7 – Langues présentes dans le paysage linguistique de Saint-Georges.
Source : Kelly Day et Mileny Mendonça, 2019, 2020.

Sur l'affiche (image 7a) de l'épicerie, on observe l'expression : « Bienvenue!/Bem-vindo! » alors que sur la poubelle (image 7b), il y a un message sur le tri des matières recyclables en français et deux autres en créole et en portugais. Néanmoins, les textes de l'image 7b ne sont pas les mêmes, apportant une subtile connotation de différence entre les individus guyanais, brésiliens et les Français par rapport au traitement des ordures. L'image 7c est caractéristique de la plupart des écrits publics à Saint-Georges, qui sont entièrement en français.

Le paysage linguistique de Saint-Georges est donc beaucoup plus monolingue que celui d'Oiapoque, même si la Guyane enregistre un nombre nettement plus important de langues en usage³ et une politique linguistique officielle permettant l'utilisation complémentaire de langues considérées comme régionales dans les annonces et les écrits publics.

Il est fort évident que les pratiques langagières de Saint-Georges, telles que repérées dans le paysage linguistique, sont davantage régies par les politiques linguistiques officielles. Cela se confirme par la présence prédominante d'écrits *top-down* (80 %), comparativement à 20 % d'écrits *bottom-up*, ce qui renforce l'idée que le français est la langue majoritaire de la communauté.

En ce qui concerne la durée, dans les deux villes, on a constaté que les écrits publics sont beaucoup plus de l'ordre du permanent que de l'éphémère,

³ Alby et Leglise (2007) indiquent l'existence d'une trentaine de langues en usage en Guyane française (Sophie Alby et Isabelle Leglise, « Le paysage sociolinguistique de la Guyane : un état des lieux des recherches », dans Serge Mam-Lam-Fouck (dir.), *Comprendre la Guyane d'aujourd'hui*, Cayenne, Éditions Ibis Rouge, 2007, p. 469-479).

c'est-à-dire que la plupart d'entre eux, 88 %, sont présents sur des façades d'établissements et des murs extérieurs et que seulement 12 % des écrits sont transitoires et peuvent donc être plus facilement modifiés et renouvelés.

La présence de l'anglais et d'autres langues

La langue anglaise apparaît dans le paysage linguistique de l'Oiapoque et de Saint-Georges habituellement associée au portugais et/ou au français, en trois situations : a) dans le nom des établissements commerciaux (*Black Piercing*); b) dans la présentation d'un produit (*Pepper tucupi*) et c) sur les portes d'entrée d'établissements tels que les hôtels et les restaurants (*open/closed*). Cela atteste la représentation de l'anglais comme langue internationale, prestigieuse et empreinte de pouvoir symbolique, renvoyant beaucoup plus à la sophistication que l'on veut attribuer à un établissement qu'au marché économique mondial.

Ainsi, sauf dans les cas où le nom de l'établissement est en anglais, les informations fournies dans cette langue suivent celles qui sont écrites en portugais ou en français. Toutefois, on observe que la langue anglaise et son influence globale apparaissent, dans cette zone frontalière, comme des entités symboliques et omniprésentes, mais qui agissent très peu dans les interactions linguistiques effectives entre les frontaliers.

Il convient également de noter que l'absence d'autres langues dans le paysage linguistique de Saint-Georges, dans un espace particulièrement multilingue, n'en est pas moins significative ou symbolique quant à la perception d'une communauté sur les langues en usage et la valeur qu'elles gardent. En ce sens, on peut dire que le multilinguisme que l'on peut entendre dans les rues de cette communauté (taki-taki, créole guyanais, khuéol) n'est pas reproduit dans le paysage linguistique des espaces publics.

Le paysage linguistique de la frontière de l'Oiapoque et de Saint-Georges situe les pratiques langagières dans le contexte des choix linguistiques effectués à la fois par le gouvernement et à l'échelle des sociétés, corroborant la perception de Hamel (2010) selon laquelle les politiques de langage peuvent découler d'initiatives sociétales, indépendantes de l'ordre juridique, et être animées par des éléments inhérents à l'environnement socioéconomique et culturel qui le circonscrit. Cette politique inscrite dans le paysage régional se montre tributaire du prestige et de la puissance économique des langues en présence ou qui leur sont attribués. Elle s'insère dans des pratiques langagières établies entre langues et sujets, dont les choix se situent dans la corrélation des forces et du pouvoir symbolique, à travers lequel elles sont interprétées.

Conclusion

L'étude du paysage linguistique des villes frontalières d'Oiapoque et de Saint-Georges a permis de reconnaître une diversité linguistique camouflée par la présence hégémonique du portugais et du français dans la région ainsi que par le discrédit attribué aux langues régionales minoritaires, absentes du paysage. Il en ressort que, parmi les langues hégémoniques et non officielles du territoire brésilien, le français se distingue dans la sémiotisation de l'espace public d'Oiapoque. À l'inverse, à Saint-Georges, aucune autre langue que le français n'est visible dans le paysage et l'utilisation de langues telles que le portugais, l'anglais ou l'une des langues régionales en usage est rare.

Néanmoins, d'après le paysage linguistique analysé, il apparaît qu'on accorde beaucoup plus de place à la diversité linguistique du côté brésilien de la frontière que du côté français et qu'il y a un effacement total des langues minoritaires en usage dans la région, que ce soit du côté brésilien ou français, ce qui reflète non seulement les relations linguistiques, mais aussi les relations sociales entre les groupes ethniques de la région.

Il convient de noter que le bilinguisme luso-francophone de cette région, loin d'être un bilinguisme électif (Valdés et Figueroa, 1994), est lié aux dynamiques interactionnelles intrinsèques à la coexistence et aux conditions socioéconomiques qui opposent et rapprochent les deux communautés. Ajouter le français ou le créole au répertoire linguistique des transfrontaliers n'est pas un choix, mais un facteur de conditionnement de l'espace social de la frontière.

De même, il a été possible de vérifier que la présence de langues autres que le portugais dans le paysage linguistique est principalement le résultat d'initiatives individuelles (*bottom-up*) qui signalent des gains économiques sur le marché des produits et des services, dont le lien avec la langue française indique, de façon symbolique, le client privilégié et la monnaie. Les initiatives gouvernementales (*top-down*), quant à elles, semblent renforcer la distance et les différences politiques et socioculturelles de la frontière, redessinée après la construction du pont binational.

Dans le même ordre d'idées, on a observé que l'adoption de la langue française par le marché local d'Oiapoque se présente comme un mécanisme langagier institutionnalisé de manière informelle par la communauté. Un tel instrument permet à la fois d'éliminer la concurrence, d'augmenter les profits et d'attirer une clientèle plus spécifique. D'autre part, le pouvoir économique de ces clients est étroitement lié à la langue et aux services qui leur sont proposés. Ainsi, ceux qui offrent des produits et des services se trouvent également sous la pression d'apprendre un minimum de français et de définir cette connaissance comme une exigence sur le marché. À

ce niveau, il apparaît que les compétences bi/multilingues trouvent leur origine dans les pratiques linguistiques locales.

Finalement, cette brève étude, en plus de souligner la présence des langues dans le tissu urbain des villes d'Oïapoque et de Saint-Georges du fait de la porosité des frontières et du marché économique, montre que la communauté d'Oïapoque, principalement, a cherché, en raison de ses propres besoins, à promouvoir la diversité linguistique et l'ordonnancement sémiotique de l'espace et de ses écrits de sa propre initiative, corroborant l'idée que l'espace paysager est aussi social et, en tant que tel, qu'il est influencé par les groupes et les politiques de langage qu'ils mettent en œuvre.

BIBLIOGRAPHIE

- ANDROUTSOPOULOS, J. (2008). *Linguistic Landscapes: Visuelle Mehrsprachigkeitsforschung als Impulsan die Sprachpolitik*, Vortrag auf dem Internationalen Symposium «Städte-Sprachen-Kulturen», Mannheim.
- ALBY, Sophie, et Isabelle LEGLISE (2007). « Le paysage sociolinguistique de la Guyane : un état des lieux des recherches », dans Serge Mam-Lam-Fouck (dir.), *Comprendre la Guyane d'aujourd'hui*, Cayenne, Éditions Ibis Rouge, p. 469-479.
- BLOMMAERT, Jan (2013). *Ethnography, Superdiversity and Linguistic Landscapes: Chronicles of Complexity*, Bristol, Multilingual Matters.
- BOSCHUNG, Susanne (2016). « Le paysage linguistique : reflet d'une réalité bilingue à Moncton », *Travaux neuchâtelois de linguistique*, n° 64, p. 161-180.
- BOURHIS, Richard, et Rodrigue LANDRY (2002). « La loi 101 et l'aménagement du paysage linguistique au Québec », *Revue d'aménagement linguistique*, hors-série, p. 107-131.
- CALVET, Louis-Jean (1994). *Les voix de la ville : introduction à la sociolinguistique urbaine*, Paris, Éditions Payot & Rivages.
- CALVET, Louis-Jean (2009). « Oïapoque /Saint-Georges de l'Oyapoque : effets de marge et fusion des marges en situation frontalière », dans T. Bulot (dir.), *Formes et normes sociolinguistiques : ségrégations et discriminations urbaines*, Paris, L'Harmattan, p. 15-40.

- CENOZ, Jasone, et Durk GORTER (2008). « El estudio del paisaje lingüístico », [En ligne], [https://www.euskara.euskadi.eus/r59-bpeduki/es/contenidos/informacion/artik22_1_cenoz_08_03/es_cenoz/artik22_1_cenoz_08_03.html] (consulté le 3 janvier 2019).
- CENOZ, Jasone, et Durk GORTER (2006). « Linguistic Landscape and Minority Languages », *International Journal of Multilingualism*, vol. 3, n° 1, p. 67-80.
- SILVA, Karen Kenia Couto (2017). « A política linguística na região fronteiriça Brasil-Guiana Francesa : panorama e contradições », *Trabalhos em Linguística Aplicada*, vol. 56, n° 2, p. 617-639.
- COULMAS, Florian (2009). « Linguistic Landscaping and the Seed of the Public Sphere », dans Elana Shohamy et Durk Gorter (dir.), *Linguistic Landscape: Expanding the Scenery*, New York, Routledge, 2009, p. 13-14.
- DAY, Kelly (2021). « Panorama sociolinguístico do contato Português-Francês na fronteira Brasil-Guiana Francesa », *Línguas e Instrumentos linguísticos*, vol. 24, n° 48, p. 199-219.
- GILBERT, Anne (2010). « Paysage linguistique et vitalité communautaire : une réflexion inspirée de la francophonie ontarienne », dans Anne Gilbert (dir.), *Territoires francophones : études géographiques sur la vitalité des communautés francophones du Canada*, Québec, Éditions du Septentrion, p. 90-107.
- HAMEL, Rainer Enrique (2010). « L'aménagement linguistique et la globalisation des langues du monde », *Télescope*, vol. 16, n° 3, p. 1-21.
- IBGE, Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística (2019). Cidades e estados. [En ligne], [<https://www.ibge.gov.br/cidades-e-estados/ap/oiapoque.html>] (consulté le 21 novembre 2019).
- INSEE, Institut National de la Statistique et des Études Économiques. Évolution et structure de la population en 2019 [en ligne], [<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-69206#chiffre-cle-1>] (consulté le 21 novembre 2019).
- KELLEHER, William (2017). « Les linguistic landscape studies », *Langage et société*, n° 160-161, p. 337-347.
- LEGLISE, Isabelle, et Bettina MIGGE (2007). *Pratiques et représentations linguistiques en Guyane : regards croisés*, Paris, Éditions IRD.
- LANDRY, Richard, et Rodrigue BOURHIS (1997). « Linguistic Landscape and Ethnolinguistic Vitality: An Empirical Study », *Journal of Language and Social Psychology*, vol. 16, n° 1, p. 23-49.
- LÜDI, Georges (1994). « Qu'est-ce qu'une frontière linguistique? », *Babylonia*, n° 1, p. 6-17.

- NASCIMENTO, Jamille Luiza de Souza (2022). *Paisagem e política entre ecossistemas linguísticos : uma abordagem ecolinguística da fronteira franco-brasileira*, Trabalho de conclusão de curso, Macapá, Universidade do Estado do Amapá.
- NUNES, Paulo, et Arianne DE BLAEIJ (2005). « Economic Assessment of Marine Quality Benefits: Applying the Use of Non-Market Valuation Methods », dans Frank Maes (dir.) *Marine Resource Damage Assessment*, Berlin, Springer, p. 135-163.
- ROUSSEAU, Louis-Jean (2005). « Élaboration et mise en œuvre des politiques linguistiques », *Cahiers du Rifal*, n° 26, p. 58-71.
- SANCHES, Romário Duarte, et Kelly C. N. DAY (2020). Políticas Linguísticas na área indígena dos Karipuna do Amapá: O caso do Khéuol. *Revista Linguagem e Ensino*, Pelotas, vol. 23, n° 4, p. 1317-1339.
- SHOHAMY, Elana (2006). *Language Policy: Hidden Agendas and New Approaches*, Londres, Routledge, [En ligne], [<https://doi.org/10.4324/9780203387962>] (consulté le 28 octobre 2019).
- SHOHAMY, Elana, Eliezer BEN-RAFAEL et Monica BARNI (2010). *Linguistic Landscape in the City*, Bristol, Multilingual Matters.
- SILVA, Gutemberg (2013). *A cooperação transfronteiriça entre Brasil e França : ensaios e expectativas neste século XXI*, thèse de doctorat (Programa de Pós-graduação em Geografia), Rio de Janeiro, Universidade Federal do Rio de Janeiro.
- STURZA, Eliana R. (2006). « Línguas de Fronteira : O Desconhecido Território das Práticas Linguísticas nas Fronteiras Brasileiras ». *Ciência e Cultura*, vol. 57, n° 2, p. 57-65.
- VALDÉS, Guadalupe, et Richard FIGUERO (1994). *Bilingualism and Testing: A Special Case of Bias*, Norwood (New Jersey), Ablex.

Kelly Cristina NASCIMENTO DAY est professeure à l'Université de l'État d'Amapá et professeure au programme de master en lettres de l'Université fédérale d'Amapá - PPGLET/Unifap. Elle est titulaire d'un doctorat en sciences du langage de l'Université fédérale Fluminense. Ses recherches s'inscrivent dans les domaines de la sociolinguistique de contact, du multilinguisme et de la politique linguistique. Elle a publié, entre autres, « Bilan sociolinguistique du contact portugais-français à la frontière entre le Brésil et la Guyane française », *Revista Línguas e Instrumentos Linguísticos*, Campinas, SP, vol. 24, n° 48 (2021).

Mileny TÁVORA DE MENDONÇA est professeure de langues à l'Université de l'État d'Amapá. Ses recherches ont trait à la sociolinguistique, au multiculturalisme et à la didactique des langues. Elle a publié en 2021 le chapitre intitulé « L'enseignement des langues au Brésil : entre scénarios multilingues et politiques monolingues » dans Michelle Oliveira et Romário Sanches (dir.), *Práticas de ensino de línguas e suas literaturas na Amazônia*, Curitiba, CRV, 2021.

« La grande épinetière », dernier roman de Magali Michelet?
Enquête de p/maternité autour d'une œuvre
canadienne-française

Sathya Rao

Université de l'Alberta

Denis Lacroix

Université de l'Alberta

Résumé : Déposé aux archives provinciales de l'Alberta à la fin des années 1990, « La grande épinetière » est un manuscrit inédit attribué à Charles-Alexandre Michelet, qui fut notamment rédacteur de l'hebdomadaire franco-albertain *Le Courrier de l'Ouest* de 1906 à 1916. Dans cet article, nous nous interrogerons sur la paternité de ce manuscrit à partir de considérations à la fois biographiques, stylistiques, littéraires et stylométriques. Même si Charles-Alexandre s'est aventuré dans sa jeunesse dans le domaine de la littérature, signant même une pièce de théâtre, force est de constater à la lumière des éléments recueillis qu'il n'a peut-être pas écrit « La grande épinetière ». Nous défendrons l'hypothèse selon laquelle l'auteur véritable du manuscrit n'est autre que Marie-Louise (*alias* Magali) Michelet, sœur de Charles-Alexandre et femme de lettres qui avait acquis une certaine notoriété dans le Canada français des années 1920.

Abstract: Deposited in the Alberta Provincial Archives in the late 1990s "La grande épinetière" is an unpublished manuscript attributed to Charles-Alexandre Michelet, who was the editor of the Franco-Albertan weekly *Le Courrier de l'Ouest* from 1906 to 1916. In this article, we will question the authorship of this manuscript in the light of biographical, stylistic, literary and stylometric considerations. Even if Charles-Alexandre ventured into the field of literature in his youth, even signing a play, it is clear from the evidence we have gathered that he may not have signed "La grande épinetière". We will defend the hypothesis that the true author of the manuscript is none other than Marie-Louise (alias Magali) Michelet, sister of Charles-Alexandre and a woman of letters who acquired a certain notoriety in French Canada in the 1920s.

Introduction

En mai 1996, Françoise Parette (née Michelet) se rend en Alberta pour régler la vente d'un terrain appartenant à son père, Charles-Alexandre Michelet, décédé 17 ans plus tôt dans la région d'Agen en France. Ce « pèlerinage » (Bouchard, 1996 : 13) se trouve relaté dans un article paru dans le journal *Le Franco-Albertain* du 17 mai 1996, qui revient sur le parcours de celui qui fut notamment rédacteur du journal francophone *Le Courrier de l'Ouest* entre 1906 et 1916. À l'occasion de ce voyage, Françoise Parette confie un manuscrit intitulé « La grande épinetière » (LGE), qu'elle attribue à son père, au consul de France à Edmonton, qui le déposera aux Archives provinciales de l'Alberta.

Ce manuscrit avait suscité peu d'intérêt de la part des chercheurs jusqu'à ce que nous lui consacrons un article dans lequel nous en proposons une lecture « postcoloniale » (Lacroix et Rao, 2012). Or, la découverte récente d'une correspondance entre Marie-Louise Michelet (de son nom de plume Magali Michelet), femme de lettres et sœur de Charles-Alexandre, et l'abbé Lionel Groulx nous a conduits à nous questionner sur l'identité véritable de l'auteur(e) de ce roman. En fait, cette découverte a contribué à renforcer les doutes que nous entretenions déjà sur la paternité du manuscrit (Morcos *et al.*, 1998 : 205; Rao, 2019 : 33). Pionnière des lettres francophones en Alberta et dans l'Ouest canadien, Marie-Louise Michelet est l'auteure d'une œuvre hétéroclite (comptant notamment un roman épistolaire intitulé *Comme jadis*, publié en 1925, et plusieurs pièces de théâtre), qui lui a valu une certaine notoriété au Canada français au début du xx^e siècle. Proche de Robertine Barry (Rao, 2019 : 34), Marie-Louise participe au développement des lettres canadiennes, prenant fait et cause pour les communautés francophones en Alberta, où elle a vécu et écrit pendant près d'une quinzaine d'années.

Dans cet article, nous défendrons l'hypothèse selon laquelle l'auteur principal de « La grande épinetière » est Marie-Louise et non son frère, Charles-Alexandre. Toutefois, nous n'excluons pas le fait que ce dernier ait pu intervenir dans la rédaction ou la révision du manuscrit. Afin d'étayer notre hypothèse, nous nous appuyons sur une méthode mixte combinant une approche qualitative basée sur l'analyse d'éléments à la fois biographiques et stylistiques et la stylométrie informatique, qui peut être définie comme « une étude quantitative du style littéraire à l'aide de méthodes informatiques de lecture distante » (Laramée, 2021). De plus en plus utilisée pour déterminer la paternité d'œuvres littéraires, la stylométrie assistée par ordinateur a largement bénéficié des avancées récentes en matière d'intelligence artificielle et d'apprentissage machine, gagnant ainsi en fiabilité. Dans cette étude, nous utiliserons le logiciel

à code source Stylo R afin d'effectuer un certain nombre d'analyses stylométriques à partir de deux corpus comprenant des nouvelles de Charles-Alexandre publiées dans plusieurs journaux français et canadiens et plusieurs œuvres de Marie-Louise.

Une surprenante découverte

Lors d'un séjour de recherche en France en juin 2011, nous avons eu l'occasion de nous entretenir avec feu Françoise Paretti, fille unique de Charles-Alexandre Michelet et nièce de Marie-Louise. Cet entretien nous a permis de nous renseigner sur les circonstances ayant conduit à la découverte du manuscrit de « La grande épinetière » ainsi que sur la nature des interventions textuelles effectuées par Françoise Paretti.

D'après elle, son père aurait entamé la rédaction du roman « sans rien dire à personne » (Rao, 2011) dans les années 1970 alors qu'il était âgé de plus de 80 ans. Madame Paretti affirme avoir trouvé le manuscrit (qui se présentait alors sous la forme de trois cahiers), accompagné de la lettre d'un éditeur, dans le bureau de son père peu de temps après son décès. Elle précise que celui-ci ne l'avait jamais mise au courant de l'existence de ce manuscrit, ce qu'elle attribue à la fois à son caractère « austère » (Rao, 2011) et au fait que le manuscrit avait essuyé un refus de publication de la part d'un éditeur ayant pignon sur rue à Paris. À plusieurs reprises au cours de l'entretien, Françoise Paretti témoigne de son admiration pour la mémoire « phénoménale » de son père qui, bien qu'il eût quitté l'Alberta dans sa jeune trentaine (Lacroix et Rao, 2012 : 17), a su fidèlement rendre compte du parler canadien-français dans son roman.

Madame Paretti admet avoir effectué un certain nombre de modifications au texte original, la plus notable d'entre elles portant sur le titre de l'œuvre, qui s'intitulait à l'origine « La paroisse de Grande-Coulée ». De plus, celle-ci dit avoir également supprimé une demi-page où il était question de religion au motif qu'elle en trouvait le contenu « indigeste » (Rao, 2011). Selon elle, cette section ne s'insérerait pas bien dans le « déroulement du roman » et faisait « une grande parenthèse qui alourdissait le texte » (Rao, 2011). Quant aux autres interventions, elles portent principalement sur le choix des mots et le style :

Non, ce n'était en général pas des corrections de contenu du tout parce qu'il en savait beaucoup plus que moi sur le sujet. Non, l'orthographe non, il n'y avait pas non plus d'erreurs, mais c'était un mot pour un autre. Un mot qui me semblait mieux venu ou peut-être qu'il y avait une répétition un petit peu plus loin. Mais très, très peu (Rao, 2011).

En définitive, notre entretien avec Françoise Parette révèle que Charles-Alexandre n'avait jamais parlé du manuscrit à sa fille, qui a été fort surprise par sa découverte : « C'est extraordinaire de penser qu'il a écrit tout cela sans jamais en parler. Il voulait nous faire une surprise certainement » (Rao, 2011). En ce sens, on peut dire que les circonstances entourant la découverte du manuscrit contribuent à jeter un doute raisonnable sur l'identité de son auteur(e).

La date de rédaction du roman, que Françoise Parette situe dans les années 1970, soit plus de cinquante ans après le départ de son père de l'Alberta, est un autre élément qui mérite que l'on s'y attarde. Cette date est difficile à établir étant donné qu'aucun élément diégétique ou même extradiégétique¹ dans le roman ne renvoie à cette période. En fait, les quelques références historiques dans le roman (mention du *Courrier de l'Ouest*, qui cesse ses activités en 1916; règlement scolaire de 1925, qui consolide l'enseignement du français (Mahé, 1992); participation du « parti des fermiers » ou « United Farmers of Alberta » à l'élection provinciale de 1921 et fin de la Première Guerre mondiale) situent la diégèse dans les trois premières décennies du xx^e siècle, c'est-à-dire au cours d'une période qui s'étend de l'arrivée de la famille Michelet en Alberta jusqu'à leur retour en France (Rao, 2019 : 32).

Une émulation toute fraternelle

Originaires de l'est de la France, le couple Michelet et leurs trois enfants, Marie-Louise, Marie-Claudine et Charles-Alexandre, s'embarquent pour le Canada en 1906. À cette époque, l'Ouest canadien est une destination de prédilection pour de nombreux Français en quête d'une vie meilleure (Pénisson, 1986 : 115). C'est sur un *homestead* situé au lieu-dit La Calmette près de la colonie francophone de Legal que la famille s'établira. Quelques mois à peine après leur installation, Marie-Louise et Charles-Alexandre se joignent au *Courrier de l'Ouest*, seul journal francophone de l'Alberta. Charles-Alexandre en devient le rédacteur tandis que Marie-Louise prend la barre de la chronique féminine « Le coin féminin ». Ceux-ci resteront en poste jusqu'à la fermeture du journal en 1916, soit pendant près d'une dizaine d'années.

¹ La courte note introductive au début du roman évoque non sans lyrisme l'histoire des francophones hors Québec, dont les « paroisses telles "Grande-Coulée" [qui] parsèment d'autant de drapeaux fleurdelisés de la province-mère, la carte du Canada [...] » (s.p.).

Les chroniques de Marie-Louise (qui adopte le nom de plume de Magali) lui valent une certaine notoriété en Alberta, mais également dans l'est du Canada où elle correspond avec plusieurs femmes journalistes de renom, dont Robertine Barry (Rao et Lacroix, 2012 : 183). En 1918, Marie-Louise remporte le concours de l'Alliance artistique de Montréal avec une pièce intitulée « Jean Audrain », dont il ne reste à notre connaissance aucune trace². C'est la pièce *Contre le flot*, lauréate du concours de la revue *L'Action française* en 1922, qui apporte à Marie-Louise la consécration littéraire. La même année, la pièce est publiée dans la collection de l'Action française dirigée par l'abbé Lionel Groulx. Durant un séjour en 1922 à Washington où son frère travaille comme interprète pour l'Union panaméricaine, Marie-Louise publie la pièce *Marraine de guerre* dans la collection MacMillan « French Series ». De retour en France avec sa famille, Marie-Louise compose *Comme jadis* (1925), un roman épistolaire dont les protagonistes, Herminie de Lavernes et Gérard de Noulaine, entretiennent une correspondance de part et d'autre de l'Atlantique. En 1929, le roman est réédité en France dans la collection « Stella » du magazine catholique féminin *Le Petit Écho de la mode*. *Comme jadis* est, à ce jour, la dernière œuvre attribuée à Marie-Louise.

Rédacteur du *Courrier de l'Ouest* et membre actif de la communauté franco-albertaine³, Charles-Alexandre nourrit également une ambition littéraire qui s'épanouit dans l'ombre de celle de sa sœur. Sous le pseudonyme de Jean de Nobon, il signe plusieurs textes publiés dans le prestigieux *Journal de Françoise* et réédités dans *Le Courrier de l'Ouest*. Un de ses textes, intitulé « La caverne-qui-pleure », est primé à l'occasion d'un des nombreux concours organisés par le journal montréalais *La Patrie*. Entre 1905 et 1906, Charles-Alexandre publie plusieurs textes dans le journal français illustré *Le Globe Trotter*, dont « Les canots de feu : le "Globe Trotter" chez les Peaux-Rouges – Récit de l'Indien – Monstre terrible », « Ma visite à la réserve indienne : une photographie rare » et

² Un compte rendu de la pièce publié dans *Le Nationaliste* le lendemain de sa représentation en présente l'intrigue. Ainsi, la pièce met en scène une famille d'immigrants français, les Audrain, installés en Alberta depuis deux décennies, dont le fils, à la veille de la Première Guerre mondiale, est déchiré entre son devoir pour sa patrie et l'amour qu'il porte à sa voisine. Sous le pseudonyme de Claude Maryse, Marie-Louise signe la comédie « En marge de la vie », présentée à un concours d'art dramatique (Barbeau, 1915). Dans plusieurs lettres adressées à l'abbé Groulx (lettres du 29 décembre 1923, du 24 juin 1924 et du 11 février 1925), Marie-Louise mentionne une autre pièce intitulée « Empreinte », soumise au comité de lecture de l'Action française, dont le manuscrit semble avoir été égaré.

³ Charles-Alexandre sera notamment directeur de la section albertaine du Parler français (Lacroix et Rao, 2012 : 17).

« Les pilleurs de train : Adam Kelly et Bill Miner », qui assouvissent la soif d'exotisme des lecteurs du journal. Charles-Alexandre est également l'auteur d'une pièce de théâtre intitulée « Au fond des bois », qui obtient, en 1918, la troisième place au concours de l'Alliance artistique de Montréal et dont la lauréate n'est nulle autre que Marie-Louise⁴. À l'évidence, le frère et la sœur partagent une ambition littéraire commune, qui a pu constituer une source d'émulation. À l'occasion, Marie-Louise, qui semble exercer un certain ascendant littéraire sur son frère cadet, n'hésite pas à lui prodiguer des conseils littéraires :

Son talent délicat fait de sensibilité, d'impressions, jeunes, gagnera encore lorsqu'il se sera dégagé de cette mièvrerie captivante, mais qui donne parfois à ses écrits une note amollissante [*sic*]. Mais, c'est là, plutôt un défaut de l'âge.

Il faut vieillir, Monsieur, vieillir, dissiper l'ambiance qui vous a fait l'âme trop pensable [*sic*], trop vibrante... (1908a : 3).

Tandis que la production littéraire de Charles-Alexandre demeure assez limitée si l'on en juge par son volume et les genres explorés (fantastique, théâtre), celle de Marie-Louise est bien plus abondante et diversifiée. De surcroît, l'œuvre de Marie-Louise s'étend sur au moins deux décennies alors que celle de son frère couvre une période d'à peine six ans, entre 1905 et 1910. En outre, contrairement à sa sœur, Charles-Alexandre ne s'est, à notre connaissance, jamais aventuré dans le genre romanesque, se contentant de textes courts (si l'on exclut sa pièce de théâtre non publiée). Comme semblent l'indiquer les conseils dispensés par Marie-Louise à l'endroit de son frère cadet de même que leur intérêt commun pour le théâtre, il n'est pas impossible que le frère et la sœur se soient mutuellement influencés et aient même, à l'occasion, collaboré.

Un roman en gestation

« La grande épinetière » met en scène une jeune institutrice franco-canadienne du nom de Jeanne Béliveau, qui fait le choix d'aller enseigner

⁴ Dans un compte rendu du concours de l'Alliance paru dans *Le Nationaliste*, Philippe Panneton, qui ne se rend pas compte que « Au fond des bois » et « Jean Audrain » ont en fait été écrits par un frère et une sœur, fait valoir la supériorité de la première qui « possède l'avantage d'un canadianisme absolu », tout en reconnaissant « qu'à tous les autres points de vue [« Jean Audrain »] l'emporte de façon assez substantielle » sur « Au fond des bois », qui se compose d'un soliloque formant « les trois quarts de l'œuvre » (1918 : 2).

à Grande-Coulée, petite communauté francophone de l'Ouest canadien. Si l'arrivée de Jeanne redonne espoir à la majorité des habitants du village, qui souhaite renforcer la présence du français, elle est, en revanche, perçue comme une menace par la minorité irlandaise soutenue par une frange de la population francophone qui a pris le parti de l'assimilation. La trame sociohistorique du roman se double d'une intrigue psychologique se nouant autour du drame de la « double » identité de Jeanne, qui est née au Canada de parents français, originaires de Nantes :

Oui, je suis née ici et c'est bien de me sentir fille de deux pays que vient le drame que je vis... le drame de cette double vocation qui fait que j'éprouve une indécision poignante, une sorte d'angoisse à l'idée de fixer par des paroles irrévocables ma destinée dans l'un ou l'autre... (LGE : 191).

Dans le roman, ce drame prend la forme du dilemme amoureux auquel Jeanne fait face alors qu'elle se trouve tiraillée entre ses deux prétendants : le Français, Jacques Blachère, et le Canadien français, Norbert Trudeau.

Dès leur arrivée en Alberta, Charles-Alexandre et Marie-Louise prennent fait et cause pour la survie du fait français. Toutefois, cet engagement transparait peu, voire pas du tout, dans les écrits littéraires de Charles-Alexandre, qui préfère cultiver la veine de l'exotisme et du fantastique. En effet, sur les quinze textes que nous avons compilés, aucun ne traite de près ou de loin de la réalité des francophones au Canada. Seule « L'aurore blonde, nouvelle de l'Ouest canadien » mentionne la France, mais de façon anecdotique. En revanche, cette réalité est abordée de front dans plusieurs chroniques⁵ de Marie-Louise, constituant même la trame de fond de *Contre le flot* et de *Comme jadis*.

En outre, il est intéressant de souligner que chacun de ces deux textes met en scène une institutrice. Dans *Contre le flot*, Marie-Blanche Gauvreau, l'une des protagonistes principales de la pièce, est une institutrice qui a quitté le confort de son Montréal natal pour venir enseigner le français en Alberta (49) et se mettre au service de la communauté francophone locale. Ses altercations avec le commissaire scolaire, évoquées au détour d'une réplique (41), ne sont pas sans rappeler celles auxquelles Jeanne est mêlée dans « La grande épinetière ». De même, dans *Comme jadis*, Herminie évoque, dans une de ses lettres, la difficile condition des institutrices dans

⁵ Magali exprime dans plusieurs chroniques son attachement à la langue française, dont « Idées d'autrui », *Le Courrier de l'Ouest*, 29 octobre 1908, p. 3 et « Chronique. À propos du parler français », *Le Courrier de l'Ouest*, 25 avril 1912, p. 3.

les colonies francophones de l'Ouest, par l'intermédiaire du personnage de M^{lle} Saint-Jean qui

[...] mangera sans se plaindre le lard et les patates. Elle ne deviendra combative que si un commissaire d'école trouve qu'elle fait bien longue l'heure de français et de catéchisme que permet la loi. Alors, elle qui ne représente qu'une autorité morale devant la force toute-puissante des commissaires d'école, elle cherchera des alliés et — j'ai honte de l'écrire — il arrive quelquefois que le vide se fait autour d'elle, qu'on murmure : — « On sait bien, faut du français, mais l'anglais est bien utile par icite, dans l'Ouest! » La petite maîtresse d'école se défend, se débat, montre les cahiers de ses élèves, prouve que l'enseignement de l'anglais n'est pas négligé, que l'inspecteur lui-même s'est déclaré satisfait. Les esprits s'échauffent; on ne sait d'où part la mauvaise parole et l'on apprend, un jour, que la maîtresse a reçu son congé, telle une « engagée » quelconque. Rassurez-vous, ce ne sera pas là l'histoire de Mlle Saint-Jean (*Comme jadis*, 66).

« L'histoire de Mlle Saint-Jean » présente des ressemblances troublantes avec celle de Jeanne, qui doit également composer avec les convictions du commissaire scolaire et les réticences d'une certaine partie des habitants de Grande-Coulée. Sous la plume de Marie-Louise, les histoires de M^{lle} Saint-Jean, de Marie-Blanche Gauvreau et de Jeanne Belliveau font écho au récit mythique des missionnaires fondateurs. Comme le déclare M^{me} Lamarche dans *Contre le flot* en parlant des institutrices, « [l']Est ne les connaît pas assez ces petites missionnaires qui le quittent pour une vie souvent dépourvue d'agréments. Et cependant, grâce à elles, des générations pourront remplir leur rôle en se transmettant le verbe maternel » (*Contre le flot*, 57).

Une correspondance retrouvée entre l'abbé Lionel Groulx et Marie-Louise jette une lumière inédite sur ses projets littéraires après son retour en France. Dans une lettre en date du 4 juillet 1925⁶, Marie-Louise, qui dit se tenir informée de l'actualité canadienne-française, évoque le remplacement des compagnes de Jésus par une communauté irlandaise ainsi que les tensions entre commissaires scolaires français et irlandais. Il faut dire que ces tensions bien connues (Huel, 1975; Rainey, 1999), font l'objet d'une couverture médiatique dans les années 1920. Ainsi, plusieurs journaux francophones, comme *L'Union* et *Le Patriote de l'Ouest*, dénoncent la mainmise des Irlandais sur l'Église catholique et les commissions

⁶ Marie-Louise Michelet à l'abbé Lionel Groulx, Lettre du 4 juillet 1925, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (ci-après BAnQ), Fonds Lionel-Groulx, CLG1,S1,D2704.

scolaires séparées en Alberta (et ailleurs au Canada), qui mettent en péril la préservation de la langue et de la culture françaises⁷. Faisant valoir la responsabilité fondamentale des « maîtresses » dans la préservation du français, Marie-Louise fait part à l'abbé Groulx de son désir d'écrire

[...] le roman d'une de ces vaillantes institutrices qui s'acharnent à entretenir l'étincelle sacrée, malgré le vent qui souffle, insidieux ou violent, des commissions scolaires trop souvent hostiles et si rarement soucieuses de leurs droits... L'école serait perdue, telle que je l'ai connue dans un lointain district. On verrait graviter autour d'elle ces éléments qui font la vie d'une de ces paroisses nées de la volonté d'un prêtre, de la ténacité de quelques hommes, et tout cela tellement français, tellement « chez nous » qu'il est impossible que tout cela ne le demeure pas. -- Il y aurait un jeune Canadien, né dans l'Ouest, élevé dans l'Ouest -- je le vois membre fondateur du cercle Dollard -- optimiste et ambitieux -- un Canadien de l'Ouest. Il y aurait un Anglais sympathique et si incompréhensif! Il faudrait faire quelque chose de très bien, de si bien que je crains de n'oser jamais attaquer mon sujet! Cependant il me hante...⁸.

Dans une autre lettre, datée du 29 janvier 1926, celle-ci revient sur son roman en préparation à la lumière de l'actualité récente à l'époque en Alberta :

Je me tiens au courant du mouvement passionnant en Alberta. Il semble que je l'avais prévu. Le roman que j'ai sur le métier en prend une actualité remarquable. Je connais personnellement tous les personnages qui évoluent autour de cette question des écoles (si l'on peut dire); les sincères et les ambitieux; j'aurai bien du mal à ne pas en faire un roman à clef! - Peut-être vous souvient-il, Monsieur l'Abbé, que je vous ai tracé les grandes lignes de ce nouveau travail il y a plus de six mois! Il faut que ce soit quelque chose de très bien afin d'être utile à notre cause⁹.

Dans un courrier envoyé près de 30 ans plus tard, Marie-Louise, qui réside alors dans la banlieue de Nice, confie à son correspondant qu'elle

⁷ Voir, par exemple, *Le Patriote de l'Ouest*, 7 octobre 1925, p. 3 et *Le Patriote de l'Ouest*, 12 mai 1926, p. 7.

⁸ Marie-Louise Michelet à l'abbé Lionel Groulx, Lettre du 4 juillet 1925, BAnQ, Fonds Lionel-Groulx, CLG1,S1,D2704.

⁹ Marie-Louise Michelet à l'abbé Lionel Groulx, Lettre du 29 janvier 1926, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (ci-après BAnQ), Fonds Lionel-Groulx, CLG1,S1,D2704.

« espère publier d'ici quelque temps un roman qui sera le fruit de mes années canadiennes¹⁰ ».

On ne peut s'empêcher de noter les nombreuses similarités entre le projet de roman que Marie-Louise décrit au fil de sa correspondance avec l'abbé Groulx et « La grande épinetière » : les deux textes mettent en scène une institutrice¹¹ dont l'œuvre de francisation se heurte aux velléités des commissaires scolaires et de la minorité irlandaise; l'action se déroule dans une paroisse francophone isolée de l'Ouest canadien dont le quotidien est dépeint avec réalisme; enfin, le sous-genre privilégié est celui du roman à clé. Comme nous l'avons montré par ailleurs (Lacroix et Rao, 2012), le patronyme de certains personnages de « La grande épinetière » n'est pas sans rappeler celui d'illustres homonymes ayant marqué l'histoire de la francophonie albertaine (l'abbé Normandin = l'abbé Normandeau; Adéodat Bourgeois = Adéodat Boileau; P.-E. Tremblay = P.-E. Lessard).

Quelques considérations onomastiques et stylistiques

Les textes de Marie-Louise comportent plusieurs différences notables avec ceux de son frère. Partant, nous nous emploierons à montrer que certaines caractéristiques des textes de Marie-Louise les rapprochent de « La grande épinetière ».

D'une œuvre à l'autre, Marie-Louise reprend les noms de ces personnages. Le cas le plus emblématique est celui de la réapparition du D^r André Lamarche¹², protagoniste principal de *Contre le flot*, et de sa mère dans le roman *Comme jadis*. Bien que cette pratique intertextuelle ne soit pas systématique, elle est néanmoins présente dans « La grande épinetière ». En effet, pas moins de huit noms propres utilisés dans le roman se retrouvent dans *Comme jadis* : Alma, Barney, Darky, Jeanne, Labbé, Malvina, Trudel et Valiquette. Il est intéressant de noter que le prénom de l'héroïne de « La grande épinetière » (Jeanne) apparaît dans *Comme jadis*, en plus d'être utilisé dans plusieurs chroniques¹³. Quant à « Darky », ce n'est autre que le nom du terre-neuve noir

¹⁰ Marie-Louise Michelet à l'abbé Groulx, Lettre du [?] 1955, BAnQ, Fonds Lionel-Groulx, CLG1,S1,D2704.

¹¹ À cet égard, il convient de rappeler que Marie-Louise était elle-même enseignante de français et de théâtre à l'école Llanarthney School pour jeunes filles à Edmonton.

¹² Il n'est pas impossible que le personnage du D^r Lamarche soit inspiré par le D^r Charles Valéry avec qui Marie-Louise a entretenu une relation platonique et à qui elle a dédié *Contre le flot*.

¹³ Voir, par exemple, « Conte pour le 24 juin » (*Le Courrier de l'Ouest*, 24 juin 1915, p. 1 et 3); « Leurs gestes et leurs mots » (*Le Courrier de l'Ouest*, 6 mai 1915, p. 3); « De Suzanne à Jeanne » (*Le Courrier de l'Ouest*, 21 octobre 1909, p. 7); « Les injouguées » (*Le Courrier de l'Ouest*, 20 août 1908, p. 3).

de Marie-Louise auquel elle consacre d'ailleurs une chronique (Magali, 1907 : 3). En revanche, aucun des noms de personnages de « La grande épinetière » ne se retrouve dans les textes de Charles-Alexandre.

Une des particularités des textes de Marie-Louise est de recourir à des mots et à des expressions du français canadien vernaculaire, en particulier dans les séquences dialoguées. Loin d'être inédite, cette pratique que l'on peut qualifier d'« hétéroglossique¹⁴ » s'inscrit dans la continuité des romans québécois du XIX^e siècle (Grutman, 1996) et se généralise à partir des années 1960 et 1970 chez un Michel Tremblay ou un Réjean Ducharme. Les exemples ci-dessous, tirés de « La grande épinetière » et de *Comme jadis*, illustrent bien cette tendance à employer des canadianismes (et des anglicismes).

Tableau 1
Exemple d'utilisation de canadianismes et d'anglicismes dans
« La grande épinetière » et *Comme jadis*

« La grande épinetière »	<i>Comme jadis</i>
Il l'avouait avec candeur. Rien ne le désignait pour la vie de fermier trop calme à son gré lorsqu'après dix années passées dans les affaires à Edmonton, d'abord comme agent immobilier puis comme hôtelier, son caractère instable l'avait amené à « mouver » avec toute sa famille vers les terres neuves qui venaient d'être ouvertes au nord de Kinistino. Ce qui l'avait décidé, c'était la perspective de toutes les entreprises à lancer dans un centre qui « se partait » et qui devaient [sic] permettre de faire gros d'argent (26).	La rue large et sans trottoir était vide de gens. La messe était commencée. Au long des clôtures, qui relient les maisons du village les unes aux autres, les attelages s'alignaient... Bobsleighs surmontés de la boîte de Waggon, traîneaux bas, en bois blanc, œuvre de colon ingénieux et indigent, « cutters » aux hautes glissières, fins de lignes, capitonnés de velours vert ou rouge. Les chevaux, broncos, cayuses et gros team, encapuchonnés de « couvertes », rongeaient la perche d'épinette avec un bruit de mors et de dents qui s'accrochent. Un bœuf blanc et noir et un grand cheval rouge, attelés à la même « togne » de bouleau dont l'écorce s'effritait, partageaient fraternellement l'abri d'une couverte à carreaux multicolores (125).

¹⁴ Ce terme emprunté au critique russe Mikhaïl Bakhtine désigne la coexistence de variétés distinctes à l'intérieur d'un même code linguistique. Dans le cas qui nous concerne, il s'agit de variétés dialectales du français oral et d'emprunts de l'anglais.

Cette hétéroglossie se retrouve dans la pièce *Contre le flot*, en particulier dans les répliques de M^{me} Cantin (12-13), une Canadienne française qui cherche coûte que coûte à faire sa place dans la bourgeoisie anglaise de Montréal. En général, l'insertion de ces canadianismes (et d'anglicismes) se fait au moyen de guillemets et de l'italique, ce qui confère au français standard le statut de norme par défaut. L'utilisation d'un français vernaculaire semble traduire une volonté d'authenticité de la part de l'auteur, qui s'efforce de restituer le profil sociolinguistique des personnages¹⁵. Il convient de noter que l'emploi des canadianismes (mots et collocations) est particulièrement fréquent dans « La grande épinetière ». Du point de vue narratif, cette situation peut s'expliquer par le fait que le roman met en scène un grand nombre de personnages canadiens-français et métis, dont le narrateur rapporte les propos en style direct. En revanche, dans *Comme jadis*, la narratrice est davantage soucieuse d'expliquer ces termes et ces expressions vernaculaires à son correspondant français, notamment au moyen de périphrases explicatives (33; 59). Du point de vue lexical, « La grande épinetière » se rapproche de *Comme jadis* et dans une moindre mesure des chroniques eu égard au nombre de canadianismes (et d'anglicismes) employés. À titre d'exemple, en voici un échantillon qui se retrouve dans *Comme jadis* : « épinettes », « badrer », « revirer », « catalogne », « mouver », « à soir », « habitant », « maringouins », « solage » et « godendard ». En ce qui concerne les textes de Charles-Alexandre, ils sont écrits en français standard et ne contiennent ni canadianismes ni anglicismes.

Enfin, grâce au logiciel d'analyse de corpus Antconc, nous avons été en mesure de déterminer les collocations les plus fréquentes dans les deux sous-corpus et dans « La grande épinetière ». Cette procédure a notamment révélé la présence d'un « n-gramme » (ou séquence de mots) de quinze mots¹⁶ communs (n=15) à « La grande épinetière » et à *Comme jadis* :

¹⁵ Autrement dit, l'usage de telle ou telle variante du français constitue un marqueur socioculturel et même épilinguistique (qui dénote un certain rapport à l'identité canadienne-française).

¹⁶ Le logiciel Stylo que nous emploierons pour l'analyse stylométrique s'appuie également sur le calcul des « n-grammes » combiné à d'autres approches, comme la recherche des mots plus fréquents (MFW). La combinaison de ces approches augmente la fiabilité du verdict d'attribution final. C'est pour cette raison que nous ne détaillerons pas le résultat de la comparaison des deux sous-corpus. Nous nous contenterons de noter que les chroniques et *Comme jadis* possèdent le plus grand nombre de « n-grammes » (n > 2 mots) communs avec « La grande épinetière » qu'avec le corpus des textes de Charles-Alexandre.

Tableau 2
Exemple d'un n-gramme de quinze mots dans
« La grande épinetière » et *Comme jadis*

« La grande épinetière »	<i>Comme jadis</i>
L'automne paraît <u>avant que les avoines tardives soient coupées; il encadre les champs, encore mouvants d'ors</u> pâles, de l'or foncé des tremblaies que chaque nuit de gel fait progresser dans la gamme des roux (69, nous soulignons).	Notre automne mérite plus justement l'importance que nous lui accordons. C'est la saison canadienne. Ici, dans notre Nord-Ouest, il nous arrive <u>avant que les avoines tardives ne soient coupées. Il encadre les champs, encore mouvants d'ors</u> clairs de la somptuosité d'ors plus vifs que le gel de chaque nuit rouillera (61, nous soulignons).

Comme on peut s'en rendre compte, la ressemblance ne porte pas uniquement sur le nombre de mots; elle concerne également le thème (les avoines, les champs, le gel) et les qualités poétiques (le chromatisme). Aussi est-il difficile de croire qu'il s'agit d'une coïncidence.

Présentation du corpus

Notre corpus comprend un premier sous-corpus de textes écrits par Charles-Alexandre (sous-corpus « Alex ») et un second sous-corpus plus substantiel de textes signés par Marie-Louise (sous-corpus « Magali »). Plus précisément, le sous-corpus « Alex » se compose de quinze articles¹⁷ parus sous le pseudonyme de Jean de Nobon dans quatre journaux différents, à savoir *Le Globe Trotter*, *Le Journal de Françoise*, *La Patrie* et *Le Courrier de l'Ouest*, entre le 23 novembre 1905 et le 14 avril 1910. Il s'agit d'un corpus relativement homogène de textes brefs (entre 282 et 2119 mots), qui appartiennent à des genres variés : « nouvelle », « conte »,

¹⁷ Il manque à ce corpus trois textes publiés dans *Le Globe Trotter*, dont nous n'avons pu obtenir la transcription. Ces dix-huit textes représentent, à notre connaissance, la totalité de la production littéraire de Charles-Alexandre (à l'exclusion de la pièce inédite « Au fond des bois »).

« poème en prose »¹⁸ et compte rendu. Quant au corpus « Magali », il comprend 286 chroniques publiées sous la rubrique « Le coin féminin », entre 1906 et 1916, dans *Le Courrier de l'Ouest* ainsi que le roman épistolaire *Comme jadis* (1925). Les chroniques prennent elles-mêmes plusieurs formes : saynètes, contes, lettres, éphémérides, poèmes, textes d'opinion, etc. Nous avons fait le choix de ne pas inclure les pièces *Contre le flot* (1922) et *Marraine de guerre* (1922) afin de limiter autant que possible les variations de genre. C'est également pour cette raison que nous avons exclu les saynètes de l'ensemble des chroniques. Toutefois, nous avons tenu compte de ces textes dans l'analyse qualitative précédente puisqu'ils ont un statut central dans l'œuvre de Marie-Louise.

Notre corpus appelle un certain nombre de remarques, qui prendront leur importance dans l'analyse stylométrique que nous entreprendrons dans la suite de cet article. En premier lieu, les deux sous-corpus sont de tailles inégales : 16 405 mots pour le sous-corpus « Alex » et 253 956 mots pour le sous-corpus « Magali ». En ce qui concerne « La grande épinettière » (« anonyme »), il comporte 61 921 mots. Dans le cas de textes courts, la méthode de comptage des mots les plus fréquents peut se révéler problématique (Schöberlein, 2017 : 644). Toutefois, il est toujours possible de combiner les textes en sous-corpus d'au moins 5000 mots (Eder, 2015 : 180) pour éviter ce problème. En second lieu, les sous-corpus comptent des textes de genres et de formats différents (par ex. des articles de presse et un roman épistolaire), ce qui est susceptible d'avoir un effet sur certaines méthodes stylométriques, comme le comptage des mots les plus fréquents (Kestemont *et al.*, 2012; Stamatatos, 2013; Eder, 2015). En troisième lieu, Charles-Alexandre et Marie-Louise partagent le même récit familial. De surcroît, celle-ci a probablement exercé un ascendant littéraire sur son frère cadet. Ainsi, il n'est pas impossible que cette proximité tant familiale qu'intellectuelle se traduise par des similitudes de contenu et de forme entre les textes des deux sous-corpus. Enfin, nous savons que Françoise Paretti a effectué un certain nombre de modifications sur le texte original. Toutefois, nous ne connaissons pas le détail exact de ces modifications (même si nous savons que leur ampleur demeure limitée). Dans le même ordre d'idées, il est possible que le texte de *Comme jadis* ait fait l'objet d'interventions éditoriales avant sa publication. En ce qui concerne les chroniques parues dans les journaux, elles comportent des erreurs qui peuvent être attribuées non pas tant à l'auteure elle-même qu'à la qualité de

¹⁸ Nous reprenons les dénominations génériques utilisées par Charles-Alexandre lui-même. Afin de faciliter l'identification des textes inclus dans le corpus et analysés dans les graphiques, nous les avons nommés selon le modèle suivant : prénom de l'auteur et titre de l'œuvre ou sorte de récit (par exemple, conte, chronique). Quant au manuscrit, nous lui avons attribué l'étiquette « anonyme » et « Grande épinettière ».

la transcription dans les journaux¹⁹. Tous les points qui viennent d'être évoqués peuvent influencer les résultats de l'analyse stylométrique. À cela s'ajoute le fait que nous n'excluons pas l'hypothèse que Charles-Alexandre ait pu intervenir *a posteriori* sur le texte composé par sa sœur, ce qui corroborerait dans une certaine mesure le témoignage de Françoise Paretti. Nous verrons que cette hypothèse se trouve confirmée par l'analyse stylométrique.

Analyse stylométrique

La stylométrie peut être définie simplement comme l'analyse statistique du style littéraire. Celle-ci peut se révéler particulièrement utile pour établir avec plus ou moins de certitude l'identité de l'auteur d'un texte à partir de l'analyse de ses caractéristiques (stylistiques, sémantiques, etc.) combinée à celles d'autres textes. Ces caractéristiques peuvent varier : il peut s'agir de la longueur des mots, de la taille des phrases et des paragraphes, de l'orthographe, des mots les plus fréquents, de la ponctuation, de la richesse sémantique, de l'indice de lisibilité, des mots rares (*hapex logomenon*), etc. Les progrès dans le domaine de l'intelligence artificielle, de l'apprentissage machine ainsi que l'application de techniques statistiques multivariées ont contribué à faire de la stylométrie un outil de plus en plus fiable et dont les champs d'application ne cessent de s'étendre : détection du plagiat (Alsallal, Amin, James *et al.*, 2013), authentification de l'auteur de messages (lettres, courriels, textos) incriminants (Chaski, 2005) et lutte contre les logiciels malveillants (Dewan, Kashyap et Kumaraguru, 2014). Depuis une dizaine d'années, un nombre croissant d'études dans le domaine de la littérature et des humanités numériques (Rueda, 2016; Barber, 2019) tirent parti des possibilités de l'analyse stylométrique pour revisiter et, parfois même, trancher des questions de paternité littéraire.

Pour tenter de déterminer qui, entre Charles-Alexandre et Marie-Louise, est l'auteur(e) de « La grande épinetière », nous avons choisi le logiciel à code source en accès libre Stylo R. Créé par Maciej Eder, Jan Rybicki et Mike Kestemont, celui-ci offre le double avantage d'effectuer une variété de calculs stylométriques communs dans l'attribution de la paternité d'une œuvre et de présenter les résultats à l'aide d'une interface utilisateur graphique particulièrement ergonomique. En outre, Stylo R a déjà fait ses preuves dans de nombreuses études stylométriques (Schöberlein, 2017; Ilsemann, 2018).

Les calculs stylométriques effectués par l'ensemble Stylo R se basent sur les mots les plus fréquents (*Most Frequent Words* ou MFW), ainsi que sur les

¹⁹ Ces erreurs ont été systématiquement corrigées dans le sous-corpus afin qu'elles n'affectent pas nos résultats.

« n-grammes » que le logiciel séquence automatiquement à partir de caractères ou de mots communs. Fondées sur une approche lexicale (« *bag-of-words* »), ces méthodes sont aujourd'hui largement employées dans le domaine de la stylométrie (Mladenic et Grobelnik, 1998; Burrows, 2002; Eder, 2018). Les œuvres soumises à l'analyse par Stylo R ont été choisies parmi les corpus d'œuvres de Marie-Louise et de Charles-Alexandre, puis elles ont été transcrites pour les besoins de l'analyse. Le manuscrit anonyme de « La grande épinetière » fait partie de tous les calculs effectués et apparaît en lettres vertes dans les graphiques produits par Stylo R. Les œuvres de Marie-Louise apparaissent, quant à elles, en lettres bleues dans les graphiques et se divisent en chroniques, en contes et en diverses œuvres de fiction tirées des articles publiés originellement dans *Le Courrier de l'Ouest* entre 1906 et 1916 et compilées en partie dans l'ouvrage *L'Ouest raconté par Magali Michelet* et le site Web « Histoire de la presse écrite francophone dans l'Ouest canadien ». Nous avons également ajouté le roman épistolaire *Comme jadis*, dont la taille et le genre s'apparentent à ceux de « La grande épinetière ». Les œuvres de fiction de Marie-Louise ont été divisées en plus petites collections (soit les chroniques, les contes, les œuvres de fiction), afin d'avoir des fichiers de textes de taille semblable à ceux de Charles-Alexandre, dont les œuvres individuelles apparaissent en lettres rouges. Nous nous sommes servis de trois calculs statistiques différents proposés par Stylo R, à savoir l'analyse typologique (*cluster analysis*), l'analyse en composantes principales (PCA) et l'arbre de consensus (*consensus tree*). Dans un second temps, nous mettrons à profit la fonction « Rolling classify » pour évaluer le degré d'intervention de Marie-Louise et de Charles-Alexandre dans le manuscrit.

L'analyse typologique présente les résultats sous la forme d'un dendrogramme afin d'organiser hiérarchiquement les textes analysés dans le corpus. Il s'agit ici de fixer des *minima* et des *maxima* égaux de mots fréquents et de pourcentages d'élagage (en anglais, *culling*) des mots uniques. Ces derniers paramètres s'appliquent aussi à l'analyse en composantes principales ou Principal Components Analysis (PCA), qui se sert d'une matrice de covariance afin de comparer les textes et d'établir des corrélations entre certains éléments. Une autre représentation par arbre de consensus permet de faire ressortir les similitudes entre les textes. Les graphiques qui décrivent les résultats se basent sur une analyse statistique des distances entre textes, c'est-à-dire des similitudes et des différences entre textes à partir des mots les plus fréquents (MFW). En l'occurrence, nous nous sommes servis de la distance Classique Delta, qui est celle préconisée notamment par Eder *et al.* (2018 : 16) et par Laramée (2022), afin de « comparer un texte (ou un ensemble de textes) anonyme aux signatures stylistiques de plusieurs auteurs en même temps » tout en « évit[ant] que les mots très fréquents dominent complètement les calculs » (Laramée, 2022).



FIGURE 1 – Arbre de consensus, 100 à 1000 mots les plus fréquents (MFW) avec 0% d'élagage avec utilisation d'une distance classique delta.

Le dendrogramme ci-dessus ainsi que l'analyse typologique (par *cluster*) associent clairement le manuscrit de « La grande épinetière » à l'arborescence des œuvres de Marie-Louise. En revanche, les œuvres d'Alex Michelet se répartissent selon les ressemblances stylistiques détectées par le logiciel, qui regroupe, à titre d'exemple, « Ma visite à la réserve indienne », « Aurore blonde », « La Caverne-qui-pleure » et « Le secret du chalet clos » en raison de traits communs. Stylo R s'est servi d'une échelle de 100 à 1000 mots les plus fréquents pour effectuer les calculs qui ont permis l'organisation des œuvres que nous voyons dans le premier graphique. L'analyse par *cluster* à partir de 500 MFW présente les mêmes résultats dans le second graphique que dans l'arborescence ci-dessus. Il convient de noter qu'un élagage par pourcentage de mots uniques n'a aucune influence substantielle sur le regroupement des œuvres.

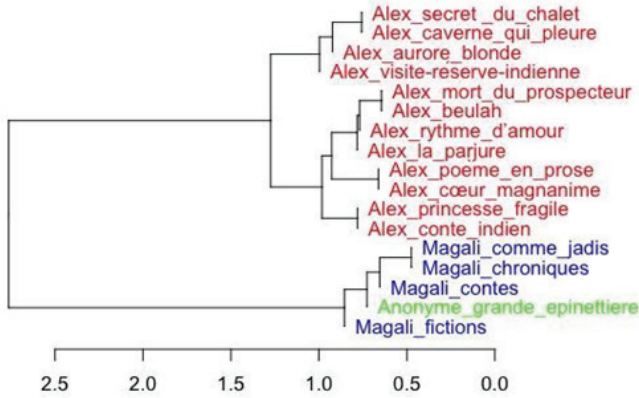


FIGURE 2 — Analyse par grappe (*cluster*) 500 MFW avec 0% d'élagage avec utilisation d'une distance classique delta

Stylo R peut également effectuer une analyse PCA qui permet d'établir des corrélations entre textes de différents auteurs par rapport à un manuscrit dont l'auteur est incertain. Une matrice de corrélation a été choisie, comme le recommandent Eder, Rybicki et Kestemont (2018 : 15), qui considèrent cette méthode plus fiable que celle basée sur une matrice de covariance.

Dans les graphiques 3 et 4 présentant l'analyse PCA, l'axe horizontal correspond à l'auteur ("*authorship*"), tandis que l'axe vertical correspond au genre. Tous les textes de Charles-Alexandre sont en rouge alors que ceux de Marie-Louise sont en bleu. Le calcul PCA regroupe toutes les œuvres de Marie-Louise horizontalement, indépendamment du nombre de mots communs choisis, soit 500, soit 1000. Toutes les œuvres de Marie-Louise sont regroupées selon l'axe vertical avec 500 MFW, ce qui veut dire que leur genre est semblable et qu'il y a de grandes chances que l'auteur soit le même. Cependant, avec 1000 MFW, le manuscrit de « La grande épinettière » se trouve associé au genre de *Comme jadis* ainsi qu'à celui de certains textes de Charles-Alexandre, mais de manière plus distante. L'analyse stylométrique confirme que Marie-Louise est bel et bien l'auteure des œuvres qui lui sont attribuées ainsi que de « La grande épinettière ». De plus, ce texte appartient au même genre littéraire que les autres œuvres de Marie-Louise. Charles-Alexandre, quant à lui, se voit attribuer la paternité de ses publications. Toutefois, celles-ci sont plus variées aussi bien en ce qui concerne leur genre que leur paternité. En effet, quatre d'entre elles (« Aurore blonde », « Le secret du chalet clos », « Ma visite à la réserve indienne » et « La Caverne-qui-pleure ») possèdent des caractéristiques des textes de Marie-Louise.

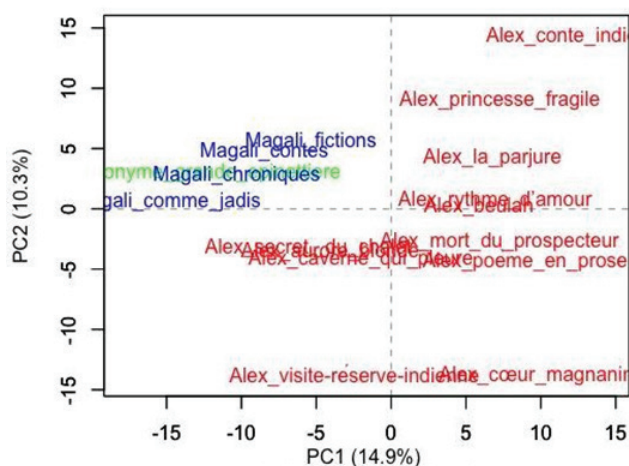


FIGURE 3 – Analyse PCA par matrice de corrélation, 500 MFW avec 0% d'élagage

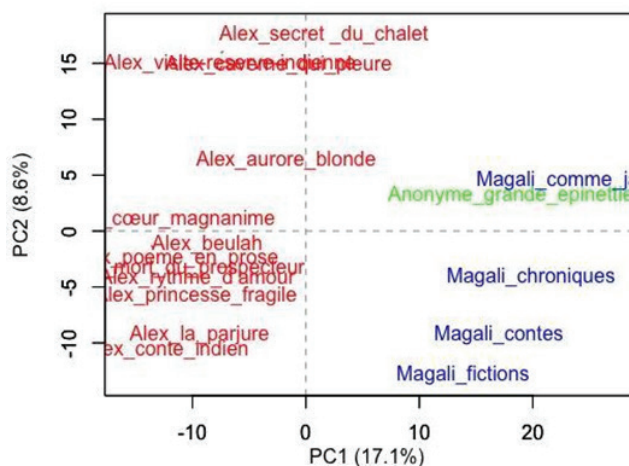


FIGURE 4 – Analyse PCA par matrice de corrélation, 1000 MFW avec 0% d'élagage

Une possible contribution de Charles-Alexandre?

La fonction « Rolling classify » permet de détecter les contributions d'un ou de plusieurs coauteurs d'un texte. Cette méthode se sert de la classification par SVM-linéaire²⁰ afin de découper un manuscrit d'auteur inconnu en parties égales, puis de les comparer à d'autres textes d'auteurs connus. Il est ainsi possible de quantifier la contribution d'un ou de plusieurs auteurs à un manuscrit. La fonction « Rolling classify » nous permettra de déterminer les contributions respectives de Marie-Louise et de Charles-Alexandre à « La grande épinetière ». Comme nous l'avons dit précédemment, nous n'excluons pas que chacun d'entre eux ait pu contribuer à la rédaction du roman dans des proportions qui restent à déterminer. Nous avons d'abord regroupé les textes attribués avec certitude à Charles-Alexandre et à Marie-Louise dans un ensemble de référence pour ensuite les comparer au manuscrit dans l'ensemble test.

Les résultats de « Rolling classify » fluctuent selon le nombre de mots fréquents (MFW) choisis et la taille des tranches de texte à prélever du manuscrit. Si le nombre de MFW est restreint (par exemple, 100) et que les tranches sont petites (par exemple, 500 mots par tranche), alors le manuscrit est attribué à Marie-Louise (en vert), avec de courtes contributions régulières de la part de Charles-Alexandre (en rouge)²¹.

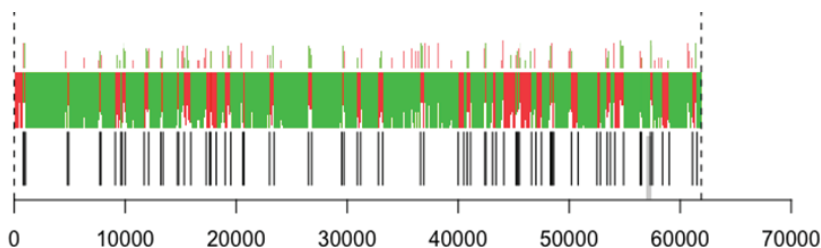


FIGURE 5 – Fonction RollingClassify() par tranches de 500 mots de LGE avec les contributions potentielles de Marie Louise en vert et celles de Charles Alexandre en rouge selon le développement de l'intrigue du manuscrit

²⁰ SVM signifie « *Support Vector Machines* ». Le principe du SVM consiste à transformer le texte en des milliers de vecteurs qui correspondent chacun à la fréquence relative d'un terme dans le texte. Ces fréquences peuvent ensuite être présentées sur un plan de façon linéaire.

²¹ Voici le code utilisé dans Stylo R pour obtenir ces résultats : `rolling.classify(write.png, file = TRUE, classification.method = «svm», mfw = 100, training.set.sampling = «normal.sampling», slice.size = 500, slice.overlap = 400)`.

Cependant, si l'on augmente les MFW à 1000 et les tranches de texte à 5000 mots, le manuscrit en entier est attribué à Marie-Louise, avec seulement deux contributions localisées de son frère²².

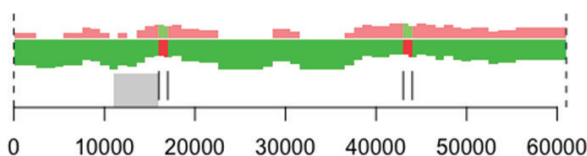


FIGURE 6 – Fonction RollingClassify() par tranches de 5000 mots de LGE avec les contributions potentielles de Marie Louise en vert et celles de Charles Alexandre en rouge selon le développement de l'intrigue du manuscrit

D'après ce calcul, les deux sections du manuscrit qui semblent avoir reçu la contribution de Charles-Alexandre sont le chapitre VI (à partir de 16 108 mots) et les chapitres XV ou XVI (à partir de 41 556 mots), comme le montre le diagramme ci-dessus. En effectuant un calcul « Rolling classify » individuel pour le chapitre VI, il est possible d'identifier et de visualiser plus clairement les interventions de Charles-Alexandre.

Le chapitre VI est essentiellement descriptif et compte moins de séquences dialoguées que les autres (sans que cela suffise toutefois à en faire une exception). Toutefois, il comporte plusieurs canadianismes (par exemple, « homestead », « mouvé » et « virer son capot ») caractéristiques du style hétéroglossique de Marie-Louise. D'une manière générale, les interventions de Charles-Alexandre semblent assez légères au point de se diluer à mesure que l'on augmente le nombre de MFW, comme dans les graphiques ci-dessous où les contributions de Charles-Alexandre diminuent substantiellement, jusqu'à disparaître complètement, lorsque nous passons de 500 MFW à 1000 MFW²³.

²² Voici le code utilisé dans Stylo R pour des résultats correspondants à 1000 MFW en tranches de 5000 mots : `rolling.classify(write.png.file = TRUE, classification.method = «svm», mfw = 1000, slice.size = 5000, slice.overlap = 4000)`.

²³ Voici le code utilisé dans Stylo R pour des résultats correspondants à 1000 MFW en tranches de 500 mots : `rolling.classify(write.png.file = TRUE, classification.method = «svm», mfw = 1000, slice.size = 500, slice.overlap = 400)`.

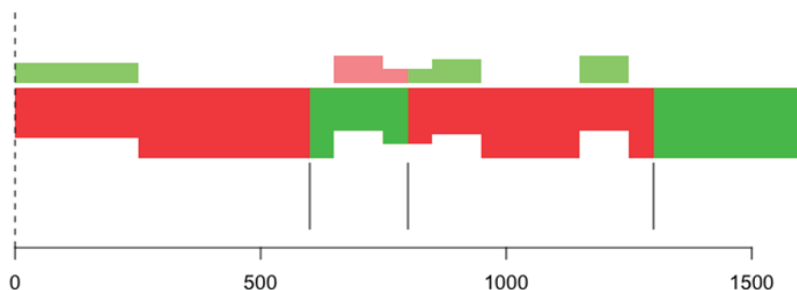


FIGURE 7 – Fonction `RollingClassify()` avec 500 mots fréquents analysés du chapitre 6 de LGE avec les contributions potentielles de Marie Louise en vert et celles de Charles Alexandre en rouge selon le développement de l'intrigue du chapitre

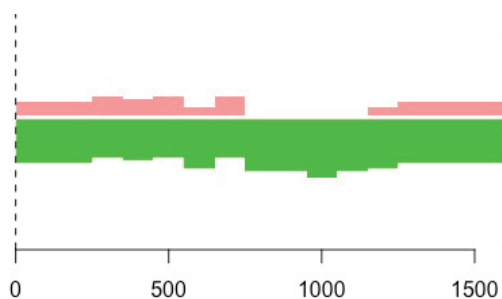


FIGURE 8 – Fonction `RollingClassify()` avec 1000 mots fréquents analysés du chapitre 6 de LGE avec les contributions potentielles de Marie Louise en vert et celles de Charles Alexandre en rouge selon le développement de l'intrigue du chapitre

Conclusion

L'examen des éléments biographiques et stylistiques de même que l'analyse stylométrique nous amènent à conclure que Marie-Louise est l'auteur de « La grande épinetière ». Le témoignage de Françoise Parette et les interrogations qu'il soulève jettent un doute raisonnable sur l'identité de l'auteur(e) du texte. Auteure de chroniques, de pièces de théâtre et d'un roman, Marie-Louise, qui avait acquis au début des années 1920 une certaine notoriété au

Canada français, avait déjà à son actif une œuvre romanesque. En revanche, Charles-Alexandre, même s'il nourrissait également une ambition littéraire, s'est, pour sa part, contenté de signer des textes courts qui se démarquent par leur exotisme et leur tonalité fantastique. Or, aucun de ces aspects ne se retrouve dans « La grande épinetière » dont l'action, qui rappelle celle des romans du terroir, se déroule dans une paroisse francophone de l'ouest de l'Alberta durant la première moitié du xx^e siècle. Le récit se concentre autour de Jeanne Béliveau, jeune institutrice franco-canadienne, qui fait face à la fois aux démons de l'assimilation (incarnés notamment par la communauté catholique irlandaise) et à une crise d'identité personnelle. Garant de la survie de la langue et de la culture françaises, l'archétype de l'institutrice occupe une place de choix dans plusieurs œuvres de Marie-Louise. En ce qui concerne l'intrigue générale de l'œuvre, elle ressemble tant par son contenu que par sa forme (celle d'un roman à clé) à celle du roman en gestation que Marie-Louise évoque dès 1925 dans sa correspondance avec l'abbé Groulx. Il n'est donc pas impossible que la rédaction du manuscrit ait commencé bien avant les années 1970, contrairement à ce qu'avance Françoise Parette.

À y regarder de plus près, « La grande épinetière » comporte de nombreuses ressemblances avec les écrits de Marie-Louise : on y retrouve les noms de plusieurs personnages de *Comme jadis* ainsi qu'une écriture hétéroglossique qui fait coexister la langue vernaculaire de personnages canadiens-français et métis avec le français standard. L'analyse stylométrique conduite au moyen du logiciel en accès libre Stylo R confirme les résultats de l'étude qualitative. L'analyse typologique, l'analyse en composantes principales et l'arbre de consensus associent systématiquement ce roman aux œuvres de Marie-Louise. Quant aux résultats obtenus grâce à la fonction « Rolling classify », ils confirment l'hypothèse de la contribution de Charles-Alexandre au manuscrit. Toutefois, cette contribution, dont la nature exacte reste difficile à déterminer, demeure superficielle.

« La grande épinetière » ou, plus exactement, « La paroisse de Grande-Coulée », selon son titre originel, vient enrichir l'œuvre méconnue de celle qui fut l'une des pionnières des lettres francophones dans l'Ouest canadien. En plus d'apporter un témoignage historique inédit sur le combat pour la survie des francophones dans les petites communautés de l'Alberta, le roman interroge tant dans son fond que dans sa forme la diversité de cette identité francophone. Le drame identitaire que traverse Jeanne de même que l'hétéroglossie du roman constituent autant d'illustrations de cette diversité qui se retrouve aujourd'hui plus que jamais au cœur des communautés francophones en situation minoritaire.

BIBLIOGRAPHIE

Archives

MICHELET, Marie-Louise (1923-1955). Lettres à l'abbé Lionel Groulx, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, (29 décembre-7 mars), Fonds Lionel-Groulx, CLG1, S1, D2704.

MICHELET, Alexandre ([1975?]). Transcription de « La grande épinetière », Edmonton, Archives provinciales de l'Alberta, Fonds Alexandre-Michelet, SL 2666.

Sources primaires

MAGALI [pseud. de Marie-Louise Michelet] (1907). « Chronique », *Le Courrier de l'Ouest*, 22 août, p. 3. [En ligne] [<http://peel.library.ualberta.ca/newspapers/CDW/1907/08/22/3/Ar00300.html>] (consulté le 16 mars 2023).

MAGALI (1908a). « Jean de Nobon », *Le Courrier de l'Ouest*, 16 avril, p. 3. [En ligne] [<http://peel.library.ualberta.ca/newspapers/CDW/1908/04/16/3/Ar00300.html>] (consulté le 16 mars 2023).

MAGALI (1908b). « Les injouguées », *Le Courrier de l'Ouest*, 20 août, p. 3. [En ligne] [<http://peel.library.ualberta.ca/newspapers/CDW/1908/08/20/3/Ar00300.html>] (consulté le 16 mars 2023).

MAGALI (1908c). « Idées d'autrui », *Le Courrier de l'Ouest*, 29 octobre, p. 3. [En ligne] [<http://peel.library.ualberta.ca/newspapers/CDW/1908/10/29/3/Ar00300.html>] (consulté le 16 mars 2023).

MAGALI (1909). « De Suzanne à Jeanne », *Le Courrier de l'Ouest*, 21 octobre, p. 7. [En ligne] [<http://peel.library.ualberta.ca/newspapers/CDW/1909/10/21/7/Ar00700.html>] (consulté le 16 mars 2023).

MAGALI (1912). « Chronique. À propos du parler français », *Le Courrier de l'Ouest*, 25 avril, p. 3. [En ligne] [<http://peel.library.ualberta.ca/newspapers/CDW/1912/04/25/3/Ar00300.html>] (consulté le 16 mars 2023).

MAGALI (1915a). « Leurs gestes et leurs mots », *Le Courrier de l'Ouest*, 6 mai, p. 3. [En ligne] [<http://peel.library.ualberta.ca/newspapers/CDW/1915/05/06/3/Ar00300.html>] (consulté le 16 mars 2023).

MAGALI (1915b). « Conte pour le 24 juin », *Le Courrier de l'Ouest*, 24 juin, p. 1 et 3. p.1 et 3. [En ligne] [<http://peel.library.ualberta.ca/newspapers/CDW/1915/06/24/1/>] (consulté le 16 mars 2023).

- MICHELET, Magali [pseud. de Marie-Louise Michelet] (1922). *Contre le flot*, Montréal, Bibliothèque de l'Action française.
- MICHELET, Magali (1922). *Marraine de guerre*, New York, The MacMillan Company.
- MICHELET, Magali (1925). *Comme jadis : lettres échangées d'une rive de l'océan à l'autre*, Montréal, Bibliothèque de l'Action française.
- NOBON, Jean de [pseud. de Charles-Alexandre Michelet] (1906). « Ma visite à la réserve indienne : une photographie rare – La peur de la nouveauté », *Le Globe Trotter*, n° 213, 1^{er} mars, p. 557.
- NOBON, Jean de (1906). « Yedda », *Le Journal de Française*, 5^e année, n° 4, samedi 19 juin, p. 195-196.
- NOBON, Jean de (1906). « Les pilleurs de train : Adam Kelly et Bill Milner », *Le Globe Trotter*, n° 238, 23 août, p. 120-122.
- NOBON, Jean de (1906). « Conte indien : Beulah », *Le Journal de Française*, 5^e année, n° 13, 6 octobre, p. 195-196.
- NOBON, Jean de (1906). « La mort du prospecteur », *Le Journal de Française*, 5^e année, n° 17, samedi 1^{er} décembre, p. 259-260.
- NOBON, Jean de (1907). « Conte pour Noël : la princesse fragile », *Le Courrier de l'Ouest*, 26 décembre, p. 2.
- NOBON, Jean de (1908). « Conte indien : le parjure », *Le Journal de Française*, 6^e année, n° 20, samedi 18 janvier, p. 313-314.
- NOBON, Jean de (1908). « La Caverne-qui-pleure », *Le Courrier de l'Ouest*, 16 avril, p. 3 et 5.
- NOBON, Jean de (1908). « Le secret du chalet clos », *Le Journal de Française*, 7^e année, n° 10, samedi 15 août, p. 54-56.
- NOBON, Jean de (1908). « Un roman canadien : *Cœur magnanime* (compte rendu) », *Le Journal de Française*, 7^e année, n° 10, samedi 15 août, p. 159.
- NOBON, Jean de (1908). « Conte indien : princesse fragile », *Le Journal de Française*, 7^e année, n° 12, samedi 12 septembre, p. 187.
- NOBON, Jean de (1908). « Le rythme d'amour (fiction) », *Le Journal de Française*, 7^e année, n° 18, 18 décembre, p. 286-287.
- NOBON, Jean de (1909). « Un ballet à Tahiti (fiction) », *Le Journal de Française*, 7^e année, n° 19, 23 janvier, p. 304-305.
- NOBON, Jean de (1910). « Rêve d'automne », *Le Courrier de l'Ouest*, 24 février, p. 3.
- NOBON, Jean de (1910). « L'aurore blonde : nouvelle de l'Ouest canadien », *Le Courrier de l'Ouest*, 14 avril, p. 5-6.

- RAO, Sathya (2017). « Sélection de chroniques de Magali Michelet », [s.d.], sur le site *Le Collaboratoire scientifique des écrits du Canada*, [<https://cwrc.ca/fr/islandora/object/cwrc%253Af433b2d5-65a0-4013-b97c-7e7adf071f15>] (consulté le 27 juin 2022).
- RAO, Sathya (2019). *L'Ouest raconté par Magali Michelet*, Sudbury, Éditions Prise de parole.

Sources secondaires

- ALSALLAL, Muna, Saad AMIN, Anne E. JAMES *et al.* (2013). « Intrinsic Plagiarism Detection Using Latent Semantic Indexing and Stylometry », *2013 Sixth International Conference on Developments in eSystems Engineering*, p. 145-150.
- ANTHONY, Lawrence (2022). Antconc 4.0.11, [Logiciel], [<https://www.laurenceanthony.net/software>] (consulté le 27 juin 2022).
- BARBEAU, Victor (1915). « En marge de la vie par Claude Maryse », *Le Nationaliste*, 12 septembre, vol. XII, n° 30, p. 4.
- BARBER, Ros. (2019). « Marlowe and Overreaching: A Misuse of Stylometry », *Digital Scholarship in the Humanities*, vol. 34, n° 1 (avril), p. 1-12, [En ligne] [<https://doi.org/10.1093/llc/fqy040>] (consulté le 30 janvier 2023).
- BOUCHARD, Michel (1996). « Une histoire d'amour qui traverse les décennies », *Le Franco-Albertain*, 17 mai, p. 13 et 16.
- BURROWS, John (2002). « Delta: A Measure of Stylistic Difference and a Guide to Likely Authorship », *Literary and Linguistic Computing*, vol. 17, n° 3 (septembre), p. 267-287.
- CHASKI, Carole E. (2005). « Who's at the Keyboard? Authorship Attribution in Digital Evidence Investigations », *International Journal of Digital Evidence*, vol. 4, n° 1, p. 1-13.
- (1925). « Comme quoi on est plus anglais que catholique », *Le Patriote de l'Ouest*, 7 octobre, p. 3. [En ligne] [<http://peel.library.ualberta.ca/newspapers/PDW/1925/10/07/3/Ar00300.html>] (consulté le 16 mars 2023).
- DEWAN, Prateek, Anand KASHYAP et Ponnurangam KUMARAGURU (2014). « Analyzing Social and Stylometric Features to Identify Spear Phishing Emails », *2014 APWG Symposium on Electronic Crime Research (eCrime)*, p. 1-13.
- EDER, Maciej, Jan RYBICKI et Mike KESTEMONT (2016). *Stylo: R Package for Stylometric Analyses*, *R Journal*, vol. 8, n° 1, p. 107-121, [En ligne] [<https://journal.r-project.org/archive/2016/RJ-2016-007/index.html>] (consulté le 27 juin 2022).

- EDER, Maciej (2015). « Does Size Matter? Authorship Attribution, Small Samples, Big Problem », *Digital Scholarship in the Humanities*, vol. 30, n° 2 (juin), p. 167-182.
- EDER, Maciej, Jan RYBICKI et Mike KESTEMONT (2018). « “Stylo”: A Package for Stylographic Analyses », *Computational Stylistics Group*, 19 août, [En ligne], [https://github.com/computationalstylistics/stylo_howto/raw/master/stylo_howto.pdf] (consulté le 27 juin 2022).
- FRANÇOISE [pseud. de Robertine Barry] (1906). « L'Ouest lointain », *Le Journal de Françoise*, 5^e année, n° 8, 21 juillet, p. 114-118.
- GRUTMAN, Rainier (1996). « Effets hétérolingues dans le roman québécois du XIX^e siècle », *Littérature*, n° 101, p. 40-52.
- HUEL, Raymond (1975). « The Irish-French Conflict in Catholic Episcopal Nominations: The Western Sees and the Struggle for Domination within the Church », *The Canadian Catholic Historical Association*, n° 42, p. 51-70.
- « Il faut apprendre le français », *Le Patriote de l'Ouest*, 12 mai 1926, p. 7.
- ILSEMAN, Hartmut (2018). « Christopher Marlowe: Hype and Hoax », *Digital Scholarship in the Humanities*, vol. 33, n° 4 (décembre), p. 788-820.
- KESTEMONT, Mike, *et al.* (2012). « Cross-Genre Authorship Verification Using Unmasking », *English Studies*, vol. 93, n° 3, p. 340-356.
- LACROIX, Denis, et Sathya RAO (2012). « “La grande épinetière ” d’Alex Michelet : une lecture postcoloniale », *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 24, n° 1-2, p. 15-39.
- LARAMÉE, François D. (2022). « Introduction à la stylométrie en Python », [tutoriel], sur le site *The Programming Historian en français*, [<https://doi.org/10.46430/phfr0003>] (consulté le 27 juin 2022).
- LEBRUN, Jean (1918). « “Jean Audrain” : une première au Canadien français », *Le Nationaliste*, dimanche 17 février, p. 2.
- MAHÉ, Yvette T. M. (1992). « L'enseignement du français dans les districts scolaires bilingues albertains, 1885-1939 », *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 4, n° 2 (automne), p. 291-305.
- MLADENIC, Dunja, et Marko GROBELNIK (1998). « Word Sequences as Features in Text-Learning », *Proceedings of the 17th Electrotechnical and Computer Science Conference*, ERK'98, p. 14, [En ligne], [<http://pecan.srv.cs.cmu.edu/afs/cs.cmu.edu/project/theo-4/text-learning/www/pww/papers/PWW/pwwERK98.ps.gz>] (consulté le 27 juin 2022).
- MORCOS, Gamila, *et al.* (1998). *Dictionnaire des artistes et des auteurs francophones de l'Ouest canadien*, Sainte-Foy, Presses de l'Université de Laval.

- PANNETON, Philippe (1918). « Un mot du “concours” : ce n’est pas un succès – Initiative à reprendre – Les œuvres primées (?) », *Le Nationaliste*, dimanche 31 mars, p. 2. [En ligne] [<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2662547?docpos=2>] (consulté le 16 mars 2023).
- PÉNISSON, Bernard (1986). « Un siècle d’immigration française au Canada (1881-1980) », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 2, n° 2, p. 111-125.
- RAINEY, Brian E. (1999). « The Fransaskois and the Irish Catholics: An Uneasy Relationship », *Prairie Forum*, vol. 24, n° 2 (automne), p. 211-218.
- RAO, Sathya (2011). Entretien avec M^{me} Françoise Parette fait à LaPlume (France) le 24 et 25 juin 2011 (non publié).
- RAO, Sathya, et Denis LACROIX (2012). « Sur la piste de Magali Michelet, femme de lettres et chroniqueuse de l’Ouest canadien », *Francophonies d’Amérique*, n° 34 (automne), p. 173-192.
- RUEDA, José Manuel Fradejas (2016). « El análisis estilométrico aplicado a la literatura española: las novelas policíacas e históricas », *Caracteres : Estudios Culturales y Críticos de la Esfera Digital*, vol. 5, n° 2 (novembre), p. 196-245.
- STAMATATOS, Efsthios (2013). « On the Robustness of Authorship Attribution Based on Character n-Gram Features », *Journal of Law and Policy*, vol. 21, n° 2, p. 421-439.
- SCHÖBERLEIN, Stefan (2017). « Poe or Not Poe? A Stylometric Analysis of Edgar Allan Poe’s Disputed Writings », *Digital Scholarship in the Humanities*, vol. 32, n° 3 (septembre), p. 643-659.

Denis LACROIX est bibliothécaire de sciences humaines et sociales à l’Université de l’Alberta. Depuis près de vingt ans, il est au service des chercheurs en langues, en littératures et en histoire romanes ainsi que de ceux en sciences de l’éducation. Il a publié plusieurs articles en collaboration avec Sathya Rao sur Magali et Alex Michelet, dont « Sur la piste de Magali Michelet, femmes de lettres et chroniqueuse de l’Ouest canadien » paru dans *Francophonies d’Amérique*. Plus récemment, il a publié des guides sur la recherche informationnelle et il prépare une publication prochaine sur les *cartoneras* brésiliens.

Sathya RAO est professeur titulaire au département de Modern Languages and Cultural Studies de l’Université de l’Alberta. Il est l’auteur de plusieurs publications dans le domaine de la traduction et des littératures francophones, dont une anthologie des chroniques de Magali Michelet intitulée *L’Ouest raconté par Magali Michelet* (Éditions Prise de parole, 2019). Plus récemment, il a codéveloppé *Le Francopass*, une application destinée à encourager la pratique du français.